

**Guide des études de l'U.F.R. de Psychologie
MASTERS 2
2019-2020**

Guide des études de l'U.F.R. de Psychologie MASTERS 2	1
2018-2019	1
Organisation de l'Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.) de Psychologie.....	5
PRESENTATION DES RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET PEDAGOGIQUES:	Erreur ! Signet non défini.
Présentation de l'équipe administrative	Erreur ! Signet non défini.
<i>secretariat-psychologie-licence1@univ-lille.fr</i> Erreur ! Signet non défini.	
<i>secretariat-psychologie-licence2@univ-lille.fr</i> Erreur ! Signet non défini.	
<i>secretariat-psychologie-licence3@univ-lille.fr</i> Erreur ! Signet non défini.	
<i>secretariat-psychologie-master1@univ-lille.fr</i> Erreur ! Signet non défini.	
<i>secretariat-psychologie-master2@univ-lille.fr</i> Erreur ! Signet non défini.	
Présentation de l'équipe technique et de recherche	Erreur ! Signet non défini.
Présentation de l'équipe enseignante.....	Erreur ! Signet non défini.
Enseignements de biologie – Psychophysiologie - neurosciences	Erreur ! Signet non défini.
Université de Lille I	Erreur ! Signet non défini.
(Sciences et Technologies)	Erreur ! Signet non défini.
Présentation du conseil d'U.F.R.	Erreur ! Signet non défini.
Bibliothèque de l'U.F.R. de Psychologie	Erreur ! Signet non défini.
La testothèque	Erreur ! Signet non défini.
Les règles de progression des étudiants de Master	16
MASTER Sciences Humaines et Sociales, Mention psychologie parcours : psychologie du comportement et apprentissages	19
Semestre 3.....	22
Semestre 4.....	26

**MASTER Sciences Humaines et Sociales, Parcours : Psychologie du Travail :
Management des Organisations, Évaluation et Ergonomie..... 31**

Option « Psychologie du Travail - Management des organisations »..... 32

Présentation	33
Conditions d'admission	33
Organisation de l'enseignement	34
Évaluation.....	34
Le stage.....	34
Semestre 3.....	46
Semestre 4.....	53

Option « Psychologie du Travail - Évaluation »..... 58

Présentation	59
Conditions d'admission	59
Organisation de l'enseignement	60
Évaluation.....	60
Le stage.....	60
Semestre 3.....	62
Semestre 4.....	67

Option « Psychologie du Travail - Ergonomie » 72

Présentation	73
Conditions d'admission	73
Organisation de l'enseignement et évaluation	74
Le stage.....	74
Semestre 3.....	75
Semestre 4.....	80

**MASTER Sciences Humaines et Sociales, Mention psychologie parcours :
Neuropsychologie clinique, évaluation périchirurgicale et réhabilitation
cognitive 83**

Objectifs professionnels.....	84
Compétences développées	84
Débouchés.....	84
Structure d'accueil	84
Programme.....	85
Semestre 3.....	89
Semestre 4.....	92
Publics visés.....	94

Capacité d'accueil.....	94
Modalités de sélection	94
MASTER Sciences Humaines et Sociales, Mention psychologie parcours : psychopathologie clinique et psychothérapies psychanalytiques.....	95
Présentation	96
Objectifs de la spécialité.....	96
Semestre 3.....	107
Semestre 4.....	113
MASTER sciences humaines et sociales, mention psychologie, parcours professionnel Thérapies Comportementales et Cognitives ...	119
Semestre 3.....	122
Semestre 4.....	127
MASTER Sciences Humaines et Sociales, Mention psychologie parcours : Psychopathologie et Psychologie de la Santé.....	130
Option « Psychologie de la Santé ».....	132
Semestre 3.....	132
Semestre 4.....	140
Option « Psychopathologie, Approches Cliniques et Thérapeutiques »	146
Semestre 3.....	146
Semestre 4.....	153
MASTER Sciences Humaines et Sociales, Mention psychologie parcours : Développement, Education, Handicap : Individu et Société	159
Option « Interventions Educatives et Sociales ».....	160
Semestre 3.....	160
Semestre 4.....	171
Option « Handicaps, Troubles du Développement et des Apprentissages »	178
Semestre 3.....	178
Semestre 4.....	184
MASTER Sciences Humaines et Sociales, Mention psychologie parcours : Psychologie des Processus Neurocognitifs et Sciences Affectives.....	189
Semestre 3.....	195
Semestre 4.....	201

MASTER Psychologie et Justice.....	205
Semestre 3.....	208
Semestre 4.....	214
code de déontologie des psychologues du 22 mars 1996.....	219

version du 04/02/2020

Organisation de l'Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.) de Psychologie

✉ UFR de Psychologie, bât A, forum + 3
Université Charles de Gaulle - Lille III
B.P. 149, 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
ufr-psychologie@univ-lille.fr

L'unité de formation et de recherches (UFR) de Psychologie est administrée par un Conseil d'UFR comprenant des représentants élus des enseignants, des personnels administratifs, des étudiants, et des personnalités extérieures. La-le Directeur-trice de l'UFR, entouré-e d'une équipe de direction, met en œuvre les décisions du Conseil d'UFR, sous le contrôle des trois conseils de l'université : la commission Formation et Vie Universitaire (CFVU), le Conseil Scientifique, le Conseil d'Administration (CA).

Dans chacun de ces conseils, les étudiant-e-s ont des représentants élu-e-s. Ces représentant-e-s participent donc à l'ensemble du processus de décision concernant tous les aspects universitaires : organisation des études et des modalités de validation, gestion financière, organisation de la vie étudiante.

PRESENTATION DES RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET PEDAGOGIQUES:

Directrice de l'UFR :

Mme DE BOSSCHER Sabine

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES (Directeurs d'études) :

Licence SHS mention Psychologie :

Mme MORONI Christine

1^{ère} Année de licence (L1) :

Mme HOFER Claire et M KOSINSKI Thierry

2^{ème} Année de licence (L2) :

M. ALTINTAS Emin

3^{ème} année de Licence (L3) :

M. JANSSEN Olivier

Master SHS mention Psychologie :

1^{ère} année master (M1) :

Mme ROUSSEAU Amélie

Responsable de la Commission Budgétaire :

M. SPARROW Laurent

Responsable de la coordination des enseignements d'anglais :

Mme MACRE Nicola

Responsable de la Commission de validation des acquis :

M. VILETTE Bruno

Responsable ERASMUS :

Mme BRUNELLIERE Angèle

Responsable Relations Internationales :

Mme DANET Marie

Référente tutorat 1^{ère} année licence :

Mme MAHE Gwendoline et M WAMAIN Yannick

Référent étudiants en situation de handicap :

Mme LE LORAIN Sophie

PRESENTATION DE L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Responsable administratif : M. BARRIELLE Pascal
pascal.barrielle@univ-lille.fr

1ère année de licence : Mme ABDELOUAHAB Fatima
secretariat-psychologie-licence1@univ-lille.fr

2ème année de licence : Mme VANHEE SANDRINE
secretariat-psychologie-licence2@univ-lille.fr

3ème année de Licence : Mme GHEYSEN Dominique
secretariat-psychologie-licence3@univ-lille.fr

Master 1 : M. COFFIGNIEZ Jonathan
secretariat-psychologie-master1@univ-lille.fr

Chargés de cours: Mme BILLIET Sandy
sandy.billiet@univ-lille.fr

Master 2 : Mme COUSIN Cindy et Mme DELPLACE Yamina
secretariat-psychologie-master2@univ-lille.fr

COPS :
cefecop@univ-lille3.fr

PRESENTATION DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE ET DE RECHERCHE

Ingénieur d'étude : Mme HUMEZ Christine
christine.humez@univ-lille.fr
psycho.psitec.ingenieur@univ-lille3.fr

PRESENTATION DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L'équipe est composée d'enseignants-chercheurs (professeur-e-s et maîtres de conférences), de professeur-e-s agrégé-e-s ou certifié-e-s, de praticien-ne-s (professionnel-le-s associé-e-s; chargé-e-s de cours), d'étudiant-e-s de 3ème cycle (attaché-e-s temporaires d'enseignement et de Recherche, moniteur-trice-s allocataires; chargé-e-s de cours).

Professeur-e-s des universités

ANTOINE Pascal, Psychopathologie
BARTOLO Angela, Psychologie cognitive et neuropsychologie
CANU Marie-Hélène, Psychophysiologie et Neurosciences (Lille 1)
CASALIS Séverine, Psychologie cognitive
CHRISTOPHE Véronique, Psychologie Sociale
COELLO Yann, Psychologie cognitive et neuropsychologie
COURBOIS Yannick, Psychologie du développement, Psychologie des handicaps
DELEVOYE Yvonne, Psychologie cognitive et pathologies
DESROMAUX Pascale, Psychologie du Travail et des organisations
GUERRIEN Alain, Psychologie Générale
LUYAT Marion, Psychologie Générale
MACCARI Stéfania, Psychophysiologie (Lille 1)
MADELAIN Laurent, Dynamique et analyse du comportement
MORONI Christine, Neuropsychologie
NANDRINO Jean-Louis, Psychologie Pathologique
PRZYGODZKI-LIONET Nathalie, Psychologie sociale et justice
RIVIERE Vinca, Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent
ROUSSEAU Amélie, psychologie de la santé
RUSINEK Stéphane, Psychologie Générale
SAMSON Séverine, Psychologie Cognitive et Neuropsychologie
SEQUEIRA Henrique, Psychophysiologie (Lille 1)
VILETTE Bruno, Psychologie du développement

Maîtres de Conférences

ALTINTAS Emin, Psychologie du vieillissement
ALESSANDRI Jérôme, Analyse expérimentale
ANCEAUX Françoise, Psychologie Générale
BAGES Céline, Psychologie sociale
BENBOURICHE Massil, Psychologie et justice

BONNOTTE Isabelle, Psychologie du développement
BRUNEL Maïté, Psychologie sociale et justice
BRUNELLIERE Angèle, Psychologie cognitive
CARON Rosa, Psychopathologie et psychologie clinique
CLEMENT Sylvain, Psychologie cognitive
COULON Nathalie, Psychologie du développement
CRADDOCK Paul, Psychologie Générale, Psychologie de l'Education
DANET Marie, Psychologie du développement
DE BOSSCHER Sabine, Psychologie du travail
DE-DONCKER Laurent, Psychophysiologie (Lille 1)
DELELIS Gérald, Psychologie sociale
DELLACHERIE-YOUSSEF Delphine, Neuropsychologie
DUCLOS Jeanne, Psychopathologie clinique
DUCRO Claire, Psychopathologie
DUPUIS Catherine, Psychopathologie
FORRIERRE Justine, Psychologie du travail et ergonomie
GALLINA Jean-Marie, Psychologie cognitive
GANDOLPHE Charlotte, Psychopathologie
GIMENES Guillaume, Psychologie cognitive de l'éducation
GRYNBERG Delphine, Psychologie de la santé
HOFER Claire, Psychologie cognitive des émotions
JANSSEN Olivier, Psychologie
JOZEFOWIEZ Jérémie, Psychologie générale
KNUTSEN Dominique, Psychologie du langage
KOSINSKI Thierry, Psychopathologie expérimentale et TCC
LASSALLE Anne Sophie, Psychologie de l'Education
LEFEVRE Françoise, Mathématiques appliquées
LELORAIN Sophie, Psychologie de la santé
LEONI Véronique, Psychologie Différentielle, Psychologie de l'Education
LEROY Fabrice, Psychopathologie
MAHE Gwendoline, Psychologie du langage
MENGUE-TOPIO Hursula, Psychologie du handicap
MIGNON Astrid, Psychologie sociale
MOLET Mikael, Psychologie cognitive et comportementale du temps
MIOSSEC Yanik, Psychologie Générale
NAVETEUR Janick, Psychophysiologie et neurosciences (Lille 1)
REMY Ludovic, Psychologie de l'éducation et différentielle
ROGER Clémence, Psychologie cognitive
SCHIARATURA-DORMAL Loris, Psychologie Sociale
SPARROW Laurent, Psychologie Générale

TEMPERVILLE Véronique, PRCE documentation
THEBAULT Jeanne, Ergonomie
THILLY Emmanuel, Statistiques
VANBESIEN Christel, Psychophysiologie et neurosciences (Lille 1)
VILTART Odile, Psychophysiologie et neurosciences (Lille 1)
WAMAIN Yannick, Psychologie de la cognition visuelle et motrice
WAWRZICZNY Emilie, Psychopathologie

Professeur-e-s Agrégés (PRAG)

BROZEK Sébastien, Mathématiques

Professeure certifiée (PRCE)

TRAN Thi Lan, Mathématiques

Professionnels Associés à Temps partiel (PAST)

DOSE Eric
SALOPPE Xavier
SGARD Fabienne

Professeur-e-s émérites :

DURAND Annick

Attaché-e-s Temporaires d'Enseignement et de recherche (ATER)

BAUDRY Anne-Sophie
BERTOLINO Margot
BROSSARD Frédéric
CARTAUD Alice
DI VINCENZO Simon
HENSCHEL Sébastien
INDOUMOU PEPPE Charlay
MALOLA Pascal

**ENSEIGNEMENTS DE BIOLOGIE – PSYCHOPHYSIOLOGIE -
NEUROSCIENCES
UNIVERSITE DE LILLE I
(SCIENCES ET TECHNOLOGIES)**

Les modules UE5 « Biologie appliquée à la psychologie 1 et 2 » (L1 semestres 1 et 2), UE5 « Neurosciences fondamentales 1 et 2 » (L2 semestres 3 et 4), les UE5 « Neurosciences du comportement 1 et 2 » (L3, semestres 5 et 6), ainsi que l'option « introduction à la psychophysiologie » UE8 (L2 semestre 4) sont assurés par des enseignants-chercheurs de l'Université de Lille 1 dans le cadre d'un partenariat interuniversitaire. Ces enseignements sont dispensés sur le campus de Lille 1 (accès métro « Cité scientifique ») et gérés par un secrétariat différent de celui de Lille 3.

POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENT SUR CES ENSEIGNEMENTS

Un site Internet est mis à votre disposition. Vous y trouverez des informations concernant les cours et TD de la Licence (L1, L2, L3). Dans la mesure du possible, les plannings, les groupes ainsi que les localisations des salles y sont affichés. Un plan du campus est disponible. Des plans de cours y figurent également avec parfois des éléments de ces cours. Les noms des enseignants sont indiqués et le moyen de les contacter vous est précisé.

Une page « Flash Infos » vous donne les dernières nouvelles : changements d'horaire, absence d'un professeur, mise à disposition de documents, dates et lieux des examens, etc.

Consultez régulièrement ce site.

Adresse du site : <http://www.univ-lille1.fr/neurocomp/>

Pour contacter les responsables des enseignements utilisez uniquement les coordonnées suivantes :

Adresse électronique : neurosciences-enseignement@univ-lille1.fr

Adresse Postale : Neurosciences – Enseignement
Bâtiment SN4, 1er étage
Université de Lille 1
59655 Villeneuve d'Ascq cedex

Pour chaque contact, précisez l'année et le cycle et vérifiez au préalable que la réponse à votre question ne se trouve pas sur le site.

L'accès au bâtiment SN4 est limité (porte sous code). Les étudiants qui désirent rencontrer un enseignant sont priés de prendre contact par courrier électronique, uniquement au moyen de l'adresse ci-dessus, pour convenir d'un rendez-vous.

PRESENTATION DU CONSEIL D'U.F.R.

L'UFR de Psychologie est administrée par un conseil élu composé de 27 membres. Le mandat des membres est de quatre ans mais les étudiant-e-s ne sont élu-e-s que pour deux ans.

Le directeur/la directrice de l'UFR, élu(e) par le Conseil d'UFR, peut ou non être membre de ce conseil (dans ce 2ème cas, il/elle y siège avec voix consultative). Son mandat est de 5 ans.

COMPOSITION DU CONSEIL ELU	
Professeurs (7)	Maîtres de Conférences (7)
Etudiants (6)	Personnalités extérieures (4) (désignées par le conseil)
	M Honoré Mme Mondière (FFPP) M. Sequeira (Lille 1) Mme Viltart (Lille 1)
Personnels AITOS (3)	

BIBLIOTHEQUE DE L'U.F.R. DE PSYCHOLOGIE

Responsable : Mme Christine HUMEZ

Elle se situe à l'UFR de psychologie, bât A, niveau 5 salle A5.136

Pour des raisons de surface, son accès n'est autorisé qu'aux étudiants inscrits en Master 1 et 2 de psychologie de Lille 3 et Conseiller d'Orientation Psychologue Stagiaire.

Consultation sur place exclusivement.

Horaires d'ouverture : (sous réserve de modification, d'octobre à juin)

Mardi : 10h30 - 13h00 & 14h00 - 15h30

Mercredi : 10h30 - 12h00 & 13h00 - 15h30

Jeudi : 10h30 - 12h30 & 13h30 - 15h30

(Fermée pendant les vacances scolaires)

LA TESTOTHEQUE

Responsable : Mme Christine HUMEZ

Elle se situe à l'UFR de psychologie, bât A, niveau 5 salle A5.136

L'accès n'est autorisé qu'aux étudiants inscrits en 3^e année de Licence, Master 1 et 2 de psychologie de Lille 3 & Conseiller d'Orientation Psychologue Stagiaire.

Prêt d'un test :

Conditions : - être au minimum inscrit en master de psychologie à Lille 3
- être inscrit à la testothèque

Horaires d'ouverture : (sous réserve de modification, d'octobre à juin)

Mardi : 10h30 - 13h00 & 14h00 - 15h30

Mercredi : 10h30 - 12h00 & 13h00 - 15h30

Jeudi : 10h30 - 12h30 & 13h30 - 15h30

(Fermée pendant les vacances scolaires)

La testothèque a été constituée dans le but de mettre à la disposition des étudiants (en Master de psychologie à Lille 3 uniquement¹) des outils de mesure et d'évaluation en psychologie.

Ainsi, elle est un support pédagogique indispensable tant pour la formation des étudiants que pour l'accompagnement du travail clinique et de recherche à destination des doctorants et des enseignants en Psychologie. Avec plus de 300 références (tests, questionnaires, échelles), elle couvre divers domaines d'investigation : personnalité, comportement, développement psycho-affectif, aptitude, efficacité, déficience, compétences, orientation, etc. En lien avec diverses disciplines de la psychologie : clinique, psychopathologique, neuropsychologique. Développementale & différentielle.

¹ Autre public : possibilité de consulter sur place aux horaires d'ouverture de la testothèque.

Les règles de progression des étudiants de Master

Hors spécialités « meef (métiers de l'enseignement et de la formation)»
(Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master)

La progression des étudiant-e-s d'une année sur l'autre obéit aux règles suivantes :

- JURYS SEMESTRIELS

Pour les **cursus master** (jurys de première et de seconde sessions, de session unique ou longue), la note est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, **sans** compensation semestrielle entre les UE :

o si la note de chaque UE est égale ou supérieure à 10, l'étudiant-e est admis-e au semestre et emporte les crédits ECTS du semestre (30).

o si, pour au moins une UE, la note est inférieure à 10, l'étudiant-e est ajourné-e au semestre, mais capitalise les UE acquises.

L'étudiant-e n'est déclaré-e admis-e que s'il, elle a capitalisé **toutes** les UE. Il s'ensuit que, dans certains cas, l'étudiant-e sera déclaré-e ajourné-e au semestre, alors que la moyenne coefficientée de ses notes est supérieure à 10/20.

- jurys d'année

- **Cursus master, validation de l'année universitaire, admission à l'année supérieure (première et deuxième sessions, session « unique » ou longue) :**

o l'année universitaire (M1, M2) est réputée validée dès lors que l'étudiant-e a été déclaré admis-e à chacun des deux semestres qui la composent, ce qui implique la capitalisation de toutes les UE des dits semestres.

o la note est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, **sans** compensation semestrielle entre les UE. Il s'ensuit que, dans certains cas, l'étudiant-e sera déclaré-e ajourné-e à l'année, alors que la moyenne coefficientée de ses notes est supérieure à 10/20.

o seul-e-s les étudiant-e-s ayant capitalisé la totalité des UE du M1, et validé l'année de M1, sont autorisé-e-s à accéder en M2.

o **Pour les étudiant-e-s n'ayant pas validé leur année (60 ECTS), le redoublement en master (M1 et M2) est soumis à l'autorisation du jury d'année.**

Petit glossaire des abréviations susceptibles d'être utilisées pour les résultats d'examens :
ABI = absence injustifiée : le calcul de la moyenne au semestre est bloqué.

ABJ : absence justifiée : l'UE correspondante se voit attribuer un 0/20 ; le calcul de la moyenne n'est pas bloqué.

Résultats au semestre ou à l'année :

AJ : ajourné.

DEF : défaillant.

ADM : admis.

ADJ : en attente de délibération de jury.

La mention Psychologie du Master SHS-Université Lille-3 propose une formation de niveau licence, master et doctorat dans les différents champs de la psychologie (psychologie du travail, de l'éducation, de la santé, psychologie clinique, pathologique, sociale, cognitive et comportementale). Fort de son environnement scientifique et de sa longue expérience en matière de formation professionnelle, le Master SHS mention Psychologie offre une formation organisée en 4 grands secteurs professionnels plus un secteur recherche.

L'offre de formation repose sur un panel élargi d'options et de contenus devant permettre à l'ensemble des étudiants d'acquérir une formation en adéquation avec leurs ambitions personnelles et leurs projets professionnels. Le M1 se veut transversal au niveau des champs de la psychologie qui y sont abordés comme au niveau des professions auxquelles il prépare. Les parcours réclament toutefois de la part des étudiants de privilégier un secteur donné dans le but de leur permettre de se familiariser avec une pratique professionnelle ou un axe de recherche particulier, sans pour autant limiter les possibilités de changement d'orientation. Le M2 est à l'inverse résolument spécialisé et organisé de manière spécifique à l'intérieur des quatre spécialités professionnelles et de la spécialité recherche qui sont proposées. Les étudiants possédant un Master SHS mention Psychologie peuvent ainsi prétendre à trouver un emploi dans les établissements, organismes et instituts recrutant habituellement des psychologues ou docteurs en psychologie d'excellent niveau de formation, ou éventuellement à travailler en libéral. Les principaux secteurs d'activité professionnelle envisagée sont ceux concernant habituellement la psychologie clinique, la psychopathologie, la psychologie neurocognitive, la psychologie cognitivo-émotionnelle et comportementale, la psychologie de la santé, en ergonomie, en travail, en éducation ou en social dans le domaine des investigations scientifiques ou de la prise en charge d'individus ou de groupe d'individus.

**MASTER Sciences Humaines et Sociales,
Mention psychologie parcours :
psychologie du comportement et
apprentissage**

Responsable : Vinca Rivière

Modalités de contrôle :

Semestre 3

Numéro et intitulé UE	Type d'exercice	Nombre de <u>sujets</u> au choix	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral
U.E. 1 éthique et déontologie	Dossier ou questions				CT	E et/ou O
U.E. 2 Troubles du <u>développement chez l'enfant</u>	Oral et/ou questions				CC	E et/ou O
U.E.3 Méthodologie en psychologie du comportement	Oral et/ou questions				CC	E et/ou O
U.E. 4 Interventions psychologiques comportementales chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte	Oral et/ou questions				cc	E et/ou O
U.E. 5 Evaluations psychologiques chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte	Oral et/ou questions et /ou dossier				cc	E et/ou O
U.E. 6 pratiques en stage : pratiques éthiques, analyse et supervision <u>niv 1</u>	Oral et/ou questions				cc	E et/ou O
U.E. 7 séminaires de recherche : mémoire <u>niv 1</u>	Oral et/ou questions et/ou dossier				cc	E et/ou O

Semestre 3, session 2

Numéro et intitulé UE	Type d'exercice	Nombre de <u>sujets</u> au choix	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral
U.E. 1 éthique et déontologie	Dossier ou questions				CT	E et/ou O
U.E. 2 Troubles du <u>développement chez l'enfant</u>	Oral et/ou questions et/ou dossier				CT	E et/ou O
U.E.3 Méthodologie en psychologie du comportement	Oral et/ou questions et/ou dossier				CT	E et/ou O
U.E. 4 Interventions psychologiques comportementales chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte	Oral et/ou questions et/ou dossier				CT	E et/ou O
U.E. 5 Evaluations psychologiques chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte	Oral et/ou questions et/ou dossier				CT	E et/ou O
U.E. 6 pratiques en stage : pratiques éthiques, analyse et supervision <u>niv 1</u>	Oral et/ou questions et/ou dossier				CT	Oral
U.E. 7 séminaires de recherche : mémoire <u>niv 1</u>	Oral et/ou questions et/ou dossier				CT	E et/ou O

Semestre 4

Semestre 4

Numéro et intitulé UE	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral
U.E.1. troubles des apprentissages en milieu scolaire	Oral et/ou questions				CC	E et/ou O
U.E.2 troubles du développement chez l'adolescent et chez l'adulte	Oral et/ou questions				CC	E et/ou O
U.E. 3 Analyse expérimentale du comportement : apprentissage pavlovien	Oral et/ou questions				CC	E et/ou O
U.E. 4 Analyse expérimentale du comportement : apprentissage opérant	Oral et/ou questions				CC	E et/ou O
U.E. 5 Analyse expérimentale du comportement : problématiques contemporaines	Oral et/ou questions				CC	E et/ou O
U.E. 6 pratiques en stages : analyse et supervision niveau 2	Oral et/ou questions et/ou dossier				CC	E et/ou O
U.E. 7 séminaires de recherche : mémoire niv 2	Oral et/ou questions et/ou dossier				CC	E et/ou O

Semestre 4, session 2



Numéro et intitulé UE	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral
U.E.1. troubles des apprentissages en milieu scolaire	Oral et/ou questions et/ou dossier				CT	E et/ou O
U.E.2 troubles du développement chez l'adolescent et chez l'adulte	Oral et/ou questions et/ou dossier				CT	E et/ou O
U.E. 3 Analyse expérimentale du comportement : apprentissage pavlovien	Oral et/ou questions et/ou dossier				CT	E et/ou O
U.E. 4 Analyse expérimentale du comportement : apprentissage opérant	Oral et/ou questions et/ou dossier				CT	E et/ou O
U.E. 5 Analyse expérimentale du comportement : problématiques contemporaines	Oral et/ou questions et/ou dossier				CT	E et/ou O
U.E. 6 pratiques en stages : analyse et supervision niveau 2	Oral et/ou questions et/ou dossier		OUI		CT	Oral
U.E. 7 séminaires de recherche : mémoire niv 2	Oral et/ou questions et/ou dossier				CT	E et/ou O



SEMESTRE 3

UE 1 : Epistémologie - éthique et déontologie de la pratique professionnelle

Responsable :

CM : S CASALIS

Intervenants

M. Becquet.

Objectif et compétence acquise

Connaissance des principes éthiques et déontologiques de la pratique professionnelle.

Contenus :

L'enseignement portera sur l'épistémologie, l'éthique, les législations et la déontologie spécifique à la pratique de la psychologie et à la recherche en psychologie.

Cette partie du cours sera commune à toutes les spécialités (12h). L'enseignement sous forme de TD (12h) sera spécifique aux différentes spécialités. Les limites et difficultés de l'intervention du psychologue

ECTS : 3

UE 2 : Troubles du développement chez l'enfant

Responsable :

Vinca Rivère.

Intervenants :

Vinca Rivère.

Objectif et compétence acquise :

- Maitrise des différentes connaissances concernant les troubles du développement ;
- Différents types de troubles seront maîtrisés : troubles émotionnels, gestion en situations scolaires, autisme, troubles sensoriels, troubles moteurs.

Contenu

- Identification des facteurs qui contribuent aux troubles du développement ;
- Connaissance des différents troubles et types de prise en charge psychologiques.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Contrôle continu.

UE 3 : Méthodologie en psychologie du comportement

Responsable :

J. Alessandri.

Intervenants :

J. Alessandri.

Objectif et compétence acquise :

Maîtrise des principes méthodologiques en psychologie du comportement.

Contenu

Etude des techniques méthodologiques adaptées au suivi de l'enfant, adolescent et adulte.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Contrôle continu.

UE 4 : Interventions Psychologiques comportementales chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte

Responsable :

Vinca Rivière.

Intervenants :

Vinca Rivière.

Objectif et compétence acquise :

- Connaissance des différents traitements concernant la prise en charge des patients ;
- Maitrise des mesures de l'efficacité et de la validité sociale.

Contenu

- Etudes des différents traitements adaptés aux troubles spécifiques de l'enfant, l'adolescent et l'adulte ;
- Différents thèmes seront abordés : les troubles alimentaires, les troubles du sommeil, les addictions, etc.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Contrôle continu.

UE 5 : Evaluations psychologiques chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte

Responsable :

V. Rivière.

Intervenants :

V. Rivière.

Objectif et compétence acquise :

- Maitrise des tests standardisés les plus courants ;
- Rédaction de bilans chez l'enfant et chez l'adulte.

Contenu

Etude des différents modes d'évaluation de l'enfant, adolescent et adulte.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Contrôle continu.

UE 6 : pratiques en stages : pratiques éthiques, analyse et supervision niveau 1

Responsable :

J. Alessandri.

Intervenants :

Différents professionnels spécialisés, J. Alessandri, M. Becquet.

Objectif et compétence acquise :

- Maîtrise des différentes connaissances en psychologie du comportement ;
- Evolution en situation de stage ;
- Règles éthiques, code de déontologie et analyse des pratiques.

Contenu

Supervision des connaissances nécessaires en stage.

ECTS : 9

Forme d'évaluation :

Contrôle continu.

UE 7 : Séminaires de Recherches : Mémoire Niveau 1

Responsable :

J. Jozefowicz.

Intervenants :

J. Alessandri, L. Madelain, J. Jozefowicz, V. Rivière.

Objectif et compétence acquise :

Séminaires de recherches permettant aux étudiants d'appréhender le monde de la recherche sous différentes formes, lectures, conférences, en vue de la préparation à la rédaction d'un mémoire.

Contenu

Supervision des connaissances nécessaires en stage.

ECTS : 6

Forme d'évaluation :

Contrôle continu.

SEMESTRE 4

UE 1 : Troubles des apprentissages en milieu scolaire

Responsable :

J. Alessandri.

Intervenants :

J. Alessandri.

Objectif et compétence acquise :

Maîtrise des classifications internationales, et des différents types de prises en charge concernant les troubles des apprentissages en milieu scolaire.

Contenu

Etudes des différents troubles des apprentissages existant et les différents types de prise en charge.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Contrôle continu.

UE 2 : Troubles du développement chez l'adolescent et chez l'adulte

Responsable :

V. Rivière.

Intervenants :

V. Rivière.

Objectif et compétence acquise :

- Evaluation des personnes avec troubles du développement, maîtrise des différentes pathologies associées et principes de prise en charge.

Contenu

- Etude des différents troubles du développement chez l'adolescent et chez l'adulte ;
- Présentation des différentes prises en charge ;
- Les troubles chez les personnes vieillissantes seront également étudiés.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Contrôle continu.

UE 3 : Analyse expérimentale du comportement : apprentissage pavlovien

Responsable :

J. Jozefowicz.

Intervenants :

J. Jozefowicz.

Objectif et compétence acquise :

- Maîtrise des principaux modèles et des faits fondamentaux concernant l'apprentissage pavlovien ;
- Outils pour assimiler la littérature scientifique dans ce domaine.

Contenu

- Etudes approfondies des recherches sur le conditionnement pavlovien ;
- Le cours étudiera les principaux résultats obtenus dans ce domaine ainsi que les principaux modèles et s'intéressera aussi bien aux aspects psychologiques qu'aux bases neurophysiologiques de l'apprentissage pavlovien.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Contrôle continu.

UE 4 : Analyse expérimentale du comportement : apprentissage opérant

Responsable :

L. Madelain.

Intervenants :

L. Madelain.

Objectif et compétence acquise :

- Maîtrise des principaux modèles et des faits fondamentaux concernant l'apprentissage opérant ;
- Outils pour assimiler la littérature scientifique dans ce domaine.

Contenu

- Etudes approfondies des recherches sur le conditionnement opérant ;
- Le cours étudiera les principaux résultats obtenus dans ce domaine ainsi que les principaux modèles et s'intéressera aussi bien aux aspects psychologiques qu'aux bases neurophysiologiques de l'apprentissage pavlovien.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Contrôle continu.

UE 5 : Analyse expérimentale du comportement : Problématiques contemporaines

Responsable :

J. Alessandri.

Intervenants :

J. Alessandri.

Objectif et compétence acquise :

- Initiation des étudiants à des sujets avancés dans la recherche sur l'apprentissage en psychologie et en neurosciences ;
- Outils pour assimiler la littérature scientifique sur ces sujets.

Contenu

Le but de ce module est d'initier les étudiants à des problématiques se situant à la pointe de la recherche en psychologie et en neurosciences de l'apprentissage afin qu'ils puissent comprendre les développements de la recherche dans ce domaine au cours des quelques prochaines années.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Contrôle continu.

UE 6 : Pratiques en stages : Analyse et supervision niveau 4

Responsable :

J. Alessandri.

Intervenants :

Différents professionnels spécialisés, J. Alessandri, M. Becquet.

Objectif et compétence acquise :

- Maîtrise des différentes connaissances en psychologie du comportement en situation de stage ;
- Règles éthiques, code de déontologie et analyse des pratiques.

Contenu

Supervision des connaissances nécessaires en stage.

ECTS : 9

Forme d'évaluation :

Contrôle continu.

UE 7 : Séminaires de recherches : Mémoire niveau 2

Responsable :

L. Madelain.

Intervenants :

J. Alessandri, L. Madelain, J. Josefowicz, V. Rivière

Objectif et compétence acquise :

Séminaires de recherches permettant aux étudiants d'appréhender le monde de la recherche sous différentes formes, lectures, conférences, en vue de la préparation à la rédaction d'un mémoire.

Contenu

Supervision des connaissances nécessaires en stage.

ECTS : 6

Forme d'évaluation :

Contrôle continu.

**MASTER Sciences Humaines et Sociales,
Parcours : Psychologie du Travail :
Management des Organisations, Évaluation
et Ergonomie**

Responsable : Pascale Desrumaux

Option « Psychologie du Travail - Management des organisations »

Responsables : Pascale Desrumaux

PRESENTATION

Le MASTER 2 de psychologie du travail vise à donner aux étudiants une formation à la fois théorique et pratique. Cette formation concerne essentiellement le monde de l'entreprise et comporte trois orientations :

- une orientation principale centrée sur le management et les ressources humaines au sein de l'entreprise, orientation qui envisage les problèmes liés au recrutement, à la formation, à la gestion du personnel, et au développement des compétences.

- une orientation centrée sur l'activité de travail elle-même, son organisation, le climat social, les systèmes d'évaluation, orientation qui envisage également les aspects ergonomiques et psychopathologiques du travail et le rôle de la médecine du travail.

une orientation optionnelle centrée

soit ancrée dans une dynamique de recherche et de terrain portant sur

- les risques psychosociaux, conciliations et relations de travail

- les décisions, évaluations et jugements socioprofessionnels

soit sur un aspect professionnel (économie de l'entreprise et /ou marketing et/ou psychologie du consommateur (travail par objectifs, orientation-clients, gestion de la qualité)

La formation dispensée est généraliste puisque tous les aspects concernant la psychologie du travail et l'intervention en entreprise sont envisagés, mais c'est la première orientation centrée sur le management et les ressources humaines qui est privilégiée sur le plan du volume horaire. C'est cette orientation qui assure la plupart des débouchés professionnels aux étudiants, notamment dans le domaine de la gestion du personnel, du recrutement et de la formation et des diagnostics en matière de RPS.

Ce MASTER donne accès au titre professionnel de psychologue, sous réserve d'avoir acquis précédemment la licence et le master 1 de psychologie.

Attention : on ne prend pas avec Maîtrise, il faut le M1 !

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats doivent être titulaires du MASTER 1 de psychologie ou équivalent reconnu. Ce MASTER doit comporter, d'une manière ou d'une autre, une orientation psychologie du travail (UE de psychologie du travail de préférence, mémoire de recherche dans le domaine de la psychologie du travail, rapport de stage en entreprise). La deuxième orientation peut concerner de manière indifférente les autres champs de la psychologie (psychologie sociale, psychologie différentielle, psychologie clinique et pathologique, psychologie cognitive, psychologie de la santé).

Le candidat doit disposer du temps nécessaire pour suivre les cours et effectuer le stage dans les meilleures conditions. Le MASTER 2 se prépare normalement en un an. Des dispositions permettant d'effectuer le MASTER 2 en deux ans pourront être prises dans certains cas exceptionnels.

L'admission s'effectue d'abord sur dossier, le jury procède ensuite à une audition des candidats retenus à partir du dossier.

Le nombre d'étudiants par promotion est environ de 25 ; 3 places peuvent être réservées à des professionnels détenteurs de la maîtrise de psychologie qui souhaitent reprendre des études.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement comporte 8 UE au semestre 1 et 2 UE au semestre 2 pour un volume horaire de 360 h. La moitié de l'enseignement est assurée par des professionnels (Psychologues d'entreprise, Directeurs de Ressources Humaines, Consultants, etc...).

ÉVALUATION

Un contrôle est prévu dans chaque module

LE STAGE

Le stage doit consister en une étude portant sur la psychologie du travail et organisations. Par exemple, le stage portera sur des études de postes de travail, des études en lien avec

les ressources humaines, la gestion du personnel, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la formation, le conseil en individuel/collectif en formation et en bilan, l'organisation du travail, les changements du travail, l'out-placement, les conditions de travail, les risques psychosociaux etc...

Le stage donne lieu à un rapport de stage et à une soutenance. La note porte sur le déroulement du stage, sur le rapport de stage et la soutenance.

Examens

Semestre 3 Master2 psychologie du travail management des organisations, évaluation, ergonomie

Master 2 PT-Management des organisations

Numéro et intitulé UE	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral	Géré par
UE31 Ethique	Dossier ou oral	1	Oui		CT	Écrit ou oral	UFR

UE32. (mutualisée trois parcours MO, Evaluation Ergonomie) Droit du travail et relations professionnelles	questions écrites ou dossier ou oral	1	non	2h	CT	écrit	
UE33.1 Psychologie et Management des RH dans les organisations : - Gestion de projet et gestion stratégique des RH - Psychologie et développement des RH : audit social et évaluation des organisations	Dossiers et/ou oral	1	oui		CT	Ecrit et/ou oral	
UE34.1. Climats, communications, équipes et relations de travail : interventions en psychologie du travail	dossiers et/ou oral	1	oui	2h	CT	écrit et/ou oral	
UE35.1. Gestion du personnel, environnements humains et outils numériques	dossiers et/ou oral	1	oui	-	CT	écrit et/ou oral	

UE 36.1. GPEC : évaluation, recrutement et gestion des compétences	dossiers et/ou oral	1	oui	-	CT	écrit et/ou oral	
UE 37.1. Management de la formation et valorisation des compétences	Dossiers et/ou oral	1	non	-	CT	Ecrit et/ou oral	
UE38.1. Organisations, libéralisme et construction sociale de la personne	dossiers et/ou oral	1	non	-	CT		

Semestre 4

Numéro et intitulé UE	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral	Géré par
UE41 Approche ergonomique des risques	dossier et oral	-1	oui	-	CT	écrit et oral	

professionnels (mutualisé deux parcours master2 MO et Ergonomie)							
UE 42 (mutualisée deux parcours master2 MO et Evaluation) Risques psychosociaux, qualité de vie et conciliations : recherches, diagnostics et plans d'intervention	Exercices et/ou dossier et/ou oral	1	non	-	CT	écrit et/ou oral	
UE 43.1 De la production à la consommation, techniques du marketing	dossiers	1	oui	-	CT	écrit	
UE 44.1 Méthodologie et stage d'insertion professionnelle : 1- Méthodologie de l'insertion; 2 - Tests et méthodes de mesure; 3 - Conduite de réunion	Rapport de stage et soutenance	1	oui	-	CT	Ecrit et oral	
UE 45.1 Stage, mémoire et soutenance	Mémoire (TER) et soutenance	1	oui	-	CT	Ecrit et oral	

--	--	--	--	--	--	--	--

Master 2 PT-Ergonomie

Semestre 3

Numéro et intitulé UE	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral	Géré par
UE 33 : Analyse du travail et méthodologie de l'intervention ergonomique	exercices et/ou dossier et/ou oral	-1	oui	-	CT	écrit et/ou oral	
UE 34 : Ergonomie et conduite de projet	exercices et/ou dossier et/ou oral	-1	oui	-	CT	écrit et/ou oral	
UE35 : Anthropométrie, biomécanique et ambiances physiques de travail	exercices et/ou dossier et/ou oral	-1	oui	-	CT	écrit et/ou oral	

UE 36 : Analyse des activités expertes en environnement complexe	dossier ou oral	-1	oui	-	CT	écrit ou oral	
UE 37 : Ergonomie, facteurs humains, populations au travail	dossier ou oral	-1	oui	-	CT	écrit ou oral	
UE38 Ergonomie des technologies innovantes. Ergonomie des IHM	dossier ou oral	-1	oui	-	CT	écrit ou oral	

Semestre 4

Numéro et intitulé UE	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral	Géré par
UE41 Approche ergonomique des risques professionnels	dossier et oral	-1	oui	-	CC	écrit et oral	
UE42 Initiation à la recherche	dossier ou oral	-1	oui		CT	écrit ou oral	

UE43 Economie de l'entreprise et sociologie du travail	exercices ou dossier ou oral	-1	oui		CT	écrit ou oral	
UE44 Stage et méthodologie d'insertion professionnelle	Rapport de stage et soutenance	-1	oui	-	CT	écrit et oral	
UE 45 TER	Mémoire et soutenance	-1	oui	-	CT	écrit et oral	

Master 2 PT-Evaluation

Semestre 3

Numéro et intitulé UE	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral	Géré par
UE 33.2 : Théories et méthodes d'évaluation des éléments cognitifs (intelligence, aptitudes, connaissances)	exercices et/ou dossier et/ou oral	-1	non	-	CT	écrit et/ou oral	
UE 34.2 : Théories et méthodes d'évaluation des éléments	exercices et/ou dossier et/ou oral	-1	non	-	CT	écrit et/ou oral	

affectifs et motivationnels (personnalité, motivation, intérêts, valeurs)							
UE 35.2 : Evaluation dans le cadre professionnel : questions théoriques et problèmes méthodologiques	exercices et/ou dossier et/ou oral	-1	non	-	CT	écrit et/ou oral	
UE 36.2 : Interventions et pratiques en psychologie du travail : le recrutement	exercices et/ou dossier et/ou oral	-1	oui	-	CT	écrit et/ou oral	
UE37.2 : Interventions et pratiques en psychologie du travail : formation professionnelle, bilans de compétences, VAE	exercices et/ou dossier et/ou oral	-1	oui	-	CT	écrit et/ou oral	
UE 38.2 Statistiques et méthodologies appliquées au domaine de l'évaluation et du testing	exercices et/ou dossier et/ou oral	-1	oui	-	CT	écrit et/ou oral	

Semestre 4

Numéro et intitulé UE	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral	Géré par
UE 41.2 Interventions et pratiques auprès d'un public fragilisé	exercices et/ou dossier et/ou oral	-1	oui	-	CT	écrit et/ou oral	
UE 42.2 Risques psychosociaux, qualité de vie et conciliations : recherches, diagnostics et plans d'intervention (mutualisé PTMO)	exercices et/ou dossier et/ou oral	-1	oui		CT	écrit et/ou oral	
UE 43.2 Interventions et pratiques en psychologie de l'orientation	exercices et/ou dossier et/ou oral	-1	oui		CT	écrit et/ou oral	
UE 44.2 Stage et méthodologie d'insertion professionnelle	Rapport de stage et soutenance	-1	oui	-	CT	écrit et oral	

UE 45.2 TER	Mémoire et soutenance	-1	oui	-	CT	écrit oral	et	
-------------	-----------------------	----	-----	---	----	---------------	----	--

SEMESTRE 3

UE 31 : Ethique et déontologie

Responsable :

P. Desrumaux, J.-M. Gallina, L. Rémy, J. Forrierre.

Objectif et compétence acquise :

Les étudiants devront maîtriser la réglementation, l'éthique et la déontologie liée à la pratique de la psychologie et à la recherche en psychologie.

Contenus :

L'enseignement portera sur l'épistémologie, l'éthique, les législations et la déontologie spécifique à la pratique de la psychologie et à la recherche en psychologie.

Cette partie du cours sera commune à toutes les spécialités (12h). L'enseignement sous forme de TD (12h) sera spécifique aux différentes spécialités. Les limites et difficultés de l'intervention du psychologue

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

QCM et/ou question(s) ouverte(s), exercices, dossiers, exposé.

UE 32 : Droit du travail et relations professionnelles

Responsable :

L. Draï, N. Przygodzki-Lionet.

Intervenants :

L. Draï, N. Przygodzki-Lionet, D. Lionet.

Objectif et compétence acquise :

Comprendre les enjeux et mécanismes spécifiques du droit du travail

Comprendre le fonctionnement des institutions juridiques

Contenu :

Thèmes importants et connaissances juridiques concernant la relation individuelle de travail (contrat (s), durée du travail, droits et pouvoirs des parties, ruptures...), rôle des différentes institutions représentatives du personnel dans l'entreprise

Institutions juridiques et rôle du psychologue du travail au sein de ces institutions.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Questions écrites ou dossier ou oral.

UE 33 : Psychologie et Management des RH dans les organisations : - Gestion de projet et gestion stratégique des RH - Psychologie et développement des RH : audit social et évaluation des organisations

Responsable :

P. Desrumaux.

Intervenants :

A. Dhondt, J. Bouton, M. Lévêque, F. Hien, M. Darre, S. De Bosscher.

Objectif et compétence acquise :

- Connaissances des pratiques professionnelles en RH, perspective stratégique, place de la psychologie en RH, diversité de la fonction RH ;
- Être capable de réaliser un audit social, développer ses compétences en gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, comprendre au travers de projets de création d'entreprise les exigences liées à la gestion et au fonctionnement d'une entreprise.

Contenu :

- Appropriation de thématiques RH liées à l'intervention professionnelle d'un psychologue du travail à travers des exercices « ludiques », mises en situation.

Outils de formation interactifs dans le cadre d'animation de groupes ;

- Réaliser un audit social, démarches, champs d'application et niveaux d'analyse (conformité, efficacité, pertinence, cohérence) selon les principes méthodologiques de l'IAS ;

Savoir répondre à un appel d'offre et élaborer le cahier des charges correspondant.

- GPEC Maîtriser les outils et techniques d'investigation appliqués aux champs des RH (Evaluation des processus RH, gestion des RH, formation, recrutement, rémunération, etc.), du management, des organisations.

ECTS : 6

Forme d'évaluation :

Dossier et/ou oral.

UE 34 : Climats, communications, équipes et relations de travail : interventions en psychologie du travail

Responsable :

E. Dose.

Intervenants :

E. Dose, L. Michel, A. Dhondt, C. Ruffin, C. Lemoine, S. Soullier.

Objectif et compétence acquise :

- Connaître les acteurs du dialogue social, les démarches de négociation, de suivi du climat social et savoir intervenir en psychologie, dialogue RH – salariés

Contenu :

Travail sur les relations dans l'entreprise au travers du Développement des Ressources Humaines et sur l'intervention du Psychologue du Travail à partir de cas concrets rencontrés et d'outils ;

- Gestion de carrière en fonction de problématiques de l'entreprise et de la politique RH,
- Processus du recrutement et impacts sur la gestion des ressources humaines et le management ;
- Outplacement (individuel et collectif) et son utilisation illustrée par des cas concrets,
- Impact de la GRH sur le climat social ;
- Instances représentatives du personnel.

ECTS : 6

Forme d'évaluation :

Dossier et/ou oral.

UE 35 : Gestion du personnel et évaluations, environnements humains et outils numériques

Responsable :

S. De Bosscher.

Intervenants :

S. Reyms, P. Desrumaux.

Objectif et compétence acquise :

Connaissance des procédures de gestion du personnel (paie, évaluation annuelle) et des méthodes en recrutement et en évolution de carrière.

Contenus :

Missions du DRH : -Systèmes de classifications, Architecture de paie, Eléments de rémunération bruts, droit du travail appliqué à la durée du travail et à la rémunération (heures supplémentaires, travail de nuit, fériés...), Rémunération par objectifs, Participation, intéressement, plan d'épargne, PERCO, Charges sociales, prévoyance, retraite.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Dossier et/ou oral.

UE 36 : GPEC : évaluation, recrutement et gestion des compétences

Responsable :

P. Desrumaux.

Intervenants :

C. Ruffin, P. Desrumaux.

Objectif et compétence acquise :

- Connaître les méthodes d'évaluation et leurs conséquences, analyse des compétences, analyse de postes, gestion prévisionnelles (s) des emplois et des compétences.

Contenus :

- Présentation du cadre de la GPEC – Retour sur les démarches d’entretien en entreprise - distinction entretien individuel annuel (EIA) et entretien professionnel (EP) : cadre réglementaire, processus RH en jeu, dynamique psycho-sociale de ces deux types d’entretien
- Démarche, Phases du recrutement et Méthodes de recrutement
- Notions de profil de poste et de référentiel,
- Outils classiques et innovants en matière de recrutement, Validité des outils de recrutement
- Atelier tests (maîtrise des tests de la passation à la correction et l’interprétation).

ECTS : 3

Forme d’évaluation :

Dossier et/ou oral.

UE 37 : Management de la formation et valorisation des compétences

Responsable :

E. Dose.

Intervenants :

E. Dose, R. Kowalski, S. Akbi.

Objectif et compétence acquise :

- Connaissance des systèmes de formation professionnelle, savoir élaborer un plan de formation en entreprise, évaluation de la formation.

Contenu :

- Les différents acteurs de la formation, les enjeux liés aux acteurs, différents dispositifs existants (PLAN, DIF, FONGECIF, contrats en alternance, pro, professionnalisation, stages) ;
- Comment élaborer le plan de formation, prise en compte des besoins, analyse de la demande ;
- Le plan de formation, suivi, budget, adéquation et cohérence avec les projets d’entreprise. Evaluation des formations. Valorisation des compétences.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Dossier et/ou oral.

UE 38 : Organisations, libéralisme et construction sociale de la personne

Responsable :

Intervenants :

Objectif et compétence acquise :

- Développement des capacités de réflexion concernant le fonctionnement des organisations
- Développement de la réflexivité et de la capacité d'analyse des enjeux de la pratique de la psychologie.

Contenu :

- Les organisations (au sens large : entreprises, institutions, associations) sont à la fois des lieux de socialisation et des lieux où les rapports sociaux sont organisés par des politiques. Les politiques actuelles sont les politiques libérales (néo-libérale). Ces politiques libérales relèvent du pragmatique mais aussi de l'idéologique. Sur ce dernier point, les politiques libérales reposent sur une certaine représentation de la personne humaine.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Dossier et/ou oral.

SEMESTRE 4

UE 41 : Approche ergonomique de l'évaluation des risques professionnels

Responsable

J. Forrierre.

Intervenants

J. Forrierre.

Objectif et compétence acquise

- Acquisition de connaissances et de compétences pour intervenir sur des problématiques de prévention des risques professionnels

Contenu :

Le cours a pour objectif de présenter différentes conceptions des notions de risque et de prévention. En présentant le cadre réglementaire et son évolution, il s'agit de discuter le concept de risque tel qu'il est proposé par la loi et de proposer une lecture du risque géré par l'opérateur ; ceci afin d'élaborer des démarches de prévention adaptées qui répondent aux prescriptions légales tout en prenant en compte la gestion de ce risque par les travailleurs.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Dossier et oral.

UE 42 : Risques psychosociaux, qualité de vie et conciliations : recherches, diagnostics et plans d'intervention

Responsable :

P. Desrumaux.

Intervenants :

P. Desrumaux, M. Lourel, T. Machado, C. Czabanski-Lemonnier.

Objectif et compétence acquise :

- S'approprier les principaux enjeux actuels en matière de santé au travail.
- Connaître les modèles de santé en psychologie du travail ;
- Comprendre et savoir poser des problématiques de recherche en santé au travail, tester des modèles et les contextualiser ;
- Acquérir des compétences à visée professionnalisante (démarche de diagnostic, DU, plans...);
- Savoir réaliser un diagnostic de santé psychologique et de RPS.

Contenu :

- Modèles, méthodologies de recherche, mesures, diagnostics, plans de préventions appliqués aux problématiques des Risques Psycho-Sociaux au travail, du rapport au travail, des relations au travail.
- Ces éléments sont suggérés en relation avec les thèmes du stress, du harcèlement moral, des conduites pro et antisociales au travail, du burnout et de la santé psychologique au travail (bien-être/détresse au travail, ajustement), de l'articulation entre les domaines de vie au travail, hors travail. Etude de diagnostics réalisés par un cabinet.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Exercices et/ou dossier et/ou oral.

UE 43 : De la production à la consommation, techniques du marketing

Responsable :

P. Desrumaux.

Intervenants :

J. Coustenoble, S. Pohl (professeur psychologie du travail et de la consommation IULB)

Objectif et compétence acquise :

- Acquérir les fondamentaux et s'approprier la terminologie marketing, comprendre la psychologie du consommateur dans une perspective de stratégie marketing, être préparé à mener une étude de marché, pouvoir construire et présenter un projet marketing.

Contenu :

De l'étude de marché à l'élaboration d'une stratégie : construire l'étude de marché et appréhender la dimension du marché, segmenter le marché, positionner un produit, définir une stratégie. Développer le plan marketing : travail par objectifs, orientation-clients, gestion de la qualité.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Dossiers.

UE 44 : Stage et méthodologie d'insertion professionnelle

Méthodologie et stage d'insertion professionnelle : 1- Méthodologie de l'insertion ; 2 - Tests et méthodes de mesure ; 3 - Conduite de réunion

Responsable :

P. Desrumaux

Intervenants :

P. Desrumaux, S. De Bosscher, E. Dose, O. Janssen, S. Soullier, H. Clety.

Objectif et compétence acquise :

- Développer et mettre en pratique ses connaissances dans un champ de la psychologie du travail.

Contenu :

- Assurer les missions du psychologue du travail (management des RH gestion de projets, traitement de problématiques organisationnelles, gestion des compétences, gestion des risques).
- Mise en œuvre sur le terrain des missions, des outils de mesure et de diagnostic valides, des pratiques de suivi, évaluation, des outils de bilan et d'évaluation.
- Conduite de réunion

ECTS : 15

Forme d'évaluation :

Rapport de stage et soutenance.

UE 45 : TER (recherche de master2)

Responsable :

P. Desrumaux

Intervenants :

P. Desrumaux, S. De Bosscher, E. Dose, O. Janssen.

Objectif et compétence acquise :

- Mettre en pratique ses connaissances du champ de la psychologie du travail et de la GRH sur le terrain (entreprises, cabinets, associations...),
Ex : Mettre en place audit social dans les organisations, un diagnostic RPS, une démarche GPEC
- Mener une recherche dans ces champs

Contenu :

L'UE vise l'accompagnement collectif et individuel à la réalisation d'un travail de recherche par l'étudiant. Celui-ci pourra être effectué sur le terrain de stage ou sur tout autre terrain. Suivi des stages et mémoires de recherche

ECTS : 6

Forme d'évaluation :

Mémoire (TER) et soutenance.

Option « Psychologie du Travail - Évaluation »

Responsables : Jean-Marie GALLINA et Ludovic REMY

PRESENTATION

Cette formation de Psychologie du Travail est à la fois théorique et pratique (plus de 60% des enseignements sont assurés par des professionnels). Il s'agit d'une formation généraliste de Psychologie du Travail, centrée principalement sur la psychologie de la personne au travail.

Les psychologues issus de cette formation seront des professionnels qui maîtrisent les questions de formation, d'insertion, de recrutement et de gestion des carrières, qui connaissent le marché de l'emploi ainsi que les champs institutionnels et organisationnels en rapport avec la formation et l'évaluation et qui maîtrisent les techniques d'information, de bilan, de conseil, d'aide à la décision et à la gestion des transitions.

Ils seront également aptes à analyser les demandes, à procéder à l'expertise, à en restituer efficacement les résultats, à tirer des conclusions et à proposer des recommandations adaptées.

Leurs compétences porteront, enfin, sur l'analyse des conduites des personnes au sein des systèmes de travail, de formation et d'information.

La formation dispensée demeure assez généraliste et assure la majorité des débouchés professionnels dans les domaines suivants : recrutement, bilan de compétences, insertion professionnelle, orientation professionnelle, reclassement, outplacement, bilan de carrière, évaluation des compétences, étude de poste, référentiels métiers, formation professionnelle, gestion des ressources humaines, orientation scolaire,...

Ce master donne accès au titre professionnel de psychologue, sous réserve de l'acquisition préalable de la licence et de la maîtrise de psychologie (ou du master 1 correspondant).

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats doivent être titulaires du master1 de psychologie ou d'un titre équivalent reconnu. Ce master 1 doit comporter une orientation dans le domaine de la psychologie différentielle ou de la psychologie du travail ou - de manière indifférente - des autres champs de la psychologie cognitive.

Le candidat doit disposer du temps nécessaire pour suivre les cours et effectuer le stage dans les meilleures conditions. Le master 2 se prépare normalement en une année. Des dispositions permettant d'effectuer le master 2 en deux années pourront être prises dans certains cas exceptionnels.

L'admissibilité s'effectue d'abord sur dossier ; le jury procède ensuite à une audition des candidats retenus à partir du dossier. Une liste d'admission est alors établie.

Le nombre d'étudiants par promotion est environ de 15 ; 3 places peuvent être réservées à des professionnels, détenteurs de la maîtrise de psychologie ou équivalent, qui souhaitent reprendre des études.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement comporte 8 modules au premier semestre et 4 modules au second semestre pour un volume horaire de 360 h. Les enseignements sont assurés pour partie par des professionnels et pour partie par des enseignants universitaires.

L'enseignement se déroule essentiellement d'octobre à mars ; il est complété par un stage dont la durée totale est d'au moins trois mois.

ÉVALUATION

Un contrôle est prévu dans chaque module, à l'exception du module 44 (stage) du second semestre.

Il peut consister en des épreuves habituelles d'examen (écrit ou oral) ou en la réalisation de dossiers selon les dispositions qui seront prises dans chacun des modules.

LE STAGE

Le stage doit être effectué dans une organisation industrielle, commerciale, administrative ou de service. Sa durée est d'au moins trois mois (500 h).

Il donne lieu à une convention de stage entre l'Université de Lille 3 et l'organisation qui accueille le stagiaire.

Le stage doit permettre au stagiaire d'intervenir - en réponse à une demande sociale ou institutionnelle. Cette intervention doit comporter l'évaluation de personnes, de groupes, d'institutions ou de situations ; elle doit déboucher sur des propositions concrètes d'action.

L'objet de l'intervention doit être accepté par les responsables du stage, par le psychologue référent, par le tuteur le cas échéant et par le responsable enseignant du master.

Le stage donne lieu à la rédaction de deux documents qui restituent les conclusions en fonction du commanditaire et de la nature de la demande :

- l'un des documents est professionnel et à destination de l'organisation d'accueil,
- l'autre, universitaire, sera plus théorique et prendra la forme d'un travail de recherche, (à certaines conditions ces deux documents peuvent être fondus en un seul)

Ces travaux donnent lieu à soutenance.

SEMESTRE 3

UE 31 : Ethique et déontologie

Responsable :

Pascale Desrumaux, Jean-Marie Gallina, Ludovic Rémy, Justine Forrierre.

Objectif et compétence acquise :

Les étudiants devront maîtriser la réglementation, l'éthique et la déontologie liée à la pratique de la psychologie et à la recherche en psychologie.

Contenus :

L'enseignement portera sur l'épistémologie, l'éthique, les législations et la déontologie spécifique à la pratique de la psychologie et à la recherche en psychologie.

Cette partie du cours sera commune à toutes les spécialités (12h). L'enseignement sous forme de TD (12h) sera spécifique aux différentes spécialités. Les limites et difficultés de l'intervention du psychologue

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

UE 32 : Droit du travail et relations professionnelles

Responsable :

Laurent Drai, Nathalie Przygodzki-Lionet

Intervenants :

Objectif et compétence acquise :

Comprendre les enjeux et mécanismes spécifiques du droit du travail

Comprendre le fonctionnement des institutions juridiques

Contenu :

Thèmes importants et connaissances juridiques concernant la relation individuelle de travail (contrat (s), durée du travail, droits et pouvoirs des parties, ruptures...), rôle des différentes institutions représentatives du personnel dans l'entreprise

Institutions juridiques et rôle du psychologue du travail au sein de ces institutions.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Questions de cours et TD ou dossier en contrôle terminal.

UE 33 : Théories et méthodes d'évaluation des éléments cognitifs (intelligence, aptitudes et connaissances)

Responsable :

Jean-Marie Gallina

Objectif et compétence acquise :

- Développer les compétences associées à l'examen psychologique de la sphère cognitive des personnes.

Contenu :

- Présentation des modèles permettant l'évaluation des éléments cognitifs.
- Présentation des principaux outils actuels utilisés dans le cadre de l'examen psychologique.
- Présentation de l'évaluation dynamique, du potentiel d'apprentissage, des compétences professionnelles et de l'étude des stratégies de résolution.

ECTS : 6

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 34 : Théories et méthodes d'évaluation des éléments affectifs et motivationnels (personnalité, motivation, intérêts et valeurs)

Responsable :

Olivier Janssen

Objectif et compétence acquise :

- Développer les compétences associées à l'examen psychologique de la sphère cognitive des personnes

Contenu :

- Présentation des modèles permettant l'évaluation des éléments conatifs.
- Présentation des principaux outils actuels utilisés dans le cadre de l'examen psychologique.
- La personnalité en orientation : maturité, motivation, indécision.
- La personnalité en entreprise.
- L'évaluation des valeurs.
- L'évaluation des intérêts professionnels.

ECTS : 6

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 35 : Evaluation dans le cadre professionnel : questions théoriques et problèmes méthodologiques

Responsable :

Jean-Marie Gallina

Objectif et compétence acquise :

- Acquérir une bonne perception des singularités de l'évaluation dans différents contextes et savoir ajuster l'intervention au contexte dans lequel elle intervient.
- Etre en mesure de développer une réflexion critique sur les finalités de l'évaluation.

Contenu :

1. Apports théoriques : la notion d'évaluation : analyse sémantique, considérations épistémologiques et réflexion éthique.
2. Apports pratiques : l'évaluation du personnel dans une entreprise privée, l'évaluation du personnel dans une entreprise publique, l'évaluation du système éducatif.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 36 : Interventions et pratiques en psychologie du travail : le recrutement

Responsable :

Eric Dose

Objectif et compétence acquise :

Intégrer des approches différentielles, psychosociales, organisationnelles et développementales afin de comprendre le processus de sélection et de comprendre les facteurs de réussite d'un recrutement.

Contenu :

- Description des différentes étapes fondamentales d'un recrutement et démarches de validation des procédures.
- Présentation des outils de sélection et leur validité, des biais évaluatifs et normes sociales de jugements professionnels susceptibles de générer des discriminations. Présentation d'étude de cas et zoom sur les assessment centers.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 37 : Interventions et pratiques en psychologie du travail : formation professionnelle, bilans de compétences, VAE.

Responsable :

Ludovic Rémy

Objectif et compétence acquise :

- Connaissance des pratiques de différents dispositifs et des enjeux et objectifs spécifiques.
- Repérer les différentes fonctions dans ces différents dispositifs en rapport aux principes, textes, institutions.

Contenu :

- Accompagnement des personnes et formation tout au long de la vie.
- Méthodologie du bilan de compétences.
- Principes et dispositions légales du processus de validation des acquis de l'expérience. - Etude des effets des pratiques des psychologues. Des présentations d'études de cas seront réalisées par des professionnels.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 38 : Statistiques et méthodologies appliquées au domaine de l'évaluation et du testing

Responsable :

Ludovic Rémy

Objectif et compétence acquise :

- Connaître les étapes de construction ou de révision d'un test.
- Savoir rédiger un manuel de test.
- Savoir contrôler les qualités métriques d'un test.

Contenu :

- Présentation des qualités métriques des tests : la sensibilité, la fidélité et la validité. Etude de manuels de tests.
- Réalisation d'une étude de validation et de révision d'une épreuve psychométrique.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

SEMESTRE 4

UE 41 : Interventions et pratiques auprès d'un public fragilisé

Responsable :

Sabine De Bosscher

Objectif et compétence acquise :

- Apporter des connaissances relatives aux publics fragilisés et aux concepts théoriques pertinents dans l'accompagnement.

Contenu :

- Insertion de publics spécifiques fragilisés (handicap psychique, déficience intellectuelle, situation de précarité, détenus).
- Présentation des différents dispositifs.
- Présentation des concepts théoriques utiles dans le champ de l'orientation professionnelle, de l'insertion et du conseil.
- Présentation d'études de cas par des professionnels.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 42 : Risques psychosociaux, qualité de vie et conciliations : recherches, diagnostics et plans d'intervention

Responsable :

Pascale Desrumaux

Objectif et compétence acquise :

- S'approprier les principaux enjeux actuels en matière de santé au travail.
- Connaître les modèles de santé en psychologie du travail ;
- Comprendre et savoir poser des problématiques de recherche en santé au travail, tester des modèles et les contextualiser ;
- Acquérir des compétences à visée professionnalisante (démarche de diagnostic, DU, plans...);
- Savoir réaliser un diagnostic de santé psychologique et de RPS.

Contenu :

- Modèles, méthodologies de recherche, mesures, diagnostics, plans de préventions appliqués aux problématiques des Risques Psycho-Sociaux au travail, du rapport au travail, des relations au travail.
- Ces éléments sont suggérés en relation avec les thèmes du stress, du harcèlement moral, des conduites pro et antisociales au travail, du burnout et de la santé psychologique au travail (bien-être/détresse au travail, ajustement), de l'articulation entre les domaines de vie au travail, hors travail. Etude de diagnostics réalisés par un cabinet.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Dossier (CC)

UE 43 : Interventions et pratiques en psychologie de l'orientation

Responsable :

S. Nafati

Objectif et compétence acquise :

Connaissance des théories et des pratiques dans le cadre de la psychologie de l'orientation.

Contenu :

- Présentation des théories et recherches sur la psychologie de l'orientation vers les études, les formations et les professions, des jeunes encore scolarisés et des adultes.
- Examen des pratiques d'aide à l'orientation scolaire et professionnelle.
- Bilan des pratiques et fondements éthiques.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 44 : Stage et méthodologie d'insertion professionnelle
Méthodologie et stage d'insertion professionnelle :
1- Méthodologie de l'insertion; 2 - Tests et méthodes de mesure; 3 - Conduite de réunion

Responsable :

Ludovic Rémy et Jean-Marie Gallina

Objectif et compétence acquise :

- Mise en pratique des connaissances sur le lieu du stage.

Contenu :

- Conduite de réunions. Suivi de stages.

ECTS : 15

Forme d'évaluation :

Rapport de stage avec soutenance.

UE 45 : TER (Recherche de master 2)

Responsable :

Objectif et compétence acquise :

- Mise en pratique des connaissances sur le lieu du stage.

Contenu :

- L'UE vise l'accompagnement collectif et individuel à la réalisation d'un travail de recherche par l'étudiant. Celui-ci pourra être effectué sur le terrain de stage ou sur tout autre terrain. Suivi des stages et mémoires de recherche.

ECTS : 6

Forme d'évaluation :

Rapport de stage avec soutenance.

Option « Psychologie du Travail - Ergonomie »

Responsable : Justine Forrière

PRESENTATION

Le MASTER d'Ergonomie vise à donner aux étudiants une formation à la fois théorique et pratique. Cette formation est orientée vers la compréhension du travail réel en vue d'agir sur l'aménagement et la conception des systèmes de travail au sein des entreprises et des organisations. La transformation du travail ainsi réalisée est évaluée selon des critères à la fois d'efficacité et de fiabilité du fonctionnement des systèmes et de préservation de la santé des personnes qui y travaillent.

La formation comporte trois grands axes :

- un axe méthodologique orienté sur la conduite de l'analyse du travail et sur la construction d'une intervention ergonomique en réponse à une demande sociale, ainsi que sur la coopération de l'ergonome avec les autres acteurs des projets ;
- des connaissances relatives au fonctionnement individuel et collectif de l'homme en situation de travail, à son activité et aux effets du travail sur la santé ;
- des connaissances relatives à l'entreprise, son organisation, son fonctionnement, les technologies utilisées, les processus de conception.

Le MASTER vise ainsi à former des ergonomes possédant une bonne capacité d'intervention dans une diversité de secteurs d'activité (industriel, des services, agricole, construction, etc.). L'accent est mis sur la contribution de l'ergonome à la conduite de projets de conception et à la transformation de situations de travail existantes. Il doit également permettre des débouchés dans la prévention des risques professionnels, l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées, ainsi que l'intégration au sein des équipes pluridisciplinaires de santé au travail.

Ce MASTER donne accès au titre professionnel de psychologue, sous réserve d'avoir acquis précédemment la licence et la maîtrise de psychologie.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats doivent être titulaires du MASTER 1 de psychologie ou équivalent reconnu. Ce MASTER doit comporter, d'une manière ou d'une autre, une orientation psychologie du travail et ergonomie (UE de psychologie du travail d'ergonomie de préférence ou bien mémoire de recherche dans le domaine de la psychologie du travail ou de l'ergonomie, rapport de stage en entreprise). La deuxième orientation peut concerner de manière indifférente les autres champs de la psychologie (en particulier la psychologie cognitive).

Le candidat doit disposer du temps nécessaire pour suivre les cours et effectuer le stage dans les meilleures conditions. Le MASTER 2 se prépare normalement en un an. Des dispositions permettant d'effectuer le MASTER 2 en deux ans pourront être prises dans certains cas exceptionnels.

L'admission s'effectue sur dossier, le jury procède ensuite à une audition des candidats retenus à partir du dossier.

Le nombre d'étudiants par promotion est environ de 15 ; 3 places peuvent être réservées à des professionnels détenteurs de la maîtrise de psychologie ou équivalent qui souhaitent reprendre des études.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT ET EVALUATION

L'enseignement comporte 8 unités d'enseignement au semestre un et 5 modules au semestre deux pour un volume horaire de 360 h. Au moins la moitié de l'enseignement est assuré par des professionnels (Ergonomes d'entreprise, Ergonomes consultants, Cadres et professionnels d'entreprise, etc.). L'enseignement se déroule essentiellement d'octobre à mars ; il est complété par un stage de trois mois minimum effectué en dehors de la période d'enseignement.

Un contrôle est prévu dans chaque module (à l'exception des UE44 et 45 du second semestre). Il peut avoir lieu soit durant l'année, soit en fin d'année à l'issue des enseignements. Il peut consister en des épreuves habituelles d'examen (écrit 2 heures ou oral) ou dans la réalisation d'un dossier selon les dispositions qui seront prises dans chacun des modules.

LE STAGE

Le stage doit s'effectuer dans une organisation industrielle, commerciale, administrative ou de service. Sa durée est de 3 mois minimum (500 h).

Le stage doit consister en une intervention en réponse à une demande sociale portant par exemple sur des problèmes de production, de santé ou de sécurité au travail, d'organisation ou de conditions de travail, etc. Cette intervention doit déboucher sur des propositions concrètes d'actions ou de changements dans l'organisation d'accueil.

Le sujet de l'intervention doit être accepté par les responsables du stage, le psychologue référent, le tuteur le cas échéant et le responsable enseignant du master.

Le stage donne lieu à une convention de stage entre l'Université de Lille 3 et l'organisation qui accueille le stagiaire.

Le stage donne lieu à un rapport de stage et à une soutenance. Le stage et les méthodes associées (UE 44) sont affectés de 15 crédits ECTS et font l'objet d'une double notation portant sur le déroulement du stage, sur le rapport de stage et la soutenance.

SEMESTRE 3

UE 31 : Ethique et déontologie

Responsable :

Pascale Desrumaux, Jean-Marie Gallina, Ludovic Rémy, Justine Forrierre.

Objectif et compétence acquise :

Les étudiants devront maîtriser la réglementation, l'éthique et la déontologie liée à la pratique de la psychologie et à la recherche en psychologie.

Contenus :

L'enseignement portera sur l'épistémologie, l'éthique, les législations et la déontologie spécifique à la pratique de la psychologie et à la recherche en psychologie.

Cette partie du cours sera commune à toutes les spécialités (12h). L'enseignement sous forme de TD (12h) sera spécifique aux différentes spécialités. Les limites et difficultés de l'intervention du psychologue

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal (dossier).

UE 32 : Droit du travail et relations professionnelles

Responsable

Laurent Drai, Nathalie Przygodzki-Lionet

Objectif et compétence acquise

- Comprendre les enjeux et mécanismes spécifiques du droit du travail
- Comprendre le fonctionnement des institutions juridiques

Contenu :

- Thèmes importants et connaissances juridiques concernant la relation individuelle de travail (contrat (s), durée du travail, droits et pouvoirs des parties, ruptures...), rôle des différentes institutions représentatives du personnel dans l'entreprise
- Institutions juridiques et rôle du psychologue du travail au sein de ces institutions

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 33 : Analyse du travail et méthodologie de l'intervention ergonomique

Responsable

Jeanne Thébault

Objectif et compétence acquise

- Acquisition de connaissances et de compétences pour mener une intervention en analyse ergonomique du travail.

Contenu :

Cette UE permettra de présenter la méthodologie d'intervention ergonomique, ses différentes étapes (analyse de la demande, choix et analyse des situations de travail, formulation du diagnostic) et ses méthodes.

ECTS : 6

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 34 : Ergonomie et conduite de projet

Responsable

Justine Forrierre

Objectif et compétence acquise

- Acquisition de connaissances et de compétences pour mener une conduite de projet

Contenu :

- Cette UE présente la méthodologie générale de conduite de projets (acteurs, étapes, méthodes).
- Seront ensuite plus spécifiquement abordées la conduite de projet industriel, la conduite de projet architecturale, la conduite de projet informatique, l'accompagnement au changement.

ECTS : 6

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 35 : Anthropométrie, biomécanique et ambiances physiques de travail

Responsable

Justine Forrierre

Objectif et compétence acquise

- Acquisition de connaissances et de compétences pour réaliser des mesures au poste de travail

Contenu :

- Cette UE présente différentes notions d'anthropométrie, de biomécanique et de physiologie appliquées à l'homme en situation de travail.
- Seront également présentées les ambiances physiques de travail (ambiance sonore, ambiance lumineuse, ambiance thermique) et leur métrologie.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Contrôle continu.

UE 36 : Analyse des activités expertes en environnement complexe

Responsable

Justine Forrierre

Objectif et compétence acquise

- Acquisition de connaissances et de compétences pour analyser la dimension cognitive de l'activité.

Contenu :

Cette UE apporte des connaissances sur l'analyse de la dimension cognitive de l'activité de travail (analyse des représentations, des connaissances, des procédures et des stratégies).

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 37 : Ergonomie, facteurs humains, populations au travail

Responsable

Justine Forrierre

Objectif et compétence acquise

- Acquisition de connaissances et de compétences pour mener des interventions auprès de certains publics (personnes en situation de handicap)

Contenu :

Ce cours présente les relations possibles entre certaines caractéristiques des populations au travail (âge, genre, situation de handicap) et les déterminants organisationnels et leur impact sur l'activité et la santé des opérateurs. Il permet également d'aborder la question de la construction de l'intervention auprès de ces populations.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 38 : Ergonomie des technologies innovantes. Ergonomie des IHM

Responsable

Sylvie Pelayo

Objectif et compétence acquise

- Acquisition de connaissances et de compétences pour intervenir sur des questions de conception d'IHM

Contenu :

Ce cours a pour objectif de former les étudiants aux théories et pratiques de l'analyse ergonomique des IHM et de les préparer à concevoir (ou à aider à concevoir) des IHM en mettant en œuvre des démarches ergonomiques pour intégrer les facteurs humains à l'usage.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

SEMESTRE 4

UE 41 : Approche ergonomique de l'évaluation des risques professionnels

Responsable

Justine Forrierre

Objectif et compétence acquise

- Acquisition de connaissances et de compétences pour intervenir sur des problématiques de prévention des risques professionnels

Contenu :

Le cours a pour objectif de présenter différentes conceptions des notions de risque et de prévention. En présentant le cadre réglementaire et son évolution, il s'agit de discuter le concept de risque tel qu'il est proposé par la loi et de proposer une lecture du risque géré par l'opérateur ; ceci afin d'élaborer des démarches de prévention adaptées qui répondent aux prescriptions légales tout en prenant en compte la gestion de ce risque par les travailleurs.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 42 : Initiation à la recherche

Responsable

Sylvie Pelayo

Objectif et compétence acquise :

- Acquisition de connaissances et de compétences pour mener une recherche en ergonomie

Contenu :

Ce cours a pour objectif de présenter différentes méthodes et thématiques de recherche en ergonomie afin d'apporter aux étudiants, souhaitant se diriger vers la recherche, un ensemble de compétences susceptibles de les aider dans ce projet.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 43 : Economie de l'entreprise et sociologie du travail

Responsable

Justine Forrierre

Objectif et compétence acquise

- Acquisition de connaissances en économie de l'entreprise et en sociologie du travail

Contenu :

Cette UE vise à présenter quelques cadres d'analyse économique et sociologique du travail (modèle des organisations et des entreprises, régulation sociale) et à les mettre en lien avec des questions de travail et d'entreprise.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 44 : Stage et méthodologie d'insertion professionnelle

Responsable

Justine Forrierre

Objectif et compétence acquise

- Acquisition de compétences pour faciliter l'insertion en entreprise et mise en œuvre de la démarche d'analyse ergonomique du travail.

Contenu :

Cette UE comprend la réalisation d'un stage qui permet aux étudiants de mener une intervention d'analyse ergonomique du travail en réponse à une demande d'entreprise. L'UE vise également à accompagner les étudiants dans leur insertion professionnelle. Elle a pour but de les aider à mieux connaître le monde de l'entreprise et leur permettre d'acquérir des compétences pour présenter leurs travaux. Elle vise également à ce qu'ils maintiennent un regard critique sur le monde du travail et ses évolutions.

ECTS : 15

Forme d'évaluation :

Rapport de stage et soutenance.

UE 45 : TER (recherche de master 2)

Responsable

Justine Forrierre

Objectif et compétence acquise

- Mise en œuvre d'une démarche de recherche

Contenu :

L'UE vise la réalisation d'un travail de recherche par l'étudiant. Celui-ci pourra être effectué sur le terrain de stage ou sur tout autre terrain.

ECTS : 6

Forme d'évaluation :

Mémoire et soutenance

**MASTER Sciences Humaines et Sociales,
Mention psychologie parcours :
Neuropsychologie clinique, évaluation
périchirurgicale et réhabilitation cognitive**

Direction du MASTER : Pr. Séverine SAMSON

E-mail : severine.samson@univ-lille3.fr

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Former les psychologues cliniciens ou chercheurs spécialisés en neuropsychologie, en évaluation péri-chirurgicale et en réhabilitation des fonctions cognitives (mémoire, langage, attention...). Maîtriser les techniques d'évaluation et de prise en charge psychologique pour le soutien des patients et de leur famille. Contribuer au diagnostic, suivre l'évolution des handicaps cognitifs et mettre en place des programmes de réhabilitation des déficits cognitifs. Formation à la recherche clinique.

COMPETENCES DEVELOPPEES

- Evaluation neuropsychologique des fonctions cognitives et émotionnelles (patients victimes de lésions cérébrales, pathologies développementales, dégénératives et/ou psychiatriques) avec une formation professionnelle spécialisée dans le domaine chirurgical (épilepsie, Parkinson, tumeur neurogreffe) et psychopharmacologique (essais thérapeutiques médicamenteux et non médicamenteux)
- Réhabilitation des fonctions cognitives et émotionnelles et en particulier prise en charge des troubles de la mémoire.
- Apport des nouvelles technologies à l'évaluation et à la réhabilitation en neuropsychologie

DEBOUCHES

Fonctions de psychologue:

- en milieu institutionnel et hospitalier
- en milieu industriel
- en libéral

Inscription en thèse de doctorat

STRUCTURE D'ACCUEIL

- Centre Hospitalier, CIC (Centre d'Investigation Clinique), Centre de Mémoire, UEROS (Unités d'Evaluation et d'Orientation Socio-professionnelle), URCAM (Union Régionale des Caisses d'Assurances Médicales) et ARH (Agence Régionale de l'Hospitalisation)...
- Industrie Pharmaceutique

Ce MASTER a vocation d'accueillir :

des publics originaires de la France métropolitaine et des DOM TOM
des publics originaires des pays francophones (Afrique, Belgique, Canada, Luxembourg, Suisse...) et à former des spécialistes reconnus au niveau international (ECTS)

des publics salariés (formation possible en 2 ans)

PROGRAMME

Programme de la formation : 9 unités d'enseignement (320 h) répartis en 4 sessions de deux semaines groupées en alternance avec une pratique professionnelle (stage de 500h et rapport de stage) et un mémoire de clinique. Les dates des sessions de cours sont affichées sur le site de la formation (<http://www.univ-lille3.fr/fr/universite/composantes-formation/psychologie/formations/>)

Chaque unité d'enseignement peut être suivie individuellement par des étudiants en formation continue. Une série de conférences (une à deux par session de cours) est donnée par des conférenciers invités en plus du programme détaillé ci-dessous.

Examens :

Contrôle continu

Horaires : Lundi 29 septembre 2014 à 8h30 (Bât A, 4^{ème} étage, salle A2-507)

Dates de sessions de cours :

29 septembre au 10 octobre 2014

UE 1 (Semestre 3): Syndromes en neuropsychologie, pharmacologie et imagerie cérébrale

UE 2 (Semestre 3): Neuropsychologie des fonctions cognitives

24 novembre au 5 décembre 2014

UE 3 (Semestre 3): Evaluation neuropsychologique péri-chirurgicale

UE 4 (Semestre 3): Neuropsychologie du développement

19 janvier au 30 janvier 2015

UE 5 (Semestre 3): Neuropsychologie de la mémoire

UE 1 (Semestre 4): Réhabilitation cognitive en neuropsychologie

16 mars au 27 mars 2015

UE 2 (Semestre 4): Etude de cas en neuropsychologie

UE 3 (Semestre 4): Formation, éthique et déontologie de la pratique professionnelle, anglais et suivi de stage (rendre rapport de stage en avril)

UE 4 (Semestre 4): Mémoire de Neuropsychologie à rendre fin mai pour l'obtention du diplôme de Master en 1^{ère} session

semestre	UE	intitulé	ECTS	CM	TD
----------	----	----------	------	----	----

3	UE1	Ethique et déontologie	3	0	0
3	UE2	Méthodologies en Neuropsychologie	6	20	20
3	UE3	Neuropsychologie des fonctions cognitives	6	20	20
3	UE4	Evaluation neuropsychologique périchirurgicale	6	20	20
3	UE5	Neuropsychologie de la mémoire	6	20	20
3	UE6	Neuropsychologie du vieillissement	3	10	10
4	UE1	Neuropsychologie du développement	3	10	10
4	UE2	Réhabilitation neuropsychologique	6	20	20
4	UE3	Approches en neuropsychologie cognitive	6	20	20
4	UE4	Connaissance du milieu professionnel et stage	6	20	20
4	UE5	Mémoire de Neuropsychologie	9	0	0

Examens

Semestre 3

Numéro et intitulé UE	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral	Géré par
U.E. 1 Ethique	Dossier et ou questions				CT	E	
U.E. 2 Méthodologies en Neuropsychologie (6ECTS)	Questions et / ou Dossier	1	n	2h	CT	écrit	UFR
U.E.3 Neuropsychologie des fonctions cognitives (6ECTS)	Dossier et / ou Questions		o		CT	écrit	UFR
U.E. 4 Evaluation neuropsychologique périchirurgicale (6ECTS)	Questions et / Dossier	1	n	2h	CT	écrit	UFR
U.E. 5 Neuropsychologie de la mémoire (6ECTS)	Dossier et / ou Questions		o		CT	écrit	UFR
U.E. 6 Neuropsychologie du vieillissement (3ECTS)	Questions et / ou dossier	1	n	1h	CT	écrit	UFR

Semestre 4

Numéro et intitulé UE	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral	Géré par
U.E. 1 Neuropsychologie du développement (3 ECTS)	Questions et / ou Dossier	1	n	1h	CT	Écrit et/ou oral	UFR
U.E. 2 Réhabilitation neuropsychologique (6ECTS)	Questions et / ou Dossier	1	n	2h	CT	écrit	UFR
U.E. 3 Approches en neuropsychologie cognitive (6ECTS)	Questions et / ou Dossier	1	o	1h	CT	écrit	UFR
U.E. 4 Connaissance du milieu professionnel et stage (6ECTS)	exposé et dossier				CC	Oral et écrit	UFR
U.E. 5 Mémoire de Neuropsychologie (9ECTS)	Mémoire				CT	écrit	

SEMESTRE 3

UE 1 : Ethique et déontologie

Objectif et compétence acquise :

Les étudiants devront maîtriser la réglementation, l'éthique et la déontologie liée à la pratique de la psychologie et à la recherche en psychologie.

Programme et intervenants :

L'enseignement portera sur l'épistémologie, l'éthique, les législations et la déontologie spécifique à la pratique de la psychologie et à la recherche en psychologie.

Cette partie du cours sera commune à toutes les spécialités (12h). L'enseignement sous forme de TD (12h) sera spécifique aux différentes spécialités.

Forme d'évaluation : Dossier

3 ECTS.

UE 2 : Méthodologies en Neuropsychologie

Objectif et compétence acquise :

Étude des principales fonctions cognitives (langage, calcul, attention, fonctions visuelles et auditives, praxiques, exécutives et visuospatiales) à partir des données cliniques en lien avec une approche théorique

Programme et intervenants :

Comprendre les applications cliniques des méthodes présentées.

Forme d'évaluation : Contrôle continu

6 ECTS.

UE 3 : Neuropsychologie des fonctions cognitives

Objectif et compétence acquise :

Maîtriser les connaissances théoriques et les méthodes d'évaluation permettant de poser un diagnostic neuropsychologique.

Programme et intervenants :

Etude des principales fonctions cognitives (langage, calcul, attention, gnosies, praxies, fonctions exécutives et visuospatiales) à partir des données cliniques en lien avec une approche théorique.

Forme d'évaluation : Contrôle continu

6 ECTS.

UE 4 : Evaluation neuropsychologique périchirurgicale

Objectif et compétence acquise :

Maîtriser les méthodes d'évaluation de la cognition et des émotions spécifiques à la prise en charge chirurgicale.

Programme et intervenants :

Evaluation en neuropsychologie clinique : buts, critères de sélection des outils psychométriques, interprétation et synthèse des résultats. Evaluation péri-chirurgicale de l'épilepsie, de la maladie de Parkinson et des tumeurs : investigations pré et post chirurgicales et intérêt d'une prise en charge spécifique des patients pouvant bénéficier d'une thérapie chirurgicale.

Forme d'évaluation : Contrôle continu

6 ECTS.

UE 5 : Neuropsychologie de la mémoire

Objectif et compétence acquise :

Maîtriser la symptomatologie des dysfonctionnements de la mémoire ainsi que les substrats anatomiques des différents circuits mnésiques.

Programme et intervenants :

Troubles de la mémoire (amnésie, épilepsie, démence, dépression...), prise en charge clinique de ces patients et des familles, présentation des modèles théoriques, données récentes en neuropharmacologie et en neurobiologie de la mémoire.

Forme d'évaluation : Contrôle continu

6 ECTS.

UE 6 : Neuropsychologie du vieillissement

Objectif et compétence acquise :

Maîtriser la symptomatologie neurodégénérative dans le but de réaliser des diagnostics.

Programme et intervenants :

Théories actuelles concernant le vieillissement normal (comme le concept de « réserve cognitive ») et pathologique, présentation approfondie des différents types de démence (frontale, sémantique, corticale, sous-corticale, vasculaire, Alzheimer) et d'autres maladies dégénératives (Parkinson et Huntington). Apport de l'imagerie cérébrale à l'étude neuropsychologique des démences.

Forme d'évaluation : Contrôle continu
6 ECTS.

SEMESTRE 4

UE 1 : Neuropsychologie du développement

Objectif et compétence acquise :

Maîtriser la symptomatologie des troubles cognitifs rencontrés chez l'enfant.

Programme et intervenants :

Etude des troubles cognitifs à partir de la pathologie du développement (autismes, traumatismes crâniens, épilepsies, handicaps moteurs et cérébraux). Présentation des travaux récents sur la maturation et la plasticité cérébrale.

Forme d'évaluation : Contrôle continu

3 ECTS.

UE 2 : Réhabilitation neuropsychologique

Objectif et compétence acquise :

Maîtriser les techniques de réhabilitation cognitive.

Programme et intervenants :

Présentation de la réhabilitation neuropsychologique : méthodologies, rééducations, études de cas, caractéristiques du soutien psychologique à apporter aux patients neurologiques et aux familles ; réadaptation sociale et professionnelle et présentation des structures d'accueil.

Forme d'évaluation : Contrôle continu

6 ECTS.

UE 3 : Approches en neuropsychologie cognitive

Objectif et compétence acquise :

Savoir communiquer les résultats d'une évaluation et/ou d'une prise en charge neuropsychologique.

Programme et intervenants :

Etude de cas cliniques et de groupes, mise en place d'outils psychométriques, validation et normalisation de ces outils.

Forme d'évaluation : Contrôle continu

6 ECTS.

UE 4 : Connaissance du milieu professionnel et stage

Objectif et compétence acquise :

Affiner les connaissances cliniques et institutionnelles des futurs professionnels pour permettre leur insertion professionnelle.

Programme et intervenants :

Formation pratique au métier de neuropsychologue clinicien, expérience sur le terrain, encadrement de stage. Supervision de stage accompagné d'encadrements théorique et clinique.

Forme d'évaluation : Contrôle continu

6 ECTS.

UE 5 : Mémoire de Neuropsychologie

Objectif et compétence acquise :

Maîtriser les exigences scientifiques d'une recherche clinique.

Programme et intervenants :

Rédaction d'un mémoire de neuropsychologie à partir de l'opérationnalisation d'une recherche clinique.

Forme d'évaluation : TER, mémoire

9 ECTS.

PUBLICS VISES

Formation initiale : titulaires d'une licence et d'une 1^{ère} année de Master de Psychologie comportant des enseignements de psychologie cognitive, psychopathologie et/ou neuropsychologie.

- Etudiants étrangers francophones souhaitant compléter leur formation
- Formation continue (les psychologues et professionnels de la santé devront obtenir l'accord de leur employeur qui pourra prendre en charge le coût de l'inscription, ils pourront être dispensés du stage de longue durée). Les personnes ne possédant pas de 1^{ère} année de Master de psychologie ne pourront pas obtenir le Master Professionnel. Il leur sera délivré une attestation de suivi des modules choisis.

CAPACITE D'ACCUEIL

20 places formation initiale
5 places formation continue

MODALITES DE SELECTION

Admissibilité :

- Dossier de candidature complété (téléchargeable sur le site de la formation)
- Projet de mémoire en neuropsychologie (1page) avec acceptation par le directeur envisagé (ce dernier devant être docteur en psychologie mais pas obligatoirement enseignant à l'université de Lille 3)
- Lieu de stage prévu pour le master accompagné d'une lettre d'acceptation
- Lettre de motivation
- Photocopies des titres, diplômes acquis et relevés de notes
- Attestation originale des stages effectués (au moins 200 heures) et références
- Copie du mémoire de Master 1 sur CD
- Curriculum vitae

**MASTER Sciences Humaines et Sociales,
Mention psychologie parcours :
psychopathologie clinique et
psychothérapies psychanalytiques**

Responsables : Rosa Caron

PRESENTATION

Créée en 1978, cette spécialité est reconnue par les établissements qui emploient les psychologues cliniciens et par les associations d'usagers, pour la formation très spécialisée à la pratique clinique qu'elle dispense. Son contenu « vie entière » qui permet aux psychologues cliniciens et psychopathologues formés d'exercer depuis plusieurs décennies auprès d'une population de tous âges en est une des constantes majeures.

Par souci de clarté et de cohérence au sein d'une offre de formation en psychologie riche et plurielle et pour éviter toute redondance avec des enseignements dispensés par ailleurs, nous avons recentré les enseignements de cette spécialité autour d'une épistémologie clairement identifiée et spécifique à la démarche clinique et psychodynamique. Tous les modules s'inscrivent ainsi dans l'engagement de la psychologie clinique, considérée comme une praxis qui produit des méthodes et des connaissances respectant à la fois la singularité des sujets, la totalité des situations et la rigueur scientifique. Cette position épistémologique, centrale, qui traverse l'ensemble de la formation et les mémoires de recherche menés par les étudiants de cette spécialité, en fait à la fois son originalité mais également sa pertinence. Cette identité permet d'inscrire cette spécialité dans la continuité d'une spécialité qui forme des psychologues cliniciens et des psychopathologues capables de répondre à une demande importante des étudiants et du terrain.

Dans un souci d'adaptation permanente, les enseignements ont été réajustés pour permettre aux étudiants formés de répondre de façon optimale aux nouvelles formes de demandes des usagers en souffrance. Par ailleurs, l'adossement de l'enseignement à la recherche a été renforcé pour mettre en évidence le lien permanent entre recherche clinique, issue du terrain et transmission de la clinique.

Les professionnels que nous formons se distinguent ainsi par leur connaissance des outils d'évaluation du fonctionnement psychique et leurs compétences en matière de psychothérapies psychodynamiques.

OBJECTIFS DE LA SPECIALITE

Objectifs pédagogiques et scientifiques

Cette spécialité articule des connaissances théoriques et des compétences pratiques nécessaires à la compréhension des phénomènes psychopathologiques, chez l'enfant, l'adolescent, l'adulte, et la personne vieillissante, que leurs expressions soient psychiques ou somatiques. Le positionnement théorique de cette formation et sa finalité professionnelle orientent les enseignements dans une tradition résolument

psychodynamique. Les enseignements procéderont d'une épistémologie où le sujet est appréhendé dans sa singularité et dans ses conflits intrapsychiques. L'accent portera sur une approche psychothérapique intersubjective visant à relancer les processus de subjectivation.

Si des enseignements sont centrés sur certaines pathologies mentales rencontrées en psychiatrie, il n'y a pas de cloisonnement par pathologies, l'accent étant mis sur une clinique du sujet. En effet, la pratique de la psychologie clinique repose sur la prise en compte de la subjectivité, ce qui nécessite une adaptation constante du psychologue, un ajustement permanent de celui-ci au patient avec lequel il travaille à partir d'une analyse des éléments transférentiels. C'est autour de ce principe fondamental que notre enseignement est dispensé et que notre formation s'organise, avec le concours de psychologues et de psychiatres de la région qui interviendront dans chacun des modules en fonction de la spécificité de leur champ d'exercice.

Ligne générale de l'Enseignement :

Théories psychopathologiques, notamment psychanalytiques et phénoménologiques articulées aux recherches qui seront directement issues du terrain.

Psychopathologie du nourrisson jusqu'à la personne âgée.

Cette formation a également pour vocation d'orienter des psychologues praticiens vers la recherche. Les méthodologies qualitatives (classiques) et spécifiques de la démarche clinique et psychanalytique y sont développées.

Objectifs professionnels

L'objectif de cette spécialité est de former des psychologues cliniciens et des psychopathologues qui exercent dans une orientation psychodynamique. Si la psychopathologie, considérée ici comme l'étude du fonctionnement psychique et la compréhension de ce fonctionnement, ne peut se confondre avec la psychanalyse ni même avec la psychologie clinique, nous considérons qu'elle articule leurs apports mutuels de manière coordonnée, dans la visée d'un mieux être du sujet, inscrit dans le tissu du monde, dans ses liens avec les autres et confronté aux aléas de l'existence. Les enseignements proposés conduisent les étudiants à appréhender les nouvelles formes symptomatiques de la souffrance psychique, pour intégrer les terrains classiques mais aussi les nouveaux champs de pratique où se développe l'exercice de la psychologie clinique.

Elle propose une formation qui permet à l'étudiant d'acquérir une solide connaissance de la psychopathologie, et d'être à même de répondre aux besoins des usagers, tout au long de la vie, mais également aux demandes importantes émanant des différentes institutions qui les accueillent.

Cette formation trouve ses prolongements dans les diplômes universitaires portés par les membres de l'équipe membres de l'équipe de façon à proposer une continuité dans la formations des psychologues (DU de Psychothérapies et psychanalyse, Du de Criminologie, DU de Psychopathologie du somatique, du Cancer et de la fin de vie, DU de Psychothérapie de l'enfant).

Compétences acquises:

Savoir évaluer le fonctionnement psychique, les difficultés de la personne et de son « environnement » de la naissance à la fin de la vie, en milieu naturel ou en institution, à partir de méthodes d'analyse des situations cliniques et institutionnelles auxquelles sont confrontés les cliniciens: analyse de la demande, des phénomènes de groupe, analyse sémiologique diagnostique et psychopathologique, analyse des approches et des phénomènes relationnels intersubjectifs, analyse des phénomènes de violence individuelle ou groupale, auto et hétéro-agressive.

Savoir dialoguer avec l'équipe et les différents acteurs du champ social, psychiatrique, pénitentiaire, et médicaux et savoir rédiger un compte rendu d'examen psychologique ou d'entretien.

Savoir conduire des entretiens d'investigation clinique, de soutien psychologique ou de psychothérapies et animer des réunions de travail et des groupes de parole.

Pouvoir s'inscrire dans un programme de recherche et participer à la mise en place de recherche action.

Stages professionnels

Les étudiants doivent effectuer au cours de leur année, un stage de 500H auprès d'un psychologue clinicien ayant au moins 3 ans d'expérience. Une attention particulière sera accordée à l'encadrement sur le lieu du stage. Il est le lieu privilégié pour commencer l'exercice de la clinique sous la direction du maître de stage. Ce stage permet de mettre en pratique l'enseignement théorique reçu tout au long de son cursus et plus principalement en master. Il ouvre à une confrontation à la relation clinique, à la souffrance de l'autre et à sa prise en charge psychothérapique. Il permet également la confrontation du futur psychologue à l'équipe pluridisciplinaire, aux phénomènes institutionnels et aux approches multidimensionnelles et ouvre à la réflexion sur la place du psychologue dans l'institution.

Ce stage est indispensable pour valider le diplôme.

Lieux de stages :

Les étudiants formés dans cette spécialité, ont généralement une expérience de stage, acquise dès la Licence 3. Ils sont accueillis par des psychologues cliniciens, en grande majorité diplômés de cette spécialité.

Des lieux de stage sont nombreux (près de 200 lieux permanents) A titre d'exemple :

Centre hospitalier de Lille, Douai, Armentières, Bailleul, Saint Venant, Maubeuge, Roubaix, Tourcoing, Bapaume, Dunkerque (services psychiatriques, services d'addictologie, services de soins somatiques, maternité, CMP, CATPP, Hôpitaux de jour...)

IMP et IMPRo de la région Nord pas de Calais

Services de soins palliatifs

Maisons de retraite médicalisées

Associations d'aide aux victimes; associations pour toxicomanes

Débouchés:

Cette spécialité prépare à un niveau de sortie Bac+5 au métier de psychologue clinicien psychopathologue et de psychothérapeute. Les secteurs d'activité qui emploient les psychologues formés sont les suivants:

- Services de psychiatrie (dans ses structures intra- et extra-hospitalières) ;
- éducation spécialisée (enfant, adolescent, adulte) ;
- services de soins somatiques (hôpital général, services de soins spécialisés, centres de réadaptation) - institutions médico-psycho-sociales et/ou prenant en charge les handicaps mentaux et physiques (CAMSP polyvalents, IMP, IMPro, CAMSP spécialisés, SSESAD, centres de rééducation, MAS, IME, CAT, etc.) ;
- lieux d'accueil ordinaires ou d'urgence (crèches, garderie, pouponnières, points rencontres, accueils mères-enfants, etc.) ; institutions du secteur judiciaire et pénitentiaire ; institutions pour sujets vieillissants (maisons de retraites, services gériatriques, services gérontopsychiatriques, etc.) ; services d'insertion et de réinsertion ; institutions caritatives et humanitaires (en France et hors de France); services proposant des consultations ou des lieux d'écoute (aide aux victimes, aux toxicomanes, aux alcooliques, etc.), formation.

Concours accessibles : Concours nationaux.

Recrutement de psychologues de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ). Concours régionaux et départementaux de la Fonction publique territoriale : concours de recrutement des psychologues hospitaliers, des hôpitaux psychiatriques, des hôpitaux généraux, de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE dépendant des DDASS).

Critères d'admission :

Niveau d'entrée : Bac+4

Pré-requis :

M1 de Psychologie, avec de préférence des modules de psychopathologie pour un équivalent minimal de 15 ECTS auxquels s'ajoutent un mémoire et un stage clinique effectué auprès de psychologues cliniciens.

Modalités de sélection:

pré-sélection: niveau des résultats au M1 (mention), mémoire de recherche et de stage (fortement conseillé), CV, lettre de motivation

sélection: audition pour les étudiants pré-sélectionnés. Le jury de sélection est composé à part égale de membres de l'équipe pédagogique et de professionnels pour respecter le ratio.

Capacité d'accueil :

25 places

Adossement à la recherche

Les enseignements s'adossent aux recherches des membres de l'équipe pédagogique de la spécialité. L'affiliation des membres de l'équipe à des laboratoires d'excellence (Paris VII; UMR.CNRS 8160 Lille2; 16CRTD, CNAM Paris; CNRS) entretient le partenariat avec des laboratoires extérieurs. Procédant d'une épistémologie propre à la phénoménologie et à la psychanalyse, issues du terrain et des demandes sociétales, les recherches portent sur des thématiques actuelles, et visent dans leurs méthodologies, la prise en compte les phénomènes intersubjectifs. Les recherches des étudiants répondent à ces exigences.

III. Organisation de la spécialité

Conseil de perfectionnement :

Nom prénom	Statut Grade	Fonction	Equipe	CN U
Ayouch Thamy titre de psychologue	MCF psychopathologie et psychologie clinique	responsable d'UE	Paris VII	16
Beaune Daniel titre de psychologue	PU psychopathologie et psychologie clinique		Paris VII	16
Caron Rosa titre de psychologue	MCF-HDR psychopathologie et psychologie clinique	responsable spécialité responsable des stages et liens avec les professionnels	Paris VII	16
Dericquebourg Régis titre de psychologue			CNRS	16
Dupuis Catherine titre de psychologue	MCF-HDR psychopathologie et psychologie clinique	responsable d'UE responsable du lien avec le service de psychiatrie infantile juvénile CHRU Lille	Paris VII	16
Leroy	MCF	responsable d'UE	Paris VII	16

Fabrice titre de psychologue	psychopathologie et psychologie clinique			
2 professionnels	représentants des Associations de psychopathologues cliniciens			
1 étudiant				

Organisation pédagogique

1. Organisation de l'enseignement

semestre	UE	intitulé	ECTS	CM	TD
3	UE1	Ethique et déontologie	3	12	12
3	UE2	psychothérapies analytiques des psychoses et des perversions	3	12	12
3	UE3	Cliniques psychanalytiques et psychothérapiques des problématiques du grand âge	3	12	12
3	UE4	Clinique psychanalytique de l'enfance et de l'adolescence	3	12	12
3	UE5	Actualités des nouvelles pathologies et de l'exercice du psychologue clinicien en sante mentale	3	12	12
3	UE6	Séminaire de recherche en psychopathologie analytique	9	12	12
3	UE7	Intervisions analytiques	3	12	12
3	UE8	Psychothérapies institutionnelles	3	12	12
4	UE1	Séminaire de formation aux techniques de groupes analytiques	3	12	12
4	UE2	Actualités des psychothérapies psychanalytique et psychopathologie des états limites	3	12	12
4	UE3	Clinique de la migration et de la langue	3	12	12
4	UE4	Clinique psychanalytique des atteintes somatiques graves	3	12	12
4	UE5	Pratiques du bilan: Clinique des épreuves psychométriques et projectives	3	12	12
4	UE6	Journées interprofessionnelles 24	3	12	12
4	UE7	Mémoire	6	0	0
4	UE8	stage professionnalisant	6	0	0

EXAMENS

Semestre 3

Numéro et intitulé UE	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral
U.E. 1	dossier				CT	E
U.E. 2	dossier à rendre				CT	E
U.E. 3	Questions ouvertes	1	non	2h	CT	E
U.E. 4	Questions ouvertes			2h	CT	E
U.E. 5	dossier				CT	E
U.E. 6	exposé oral				CT	O
U.E. 7	oral				CT	O
U.E. 8	Questions ouvertes		non	2h	CT	E

Semestre 4

Numéro et intitulé UE	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral
U.E. 1	exposé oral				CT	O
U.E. 2	Questions ouvertes	1	Non	2h	CT	E
U.E. 3	Questions ouvertes		non	2h	CT	E
U.E. 4	dossier				CT	E
U.E. 5	dossier				CT	E
U.E. 6	oral				CT	O
U.E. 7	Mémoire et soutenance orale				CT	E et O
U.E. 8 stage	rapport de stage soutenu				CT	E et O

SEMESTRE 3

UE 1 : Ethique et déontologie :

Objectif et compétence acquise :

Les étudiants devront maîtriser la réglementation, l'éthique et la déontologie liée à la pratique de la psychologie et à la recherche en psychologie.

Programme et intervenants :

L'enseignement portera sur l'épistémologie, l'éthique, les législations et la déontologie spécifique à la pratique de la psychologie et à la recherche en psychologie.

Cette partie du cours sera commune à toutes les spécialités (12h). L'enseignement sous forme de TD (12h) sera spécifique aux différentes spécialités.

Forme d'évaluation : Dossier

3 ECTS.

UE 2 : Psychothérapies analytiques des psychoses et des perversions :

Responsable : Thamy Ayouch et Fabrice Leroy

Objectif et compétence acquise :

Former les étudiants à la spécificité de la prise en charge psychothérapique de patients psychotiques, dans différents contextes institutionnels propres à l'époque actuelle. Former les étudiants à l'identification des mécanismes propres à la structuration perverse, et aux difficultés de prise en charge de patients de cette structuration.

Contenu :

Processus à l'œuvre dans la psychopathologie de l'adulte, selon le triple point de vue de la structure, du symptôme et de la temporalité psychique. Approche multiple sur l'acte psychothérapeutique et les prises en charge dans les institutions de soin, dans le cas des structurations psychotiques et des structurations perverses. Modalités d'angoisse propres

aux sujets psychotiques et pervers. Spécificité des mécanismes de défense, passages à l'acte violents, auto ou hétéro-agressifs, modalités d'inscription sociale des patients psychotiques et des patients pervers. Prise en charge institutionnelle et posture du psychologue clinicien dans cette prise en charge.

Examens:

L'évaluation se fera sur dossier.

3 ECTS.

UE 3 : Cliniques psychanalytiques et psychothérapiques des problématiques du grand âge :

Responsable : Rosa Caron

Objectif et compétence acquise :

Il s'agit d'amener les étudiants à :

- entendre et prendre en charge la souffrance de ceux qui vieillissent et se replient dans des pathologies dégénératives.
- Comprendre les enjeux psychiques qui sous tendent les manifestations psychopathologiques qui se donnent comme lieu d'expression de cette souffrance. La perspective envisagée est phénoménologique et psychanalytique.
- à proposer une prise en charge psychothérapique.

Contenu:

Les problématiques liées à la fin de vie. Approche philosophique et anthropologique de la vieillesse. L'empreinte du contexte socio-culturel et politique et des mutations familiales. Confrontation à la mort et processus de deuil tout au long de la vie. Manifestations psychopathologiques du grand âge (délire, confusion, dépression, dérapage psychotique, troubles dans la maladie d'Alzheimer) Psychanalyse des personnes âgées avec la mise en tension des processus à l'oeuvre dans la cure. Psychothérapies des personnes vieillissantes.

Examens:

Dossier

3 ECTS.

UE 4 : Clinique psychanalytique de l'enfance et de l'adolescence :

Responsable : Catherine Dupuis

Objectif et compétence acquise :

Amener les étudiants à entendre l'expression de la psychopathologie dans le champ de l'enfance et de l'adolescence dans ses formes de troubles plus ou moins graves du développement, nécessairement articulés aux difficultés, parfois très précoces, de construction et d'organisation de la vie psychique. Approfondir l'approche psychopathologique des troubles graves de l'enfance et de l'adolescence en référence au modèle psychanalytique de la construction et de l'organisation de la vie psychique pour une prise en charge psychothérapique.

Contenu:

Modèles de la construction psychique dans leurs rapports avec l'environnement relationnel et affectif à partir des théories de M. Klein, D.W. Winnicott et R. W. Bion.

Théorie de la relation d'objet et de l'intersubjectivité. Initiation aux notions d'angoisses précoces et de mécanismes de défenses archaïques.

Dans le champ de l'adolescence l'accent portera sur la psychopathologie des transformations pubertaires et de leurs effets sur le processus identitaire (entrée dans la schizophrénie, conduites auto-agressives et hétéro-agressives, déscolarisation, marginalisation).

Approche des dispositifs de soins en institution : cadre et technique psychanalytiques seront particulièrement discutés dans leur lien avec l'institution et la place des parents.

Examens:

Examen écrit.

3 ECTS.

UE 5 : Actualités des nouvelles pathologies et de l'exercice du psychologue clinicien en santé mentale :

Responsable : Gladys Mondière

Objectif et compétence acquise :

Ce module a pour objectif d'amener les étudiants à parfaire leurs connaissances en matière de nouvelles pathologies et à intégrer les textes légaux auxquels référer leurs pratiques pour participer à la préservation de la santé mentale qui est devenu un enjeu de la société toute entière. Ils devront ainsi être capables de dialoguer avec les différents acteurs et connaître le périmètre de leurs missions.

Contenu :

Plan psychiatrie santé mentale 2011-2015; loi HPST portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires; psychiatrie, sécurité et justice; le psychologue clinicien face aux nouvelles formes cliniques et aux modalités d'admission (hospitalisation, détention) des patients; risques psychosociaux, harcèlement. Texte régissant le titre de psychologue, le titre de psychothérapeute, les modalités de stage, l'accueil des stagiaires.

Examens:

Dossier
3 ECTS.

UE 6 : Séminaire de recherche en psychopathologie analytique :

Responsable : Daniel Beaune

Objectif et compétence acquise :

Réflexion approfondie et précise autour de questions méthodologiques. Amener les étudiants à mener des recherches dans une grande rigueur, en maniant des théorisations non homogènes dans le champ de la psychologie clinique, à partir des questions que pose la clinique où la psychanalyse reste la référence fondamentale, mais également des outils cliniques déployés dans un cadre qui n'est pas forcément le cadre habituel de la psychanalyse. Participer à des recherches pour le développement de la recherche en psychanalyse.

Contenu:

Méthodologies. Prise en compte et maniement de la relation à l'autre comme un instrument de la connaissance dans la recherche en psychologie clinique. Etude de cas

singuliers. Paradoxes et les enjeux de la recherche en psychologie clinique. Méthodologies qualitatives. Différentes perspectives de recherches seront développées (Médecine et psychanalyse; violence et malaise social; expérience subjective; psychopathologie de la souffrance)

Examens:

Exposé oral

9 ECTS.

UE 7 : Intervisions analytiques :

Responsable : Daniel Beaune

Objectif et compétence acquise :

Le groupe de réflexion auquel chaque étudiant doit s'inscrire est un lieu d'échanges, de confrontation et d'élaboration de l'expérience de stage. Les étudiants devront être capables d'analyser les situations cliniques en en rendant compte devant le groupe. Ils devront être capables d'interroger le fait clinique et les phénomènes institutionnels à l'oeuvre dans toute manifestation symptomatique. Ils devront mettre à la question leur pratique psychothérapique et l'exercice de leur profession.

Contenu:

L'analyse du transfert est un élément central ainsi que la mise à la question de la pratique d'entretien et de la pratique psychothérapique. Prise en compte des processus inconscients dans la relation clinique. Les capacités d'observation, d'écoute et de traduction des situations cliniques seront mises à l'épreuve. Seront attendues la capacité de chaque étudiant de théoriser à partir des effets du transfert et la sensibilité à l'écoute et à l'empathie.

Examens:

Contrôle continu.

3 ECTS.

UE 8 : Psychothérapies institutionnelles :

Responsable : Rosa Caron

Objectif et compétence acquise :

Intégrer les principes de la thérapie institutionnelle pour préserver le côté humain de la relation. S'impliquer dans une vie collective active pour mettre le malade au centre de sa

guérison. Analyser les enjeux psychiques qui se déploient au sein de toute institution. Les psychologues formés devront être en capacité de faire une analyse des mouvements institutionnels et des manifestations psychopathologiques résultant de la vie en institution ou de l'organisation institutionnelle. Ils devront être capables d'impulser une réflexion collective sur le transfert qui se déploie avec l'équipe sur l'équipe de soins. Conformément à la définition de la psychothérapie institutionnelle, donnée par J. Oury, ils fonderont leur pratique sur une « méthode permettant de créer une aire de vie avec un tissu interrelationnel où apparaissent les notions de champ social, de champ de signification, de rapport complémentaire, permettant la création de champs transférentiels multifocaux ».

Contenu:

Naissance du concept de thérapie institutionnelle. Histoire du mouvement des thérapies institutionnelles dans l'histoire de la psychiatrie. Etudes de textes fondamentaux. Tosquelles, Oury, Sivadon. Le cas de Mary Notions de transfert institutionnel, transfert psychotique, constellation transférentielle, transfert dissocié, transfert multiréférentiel.

Examens:

Dossier.

3 ECTS

SEMESTRE 4

UE 1 : Séminaire de formation aux techniques de groupes analytiques :

Responsable : Rosa Caron

Objectif et compétence acquise :

Connaissance des différentes formes de thérapies de groupes. Initiation aux thérapies de groupe. Le futur psychologue devra être capable de mettre en place des groupes thérapeutiques et d'animer des groupes dans une pratique psychothérapique que ce soit dans le champ de l'adulte que de l'enfant.

Contenu:

Le séminaire s'organise en deux temps :

- un temps de formation clinique où les étudiants sont mis en situation d'acteur de groupes analytiques (psychodrame, conte, groupe de parole, groupes à médiation artistique)
- un temps de réflexion théorique portant plus spécifiquement sur les émergences de l'inconscient groupal et le travail psychique engagé par le dispositif du psychodrame psychanalytique individuel.

Diffraction transférentielle et les formes groupales du soin psychique.

Examens:

Contrôle continu.

3 ECTS.

UE 2 : Actualités des psychothérapies psychanalytiques et psychopathologie des états limites :

Responsable : Rosa Caron et Catherine Dupuis

Objectif et compétence acquise :

Amener les étudiants à interroger l'expression de la psychopathologie dans les champs de la psychiatrie adulte et infanto-juvénile au delà de la distinction classique entre névrose et psychose. Savoir appréhender les diverses formes de décompensation ou de souffrance psychique, (épisode délirant, dépression limite, troubles psychosomatiques, anorexie, passage à l'acte....) que Bergeret a proposé de regrouper sous le vocable "état-limité". Savoir mener des psychothérapies à orientation analytique avec des patients états limites.

Contenu:

Actualités des psychothérapies psychanalytiques. Psychothérapies des états limites et des nouvelles formes cliniques. Analyse de la demande et analyse du dispositif de soins. Impact du contexte socio-culturel, social et politique sur les manifestations symptomatiques.

Examens:

Contrôle terminal.

3 ECTS.

UE 3 : Clinique de la migration et de la langue

Responsable : Thamy Ayouch et Regis Dericquebourg

Objectif et compétence acquise :

Sensibiliser au repérage des nouvelles formes de symptômes en lien avec les transformations du champ social ainsi qu'aux problématiques qui sont traversées par la dimension interculturelle.

Permettre aux étudiants d'appréhender la diversité de la population qui se reflète au plan de la consultation de l'adulte autant que celle de l'enfant et de l'adolescent. Savoir confronter nos propositions d'évaluation et de traitement d'une souffrance psychique chez ceux qui sont issus d'une autre culture et les modes d'expression, d'interprétation et de traitement psychique qu'ils reçoivent dans leur culture, en lien avec l'efficacité symbolique de deux cultures et avec les modalités du transfert et du contretransfert.

Contenu:

Spécificité du rapport de l'étranger ou de l'exilé à une culture et à une langue autre, défaisant le naturel de sa relation à sa culture et à sa langue natives et, partant, à ses identifications. La « clinique de la précarité » propre à la situation d'étranger en difficulté – administrative, économique, institutionnelle. Prise en charge thérapeutique et fonction de facilitation des passages d'une culture et d'une langue à une autre. Spécificité culturelle des patients et polyphonie de leur discours, présentes dans le langage, dans les effets du corps et ceux de la loi.

La psychologie interculturelle étudie les manifestations d'un même phénomène dans des contextes culturels différents ou les phénomènes intrapsychiques produits par la rencontre d'une personne d'une autre culture et de tout ce qu'elle véhicule ainsi que les phénomènes ou par le passage d'une culture à une autre

Examens:

Dossier

3 ECTS.

115 / 230

UE 4 : clinique psychanalytique des atteintes somatiques graves :

Responsable : Fabrice Leroy

Objectif et compétence acquise :

Introduction à la clinique psychanalytique et phénoménologique des maladies somatiques graves, tant sur le plan théorique que sur celui des modalités pratiques d'interventions et de prise en charge psychothérapique.

Contenu:

En devenant scientifique, la médecine a révolutionné l'abord et la prise en charge des maladies graves, mais au prix d'une réduction du sujet au «terrain physiologique où s'exprime le trouble » (Canguilhem). Le recours de plus en plus fréquent aux psychologues dans les services de médecine en est à la fois le remède et le symptôme. La clinique psychanalytique des atteintes somatiques graves (Raimbault, Lebrun, etc.), en tenant compte à la fois du corps affecté et de la réalité psychique, propose au futur clinicien les repères théoriques et pratiques permettant de maintenir l'écart irréductible entre le sujet et sa maladie, et par là même de soutenir le malade dans ce qui lui arrive. Pour ce faire, seront abordées - entre autres - les questions du corps, de la relation médecin-malade (Balint), du discours médical (Clavreul), de la fonction contenante (Bion), mais aussi de l'institution hospitalière actuelle dans ses liens avec la dimension politique (Gori). Les problématiques nouvelles issues de l'essor des technosciences médicales seront aussi évoquées (par exemple la greffe), ainsi que les enjeux psychiques et relationnels liés au cadre des soins palliatifs.

Examens:

Dossier.

3 ECTS.

UE 5 : Pratiques du bilan : clinique des épreuves psychométriques et projectives

Responsable : Catherine Dupuis

Objectif et compétence acquise :

Approfondissement de la pratique des tests projectifs. Les étudiants seront particulièrement sensibilisés à la clinique de la passation, à l'analyse synergique des résultats aux différents tests en vue de la réalisation du bilan psychologique.

Contenu :

Les enseignements aborderont d'une part, les principes élémentaires de cotation des épreuves d'intelligence et des épreuves projectives (échelles de Wechsler, Rorschach, TAT, CAT, Patte-Noire) et d'autre part, les principes de l'analyse et de l'interprétation cliniques des résultats pour comprendre les modalités du fonctionnement psychique dans une perspective dynamique. Un intérêt particulier sera porté à la pratique d'un compte rendu.

Examens :

Cotation, analyse et rédaction d'un compte-rendu de bilan à partir d'une étude de cas.
3 ECTS.

UE 6 : Journées interprofessionnelles

Responsable : Rosa Caron

Objectif et compétence acquise :

Amener les étudiants à organiser avec les maîtres de stage et les psychologues des journées d'études et de recherches, à communiquer sur leur propre pratique et expérience clinique.

Contenu:

Les professionnels sont fortement impliqués dans la formation et encadrent les stagiaires sur le terrain. Il s'agit d'organiser des rencontres entre professionnels, étudiants, enseignants, pour favoriser les échanges et le lien entre la formation universitaire et le terrain, et présenter les différentes facettes de la clinique. Ces journées sont le lieu de la transmission de l'exercice clinique et de la pratique psychothérapique.

Examens:

Communication orale - 3 ECTS

UE 7 : mémoire

Objectif et compétence acquise :

Il s'agit pour l'étudiant de s'inscrire dans une démarche de recherche rigoureusement référencée à la psychanalyse et à la phénoménologie. Il devra articuler les éléments cliniques à la théorie dans un aller et retour permanent entre clinique et théorisation. Ce travail de recherche clinique peut conduire à une inscription en thèse.

Contenu:

Chaque étudiant devra faire un travail de recherche et d'études dans une démarche clinique. Ce mémoire aura pour objectif de mettre en oeuvre sa capacité à théoriser, dans une démarche rigoureuse, à partir d'une thématique issue de son immersion en milieu professionnel. Il s'agit d'un travail personnel, inspiré par le matériel clinique du stage. Le sujet de ce mémoire doit être accepté par l'enseignant-chercheur référent et par le maître de stage. A cet effet, l'étudiant devra déposer un projet écrit précisant l'objet de la recherche, la problématique, la méthodologie, une analyse bibliographique sur le thème.

Examens:

Soutenance devant jury académique.
6 ECTS.

UE 8 : stage professionnalisant

Objectifs:

L'immersion clinique tout au long de l'année est une des conditions essentielles ainsi que la mise en oeuvre des capacités des étudiants à exercer son futur métier auprès d'une population particulière, encadré par un psychologue clinicien d'au moins 3 ans d'expérience conformément au décret des stages et la validation du diplôme de psychologue. La capacité à mener des entretiens cliniques et des psychothérapies, l'analyse des éléments transféro-contre transférentiels, des mouvements institutionnels, de la place du psychologue et de sa posture clinique en constituent des éléments fondamentaux.

Contenu:

Les étudiants sont accueillis sur les terrains cliniques par des maîtres de stage psychologues cliniciens, qui assurent une continuité nécessaire du lien entre les lieux professionnels et la formation des futurs psychologues cliniciens. Deux jours par semaine sont libérés pour permettre l'immersion sur le terrain. Les stages représentent un volume de 500 H et font l'objet d'une double supervision, individuelle (tutorat effectué par tous les enseignants-chercheurs) et collective (groupe d'élaboration de la pratique

hebdomadaire). Ce stage peut être le même que celui utilisé dans le cadre du mémoire et ses conditions sont à discuter avec les enseignants.

Evaluation:

Rapport de stage avec soutenance (selon modalités fixées par le décret pour accéder au titre de psychologue et de psychothérapeute.

6 ECTS.

**MASTER sciences humaines et sociales,
mention psychologie,
parcours professionnel
Thérapies Comportementales et Cognitives**

Responsable : Stéphane Rusinek
stephane.rusinek@univ-lille3.fr

semestre	UE	intitulé	ECTS	CM	TD
3	UE1	Ethique et déontologie	3	12	12
3	UE2	Techniques d'entretien en TCC	3	0	24
3	UE3	Techniques de prise en charge en TCC	6	24	24
3	UE4	Applications cliniques des théories de l'apprentissage	3	12	12
3	UE5	Développement émotionnel et ajustement	3	12	12
3	UE6	Approche cognitivo-comportementale des troubles psychologiques	6	36	12
3	UE7	Gestion des situations d'urgence	3	12	12
3	UE8	Séminaire de recherche en TCC	3	12	12
4	UE1	Thérapies de la troisième vague	3	12	12
4	UE2	TCC appliquées à la santé	3	12	12
4	UE3	TCC et parentalité	3	12	12
4	UE4	Travail d'Etudes et de Recherche	9	0	0
4	UE5	Stage professionnalisant	12	0	0

Semestre 3

Numéro-et-intitulé-UE ^a	Type-d'exercice ^a	Documents autorisés ^a	Durée ^a	CC/CT ^a	Ecrit/oral ^a	Géré-par ^a
UE1-Ethique ^a	Dossier-ou-oral ^a	Oui ^a	- ^a	CT ^a	Ecrit/Oral ^a	UFR ^a
UE2-Techniques-d'entretien-en-TCC ^a	Questions ^a	^a	^a	CT ^a	Oral ^a	UFR ^a
UE3-Techniques-de-prise-en-charge-en-TCC ^a	Dossier-vidéo ^a	- ^a	- ^a	CT ^a	Ecrit ^a	UFR ^a
UE4-Applications-cliniques-des-théories-de-l'apprentissage ^a	Questions-et/ou-dossier-et/-exposé ^a	- ^a	- ^a	CC ^a	Oral-et/ou-Ecrit ^a	UFR ^a
UE5-Développement-émotionnel-et-ajustement ^a	Dossier-et/ou-exposé ^a	- ^a	- ^a	CC ^a	Oral-et/ou-Ecrit ^a	UFR ^a
UE6-Approche-cognitive-comportementale-des-troubles-psychologiques ^a	Questions- ^a	Non ^a	3-h ^a	CT ^a	Ecrit ^a	UFR ^a
UE7-Gestion-des-situations-d'urgence ^a	Dossier ^a	- ^a	- ^a	CT ^a	Ecrit ^a	UFR ^a
UE8-Séminaire-de-recherche-en-TCC ^a	Questions-et/ou-dossier-et/-exposé ^a	- ^a	- ^a	CC ^a	Oral-et/ou-Ecrit ^a	UFR ^a

Semestre 4

Numéro-et-intitulé-UE ^a	Type-d'exercice ^a	Documents autorisés ^a	Durée ^a	CC/CT ^a	Ecrit/oral ^a	Géré-par ^a
UE1-Thérapies-de-la-troisième-vague ^a	Dossier ^a	- ^a	- ^a	CT ^a	Ecrit ^a	UFR ^a
UE2-TCC-appliquées-à-la-santé ^a	Dossier-et-oral ^a	- ^a	- ^a	CC ^a	Oral-et-Ecrit ^a	UFR ^a
UE3-TCC-et-parentalité ^a	question(s)-ouverte(s)-ou-dossier-ou-exposé-ou-exercice ^a	- ^a	- ^a	CT ^a	Oral-ou-Ecrit ^a	UFR ^a
UE4-Travail-d'Etudes-et-de-Recherche ^a	Mémoire-+-soutenance ^a	- ^a	- ^a	CT ^a	Ecrit-et-Oral ^a	UFR ^a
UE5-Stage-professionnalisant ^a	Rapport-de-stage-+-soutenance ^a	- ^a	- ^a	CT ^a	Ecrit-et-Oral ^a	UFR ^a

SEMESTRE 3

UE 1 : Ethique et déontologie

Objectif et compétence acquise :

Les étudiants devront maîtriser la réglementation, l'éthique et la déontologie liée à la pratique de la psychologie et à la recherche en psychologie.

Programme et intervenants :

L'enseignement portera sur l'épistémologie, l'éthique, les législations et la déontologie spécifique à la pratique de la psychologie et à la recherche en psychologie.

Cette partie du cours sera commune à toutes les spécialités (12h). L'enseignement sous forme de TD (12h) sera spécifique aux différentes spécialités.

Forme d'évaluation :

Dossier
3 ECTS.

UE 2 : Techniques d'entretien en TCC

Responsable : Stéphane Rusinek

Objectif et compétence acquise :

Maîtrise des compétences de base de l'entretien clinique. Capacité à mettre en œuvre les différents types d'entretien selon la situation clinique. Capacité à établir un rapport collaboratif. Capacité à conceptualiser différentes situations cliniques : méthodologie des cas uniques, construction de l'analyse fonctionnelle, structuration diagnostique.

Contenu :

Les différents entretiens en TCC (entretien d'évaluation, entretien motivationnel, entretien cognitif, de recherche) adaptés aux différentes populations cliniques (enfant, adolescent, adulte). Le contrat thérapeutique. La conceptualisation de cas. La relation thérapeutique.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal (oral)
3 ECTS.

UE 3 : Techniques de prise en charge en TCC

Responsable : Stéphane Rusinek

Objectif et compétence acquise :

Connaissances des principes généraux de l'utilisation des principales techniques transdiagnostiques de prises en charge en TCC. Connaissance de leurs limites, de leurs prescriptions, des conditions de leur mise en application. Maîtrise pratique de ces techniques favorisant l'autonomie des stagiaires / futurs professionnels.

Contenu :

Apprentissage des techniques Psychothérapeutiques, Emotionnelles, Cognitives et Comportementales couramment utilisées dans les prises en charge de manière transdiagnostique : restructuration cognitive, relaxation, désensibilisation, exposition, décentration, psychoéducation, etc. Enseignement structuré autour d'un apport théorique, de mises en situation par jeux de rôle et d'études de cas.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal (dossier vidéo)

6 ECTS.

UE 4 : Applications cliniques des théories de l'apprentissage

Responsable : Stéphane Rusinek

Objectif et compétence acquise :

Acquérir des connaissances variées en conditionnement sur les déterminants des dysfonctionnements et les techniques de prise en charge. Conceptualiser un cas en fonction d'une analyse fonctionnelle appuyée sur l'apprentissage. Comprendre les effets thérapeutiques des méthodes de la TCC au regard du conditionnement.

Contenu :

Les théories de l'apprentissage, en se fondant sur le conditionnement classique et opérant, fournissent un cadre d'analyse sur la manière dont les troubles de l'apprentissage peuvent contribuer au développement et au maintien des dysfonctionnements des réponses physiologiques, comportementales et émotionnelles. Des études expérimentales chez l'animal et l'humain identifieront les déterminants responsables des dysfonctionnements. Différentes situations cliniques, dans une perspectives de la

psychologie de l'apprentissage, seront développées : phobies, peurs, addiction, aversion, les effets placebo et nocebo, et la rechute. Des stratégies thérapeutiques, issues de la psychologie de l'apprentissage, seront présentées et discutées.

Forme d'évaluation :

Contrôle continu (oral et/ou écrit et/ou dossier)

3 ECTS.

UE 5 : Développement émotionnel et ajustement

Responsable : Claire Hofer

Objectif et compétence acquise :

Acquérir des connaissances sur le développement émotionnel et social des enfants et adolescents. Faire le lien entre ces connaissances et leurs applications dans des interventions. Intégrer le parent dans la relation thérapeutique avec l'enfant. Maîtriser les outils et méthodes d'évaluation et de développement des compétences émotionnelles et sociales de l'enfant.

Contenu :

Développement émotionnel des enfants et des adolescents. Liens entre développement émotionnel et ajustement social.

Seront abordés : les compétences émotionnelles et sociales des enfants et adolescents et leur développement, le développement moral, les comportements prosociaux et antisociaux, et les relations avec les pairs de l'enfance à l'adolescence.

Des interventions visant à améliorer les compétences socio-émotionnelles et l'ajustement des enfants et adolescents seront présentées.

Forme d'évaluation :

Contrôle continu (dossier)

3 ECTS.

UE 6 : Approche cognitivo-comportementale des troubles psychologiques

Responsable : Fabienne Sgard

Objectif et compétence acquise :

Capacité à appliquer la démarche d'évaluation et d'intervention propres aux TCC dans la prise en charge de personnes présentant divers troubles psychologiques. Sensibilisation à des stratégies de diagnostic et d'intervention autres que celles reposant uniquement sur les classifications catégorielles des troubles mentaux (approche transdiagnostique).

Contenu :

Divers troubles psychologiques (ex. trouble de l'humeur, troubles anxieux, troubles liés aux substances, troubles alimentaires, troubles psychotiques, trouble de la personnalité) seront abordés en mettant l'accent sur la démarche d'évaluation et les stratégies d'intervention empiriquement validées spécifiques à chacun de ces troubles. Les étudiants seront également formés à une conceptualisation de cas identifiant les processus cognitivo-comportementaux pathogènes transdiagnostiques (ex. déficit de spécification de l'information émotionnelle ; rumination) et à élaborer des protocoles d'interventions innovants.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal (examen sur table : questions et/ou étude de cas)
6 ECTS.

UE 7 : Gestion des situations d'urgence

Responsable : Amélie Rousseau

Objectifs et compétences acquises :

Maîtrise théoriques et applications des différentes stratégies TCC appliquées aux situations d'urgence (psychoéducation, débriefing, gestion des conflits et des crises, ...) Acquérir des connaissances cliniques concernant les états de stress post-traumatiques. Adapter les interventions à différentes populations (enfants/adolescents/adultes) et à différents contextes (hôpital, interventions de terrain, ...).

Contenu :

Enseignements théoriques et pratiques portant sur : les dispositifs de secours dédiés aux besoins psychologiques des victimes de catastrophes, d'attentats, d'accidents collectifs, de violence ; la gestion de la crise suicidaire ; la gestion du patient violent. Des méthodes

d'interventions TCC focalisées et structurées concernant la gestion des situations d'urgence seront développées. Il s'agira également de développer l'approche clinique de l'état de stress post-traumatique (éléments cognitifs, comportementaux et émotionnels).

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal (dossier)

3 ECTS.

UE 8 : Séminaire de recherche en TCC

Responsable : T Kosinski

Objectif et compétence acquise :

Capacité à analyser de manière critique les résultats de recherches récentes et à en dégager les applications cliniques ; maîtriser les compétences méthodologiques et statistiques nécessaires à la recherche en TCC ; capacité à concevoir de manière autonome une recherche relevant du champ des TCC. Capacité à communiquer et valoriser ses résultats (publications scientifiques, communication en congrès, réponse aux appels d'offre).

Contenu :

Présentation de champs de recherches innovants en psychopathologie expérimentale et TCC. Discussion critique de leur application clinique.

Principes et méthodes du développement d'interventions psychologiques empiriquement fondées (aspects théoriques, méthodologiques et statistiques).

Accompagnement du TER (du projet de recherche à la communication scientifique).

Réponses aux appels d'offres.

Forme d'évaluation :

Contrôle continu (oral et/ou dossier)

3 ECTS.

SEMESTRE 4

UE 1 : Thérapies de la troisième vague

Responsable : Stéphane Rusinek

Objectif et compétence acquise :

Pratique et maîtrise théorique des différentes stratégies thérapeutiques issues de la pleine conscience : comprendre les théories de l'émotion ainsi que les fondements de l'ACT et de la pratique de la pleine conscience, les déterminants nutritionnels et physiques ; comprendre le rôle et connaître les possibilités d'un psychologue se référant à ces modèles théoriques (différentes applications thérapeutiques) ; pratiquer les différentes stratégies thérapeutiques de l'ACT, de la pleine conscience, du mode de vie ; savoir adapter la prise en charge à différents types de population (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées) et à différents contextes (prise en charge individuelle/groupale).

Contenu :

Enseignements théoriques et pratiques portant sur la troisième vague des TCC : les théories de l'émotion / la thérapie d'acceptation et d'engagement (ACT) / la thérapie cognitive basée sur la pleine conscience (Mindfulness)/ la thérapie par l'alimentation et l'exercice physique. Présentation des fondements des modes thérapeutiques récents en TCC, illustrés par leurs applications pour divers troubles (anxiété, stress, dépression, addiction, troubles des conduites alimentaires, troubles du sommeil, douleurs chroniques).

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal (dossier)
3 ECTS.

UE 2 : TCC appliquées à la santé

Responsable : Amélie Rousseau

Objectif et compétence acquise :

Maîtrise théorique et applications des différentes stratégies thérapeutiques TCC appliquées aux maladies chroniques.

Acquérir des connaissances et des compétences concernant les entretiens motivationnels.

Adapter les interventions à différentes populations (enfants/adolescents/adultes).
Maîtriser la logique du développement de programmes de prévention.

Contenu :

Initiation aux apports des TCC dans l'accompagnement et la prise en charge des maladies chroniques telles que l'obésité, le diabète, la fibromyalgie, la migraine, les maladies dégénératives,... Les interventions TCC appliquées aux maladies chroniques seront développées ; leurs objectifs sont notamment une meilleure gestion de la maladie et de la douleur, une diminution des comportements douloureux et des réactions émotionnelles, la gestion des situations stressantes, une augmentation de l'observance médicamenteuse. De manière globale, il s'agit d'améliorer les performances physiques, la vie sociale et la qualité de vie.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal (dossier et oral)
3 ECTS.

UE 3 : TCC et parentalité

Responsable : Claire Hofer

Objectif et compétence acquise :

Acquérir des connaissances sur les processus et les pratiques de socialisation. Se familiariser avec leurs conséquences possibles sur le développement émotionnel et social de l'enfant et de l'adolescent. Faire le lien avec les programmes d'intervention et les TCC. Intervenir dans les programmes de parentalité.

Contenu :

Présentation des processus de socialisation, des styles et pratiques parentaux chez les enfants et adolescents. La socialisation des émotions et la socialisation venant d'autres agents (e.g. professeurs d'écoles) seront aussi abordées. La présentation d'interventions visant l'amélioration des compétences des agents de socialisation (parents, professeurs d'école, etc) permettront de faire des liens entre connaissances et applications. Les programmes de parentalité issus des modèles et techniques des thérapies comportementales et cognitives seront abordées.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal (examen sur table : questions et/ou étude de cas)
3 ECTS.

UE 4 : Travail d'Etudes et de Recherche

Responsable : Céline Douilliez

Objectif et compétence acquise :

Capacité à mener une recherche scientifique en psychopathologie cognitive et/ou thérapies émotionnelles, cognitives et comportementales (de la question de recherche à la diffusion scientifique).

Contenu :

Formation à la mise en œuvre d'une recherche scientifique en psychopathologie cognitive et/ou thérapies émotionnelles, cognitives et comportementales ainsi qu'à la diffusion de ses résultats.

Forme d'évaluation :

TER et soutenance de TER
9 ECTS.

UE 5 : Stage professionnalisant

Responsable : Céline Douilliez

Objectif et compétence acquise :

Capacité à analyser une situation clinique, à élaborer une analyse fonctionnelle, à mettre en œuvre les interventions émotionnelle, cognitive et comportementale les plus indiquées et à en évaluer l'efficacité.

Contenu :

Accompagnement théorique et supervision clinique de stages dans une perspective thérapeutique émotionnelle, cognitive et comportementale.

Forme d'évaluation :

Rapport et soutenance de stage
12 ECTS.

MASTER Sciences Humaines et Sociales, Mention psychologie parcours : Psychopathologie et Psychologie de la Santé

Responsable : Pascal ANTOINE

Liens utiles :

<http://www.scalab.cnrs.fr/index.php/fr/>

Le parcours Psychopathologie et Psychologie de la Santé (PePS) est une formation de psychologue dans les domaines de la psychopathologie, de la psychothérapie et de la psychologie de la santé. Ce parcours permet de répondre aux exigences des terrains professionnels où la psychologie clinique et la psychologie de la santé trouvent à se développer. Les futurs psychologues cliniciens et psychologues de la santé apprendront à mettre en œuvre des méthodes d'évaluation, d'analyse des situations cliniques et du fonctionnement psychique ; à mener un entretien clinique dans différents contextes ; à mettre en place et mener un suivi individuel, de couple ou familial en intra- ou extra-hospitalier ; à mettre en place et animer un groupe à vocation psychothérapeutique ; à intervenir auprès de personnes fragilisées dans des contextes d'urgence ; à situer leurs actions dans une perspective clinique et dans une logique institutionnelle ; à mettre en place et exploiter les outils d'analyse de l'impact des interventions psychologiques ; à analyser les déterminants individuels et psychosociaux des comportements de santé ; à réguler et coordonner des groupes institutionnels ou associatifs dans le cadre de programmes d'actions médico-psychologiques et/ou sanitaires et sociales ; et à acquérir des compétences scientifiques permettant la mise en œuvre de projets de recherche ou recherche-action.

Option « Psychologie de la Santé »

Responsable : Véronique Christophe

SEMESTRE 3

UE mutualisées à l'intérieur de la spécialité

		Cours	TD	ECTS	Cat	Ouv
UE1	Ethique et déontologie	12	12	3	P-R	
UE2	Psychologie du couple et de la famille	18		3	R	N
UE3	Evaluation clinique et bilan psychologique	12	6	3	P	N
UE4	Régulation émotionnelle, Santé mentale et somatique	18		3	P-R	N

UE de la dominante « Psychologie de la santé »

		Cours	TD	ECTS	Cat	Ouv
UE5	Psychologie communautaire de la santé	12	6	3	P-R	N
UE6	Psychologie et parcours de santé	12	6	3	P-R	N
UE7	Psychologie et maladie chronique	12	6	3	P-R	N
UE8	Psycho-oncologie (articulation avec le Siric OncoLille)	12	6	3	P-R	N
UE9	Dynamique des groupes restreints et gestion des équipes en santé		18	3	P	O
UE10	Méthodes de projets en santé		18	3	R	N

L'option **Psychologie de la Santé** (PSa) permet de comprendre les processus et facteurs psychologiques en jeu lorsque la personne est confrontée à une évolution de sa santé afin de mettre en place des actions et des programmes de promotion de la santé mais également d'accompagnement psychologique lors d'une rupture du parcours de santé de l'individu. Dans le cadre de leur activité, les futurs psychologues de la santé seront amenés à élaborer et mettre en œuvre des programmes d'interventions psychologiques, parfois multidisciplinaires, individuels ou collectifs, afin de maintenir, restaurer ou de renforcer la qualité de vie des patients et de leur entourage. Ils participeront également au développement de réseaux de soins en santé mentale ou somatique.

Examens

Semestre 3

Numéro et intitulé UE	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral	Géré par
U.E. 1 à 9	question(s) ouverte(s) et/ou dossier et/ou exposé et/ou exercice	1	non	3h	CT	Ecrit et/ou oral	UFR

Semestre 4

Numéro et intitulé UE	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral	Géré par
U.E. 1 à 9	question(s) ouverte(s) et/ou dossier et/ou exposé et/ou exercice	1	non	3h	CT	Ecrit et/ou oral	UFR
U.E. 10	TER	-	TER	-	CT	Ecrit + soutenance	UFR

UE 1 : Ethique et déontologie

Objectif et compétence acquise :

Les étudiants devront maîtriser la réglementation, l'éthique et la déontologie liée à la pratique de la psychologie et à la recherche en psychologie.

Programme et intervenants :

L'enseignement portera sur l'épistémologie, l'éthique, les législations et la déontologie spécifique à la pratique de la psychologie et à la recherche en psychologie.

Cette partie du cours sera commune à toutes les spécialités (12h). L'enseignement sous forme de TD (12h) sera spécifique aux différentes spécialités.

Forme d'évaluation :

Dossier - 3 ECTS.

UE 2 : Psychologie du couple et de la famille

Objectif et compétence acquise :

Connaître les diverses théories du fonctionnement psychosocial du couple et de la famille et former les étudiants à une compréhension des inter-relations entre les membres de la famille au cours de l'accompagnement psychologique d'un membre malade ou de situation de crise.

Contenu :

Il s'agit de connaître les modes de fonctionnement familial qui facilitent ou entravent la croissance des enfants et des adultes. On s'intéressera en particulier aux modèles considérant la famille comme un système dynamique. Une seconde partie de l'enseignement portera sur la psychologie des interactions et de la communication dans la famille. Des exemples d'interventions auprès de familles dont l'un des membres est atteint d'une maladie somatique ou d'un trouble mental seront étudiés. L'analyse des interventions seront réalisés à partir de supports vidéo et de mise en situation.

(2) L'analyse psychosociale des différentes étapes du parcours de santé développe et élargit le premier axe en présentant les dimensions cognitives, émotionnelles et sociales du passage de la santé à la maladie - du symptôme, à la prise en charge thérapeutique vers la rémission ou la guérison pour l'usager/patient et ses proches. L'enseignement est basé sur les approches identitaires, de la perception sociale et du risque sanitaire, de l'auto-

régulation de la menace, des émotions aux stratégies de coping ou d'ajustement mises en place pour faire face à la situation de maladie.

UE 3 : Evaluation clinique et bilan psychologique

Objectif et compétence acquise :

Maîtriser les différentes approches qualitatives et quantitatives utilisées en psychologie pour analyser les processus psychiques.

Contenu :

Le futur psychologue est formé à l'utilisation d'outils standardisés pour le diagnostic et l'accompagnement thérapeutique des patients. Les outils sont à la fois des instruments d'auto-évaluation et de mise en situation. Il s'agit en outre d'acquérir les compétences pour choisir et mettre en œuvre les meilleurs outils d'évaluation, pour en estimer l'impact sur la personne, interpréter les résultats et communiquer de façon adaptée ces résultats à la personne et sur le plan institutionnel. Cet enseignement porte à la fois sur les techniques avec l'adulte et avec l'enfant.

UE 4 : Régulation émotionnelle, Santé mentale et somatique

Objectif et compétence acquise :

Connaitre les processus de régulation émotionnelle, les stratégies de recherche et savoir transférer ces connaissances dans le champ clinique.

Contenu :

Les étudiants seront formés à l'étude et la prise en compte en clinique des processus internes de régulation émotionnelle intégrant à la fois des mécanismes implicites liés à la détection de signaux dans l'environnement et des modifications de niveaux d'arousal et des mécanismes explicites liés à des stratégies cognitives et comportementales de suppression et d'évitement des expériences émotionnelles. Ces processus seront plus particulièrement illustrés dans le champ des addictions et des troubles alimentaires et leurs implications cliniques seront discutées en santé mentale et somatique, comme facteurs d'émergence et de maintien des difficultés psychologiques. Les apports de méthodologies de recherches basées sur le couplage d'indicateurs psychophysiologiques, sur des protocoles écologiques et sur l'étude des interactions sociales seront présentés.

UE 5 : Psychologie communautaire de la santé

Objectif et compétence acquise :

Sensibiliser les futurs psychologues aux différentes approches en psychologie de la santé, en particulier celles développées au sein et par les populations vulnérables.

Contenu :

Cette UE introduit dans le parcours des étudiants en psychologie de la santé la notion de psychologie communautaire, de modèle écologique et leur intérêt dans le secteur de la santé. Il s'agit en particulier (1) de sensibiliser les étudiants à la psychologie communautaire et de la situer par rapport à des niveaux explicatifs individuels d'une part et organisationnels et politiques d'autre part et (2) de former les étudiants à agir au sein des communautés, en lien direct avec les populations concernées afin de faire émerger un processus de développement communautaire. Pour cela les étudiants, à partir d'exemples naturellement concrets et issus d'intervention de terrain, sont sensibilisés à la lutte contre les inégalités sociales et au rôle d'acteur de santé du psychologue à travers le développement de la promotion et de la prévention de la santé à l'échelle communautaire ou territoriale. L'accent est mis sur le transfert aux communautés de leur propre développement.

UE 6 : Psychologie et parcours de santé

Objectif et compétence acquise :

Former les futurs psychologues aux différentes approches en psychologie clinique et en psychologie sociale de la santé, par l'étude des processus de changement et du parcours de santé.

Contenu :

L'analyse psychosociale des différentes étapes du parcours de santé est développée en présentant les dimensions cognitives, émotionnelles et sociales du passage de la santé à la maladie - du symptôme, à la prise en charge thérapeutique vers la rémission ou la guérison pour l'utilisateur/patient et ses proches. L'enseignement est basé sur les approches identitaires, de la perception sociale, de l'auto-régulation de la menace, des émotions aux stratégies de coping ou d'ajustement mises en place pour faire face à la situation de maladie.

UE 7 : Psychologie et maladie chronique

Objectif et compétence acquise :

Former les étudiants aux dimensions psycho-sociales des maladies chroniques.

Contenu :

Les étudiants sont spécifiquement formés à la compréhension, l'évaluation, la prévention et l'intervention multimodale dans des situations de maladie chronique et de perte d'autonomie. Dans cette UE, l'accent est mis sur les notions de chronicisation et de qualité de vie à long terme. Cet enseignement sera organisé sous forme d'ateliers thématiques animés par des psychologues qui présenteront leur activité et les problématiques rencontrées. Les secteurs des troubles métaboliques, des troubles cardiovasculaires et respiratoires, ainsi que les enjeux de prise en charge de la douleur chronique et des handicaps invisibles sont plus particulièrement abordés.

UE 8 : Psycho-oncologie

Objectif et compétence acquise :

Former les étudiants aux dimensions psycho-sociales en cancérologie.

Contenu :

L'enseignement tient compte de quatre niveaux : le premier est centré sur un schéma classique en psychologie de la santé de l'organisation de la prévention à celle des soins, en passant par le dépistage. Le second est centré sur la subjectivité des patients au cours de leur parcours de soin, de l'annonce diagnostique à la fin des traitements en tenant compte des différentes issues possibles (rémission, guérison, récurrence ou fin de vie). Le troisième niveau est celui des facteurs comportementaux et sociaux qui influencent l'apparition de la maladie et la survie des patients. Le dernier niveau est celui des interventions du psychologue à l'interface de l'organisation du soin et de la subjectivité du patient et des proches. Une réflexion sera menée sur la psycho-oncologie comme pratique clinique des psychologues exerçant dans des lieux de soins en oncologie, sur les contours et la spécificité de l'appellation «psycho-oncologue» par rapport aux connaissances et aux missions du psychologue de la santé.

UE 9 : Dynamique des groupes restreints et gestion des équipes en santé

Objectif et compétence acquise :

Maîtriser les différents types d'entretiens cliniques et les techniques de relation individuelle en psychologie et en santé en s'appuyant sur l'analyse de situations cliniques. Maîtriser les apports de la psychologie sociale à la gestion des situations de travail en groupe (gestion des conflits, résolution de problèmes, changement). Savoir élaborer et déterminer les objectifs d'un projet collectif. Savoir mettre en œuvre des procédures de changement collectif

Contenu :

Présentation des pratiques professionnelles dans les activités collectives (conduite et gestion d'un travail en groupe) et de face à face (entretiens cliniques). Analyse structurée d'interactions sociales, analyse des pratiques, simulations et jeux de rôle, analyse de séances de psychothérapie filmées, études de cas.

UE 10 : Méthodes de projets en santé

Objectif et compétence acquise :

Former les étudiants à la méthodologie de projet recherche/action ou recherche et à la mise en place d'un projet professionnel. Apprendre à opérationnaliser une question pragmatique en projet d'étude en mobilisant les compétences acquises dans le cursus. Acquérir des compétences de travail en équipe et de gestion d'équipe.

Contenu :

La méthodologie de projet Recherche/Action et Recherche sera présentée : définir une problématique, déterminer la méthode et les outils adaptée pour répondre à la question posée, recueil et analyses des données, recherche bibliographique, communication et valorisation des résultats, déterminer les critères d'évaluation du projet. Enfin, les relations entre l'équipe de formation, les futurs psychologues et les professionnels de terrain feront l'objet d'un suivi particulier et régulier afin de définir et de planifier les attentes des uns et des autres, mais aussi de promouvoir le suivi et le transfert de la formation académique vers le terrain, et réciproquement.

SEMESTRE 4

UE mutualisées à l'intérieur de la spécialité

		Cours	T D	ECT S	Ca t	Ouv
UE1	Accompagnement des proches aidants (articulation avec le Labex DistalZ et le Siric OncoLille)	15		3	P- R	N
UE2	Conscience et altération de la conscience	18		3	R	N
UE3	Evaluation clinique et bilan psychologique	12	6	3	P	N

UE de la dominante « Psychologie de la santé »

		Cours	TD	ECTS	Cat	Ouv
UE4	Psychologie des situations de crises et des conduites à risque	12	6	3	P-R	N
UE5	Psychologie de la santé en éducation thérapeutique du patient	12	6	3	P-R	N
UE6	Psychologie et soins de support	12	6	3	P-R	N
UE7	Psychologie et médecine	12	6	3	P-R	O
UE8	Techniques de l'entretien clinique et prise en charge collective		18	3	P	N
UE9	Analyses de pratiques et Projets de recherche en psychologie de la santé		33	3	P	N
UE10	TER			3	R	N

UE 1 : Accompagnement des proches aidants

Objectif et compétence acquise :

L'objectif est de former les étudiants à l'analyse du fonctionnement du proche et de la dyade en recherche et en clinique ainsi qu'aux démarches d'accompagnement des couples ou des dyades confrontés à la maladie.

Contenu :

Dans un premier temps, les étudiants seront sensibilisés au fait qu'à domicile une grande partie de l'aide aux patients est assurée par les proches, le conjoint en particulier et aux conséquences de cette situation à long terme. Les recherches menées sur la régulation émotionnelle et cognitive des proches aidants et sur le fonctionnement dyadique au cours de la maladie chronique sont présentées. Les paradigmes de 'perceptions croisées', d'analyse dyadique et d'analyse phénoménologique dyadique seront développés. Les étudiants seront formés à la recherche/action dans ce domaine, de l'évaluation des besoins et de la détresse des proches-aidants à la construction d'outils diagnostiques et la mise en place de programmes d'aide individualisés. L'accent sera mis sur deux ensembles de maladies : en oncologie et en neurologie.

UE 2 : Conscience et altération de la conscience

Objectif et compétence acquise :

Sensibiliser les étudiants aux dimensions et aux facteurs associés à l'altération de la conscience des troubles et leur influence dans la prise en charge des patients, l'accompagnement des proches et la relation thérapeutique.

Contenu :

Les conceptualisations actuelles (neuropsychologique, cognitive, phénoménologique et biopsychosociale) de la conscience des troubles seront abordées, illustrées et critiquées dans le cadre de la schizophrénie, des démences dégénératives et des troubles bipolaires avant d'élargir la réflexion à d'autres troubles en particulier dans le champ des addictions. Cette partie conduit à repérer l'impact de ces phénomènes sur l'alliance et le travail thérapeutique et à considérer les aménagements nécessaires en suivi individuel ou de groupe.

UE 3 : Evaluation clinique et bilan psychologique

Objectif et compétence acquise :

Maîtriser les différentes approches qualitatives et quantitatives utilisées en psychologie clinique pour analyser les processus psychiques.

Contenu :

Il s'agit d'acquérir les compétences pour choisir et mettre en œuvre les meilleurs outils d'évaluation, pour en estimer l'impact sur la personne, interpréter les résultats et communiquer de façon adaptée ces résultats à la personne et sur le plan institutionnel. Cet enseignement porte à la fois sur les techniques avec l'adulte et avec l'enfant et constitue un approfondissement de l'UE du premier semestre.

UE 4 : Psychologie des situations de crises et des conduites à risque

Objectif et compétence acquise :

Former les étudiants à la compréhension, l'évaluation, la prévention et l'intervention multimodale dans des situations de crise et dans le champ des addictions.

Contenu :

Les étudiants sont spécifiquement formés dans les pratiques de l'accompagnement psychologique auprès de patients dépendants aux substances, les situations de crise, notamment suicidaire, l'évaluation du risque et les techniques d'intervention en situation de crise, et les modes de prise en charge psychologique développés pour les patients souffrant de troubles des conduites alimentaires. Cet enseignement sera organisé sous forme d'ateliers thématiques animés par des psychologues qui présenteront leur activité et les problématiques rencontrées.

UE 5 : Psychologie de la santé en éducation thérapeutique du patient

Objectif et compétence acquise :

Comprendre les enjeux de l'éducation thérapeutique du patient et savoir construire et renforcer l'autonomie de la personne soignée par l'animation et la conception de projets d'éducation thérapeutique.

Contenu :

Structurer et planifier un programme en éducation thérapeutique du patient, en intégrant les dimensions psychologiques de la maladie chronique. Il s'agit de définir la place du psychologue de la santé dans des projets éducatifs de services ou de réseau : favoriser au sein de l'équipe de soin ou dans le cadre d'actions transversales des attitudes appropriées dans la relation avec le patient et son entourage, participer à la conception, l'animation et l'encadrement de projets éducatifs centrés sur les apprentissages liés à la maladie et aux traitements et destinés à renforcer l'autonomie du patient. Cet enseignement sera organisé sous forme d'ateliers thématiques animés par des psychologues et professionnels de santé formés à l'éducation thérapeutique du patient qui présenteront leur activité et les problématiques développées.

UE 6 : Psychologie et soins de support

Objectif et compétence acquise :

Former les futurs psychologues de la santé aux interventions psychologiques en soins de support, en s'inspirant des développements actuels en psycho-oncologie pour les adapter aux enjeux des services de médecine somatique.

Contenu :

L'enseignement a pour objectif de former les étudiants à des stratégies d'accompagnement psychologique des patients et/ou de leurs proches, visant à renforcer leurs capacités d'ajustement, à soutenir le redéploiement de leurs investissements et à diminuer leur souffrance. L'enseignement sera largement expérientiel basé sur la mise en œuvre des techniques puis sur la construction de projets institutionnels reposant sur ce type d'espace thérapeutique en individuel ou collectif.

UE 7 : Psychologie et médecine

Objectif et compétence acquise :

Former les futurs psychologues à l'analyse psychologique des situations de maladie et des dispositifs de soins, qu'il s'agisse de la relation soignant-soigné, de situations et d'enjeux particuliers (annonce, observance, décision médicale ou décision partagée) ou d'accompagnement des équipes soignantes. Identifier les problématiques médicales et proposer la mise en place de programmes d'intervention (recherche/action et/ou recherche) adéquats et spécifiques.

Contenu :

L'enseignement est basé sur l'analyse des problématiques relevant des sciences médicales et des demandes explicites des praticiens. Il s'agira d'identifier les problématiques des équipes cliniques de terrain, de cerner les enjeux et les perspectives sous-jacentes en proposant concrètement des actions pour ajuster les pratiques de prise en charge des patients en s'appuyant sur les compétences spécifiques des futurs psychologues.

Cet enseignement sera organisé sous forme d'ateliers thématiques en présence d'un praticien qui présentera son service et les questions en suspens et les difficultés rencontrées. Les futurs psychologues auront non seulement à se positionner, mais aussi à poser un regard critique et constructif sur les problématiques posées, et enfin proposer des solutions d'actions dans une perspective coopérative et constructive de transfert de savoirs et de compétences visant à améliorer la qualité de la prise en charge globale et humanisée du patient et de ses proches (ie. procédure d'information et de communication, qualité des relations soignant/soigné/proche, organisation du parcours de santé, gestion des situations de crises, amélioration de la qualité de vie etc.).

UE 8 : Techniques de l'entretien clinique et prise en charge collective

Objectif et compétence acquise :

Dans la continuité de l'UE du semestre 3, maîtriser les différents types d'entretiens cliniques et les techniques de prise en charge individuelle et collective en santé en s'appuyant sur l'analyse de situations cliniques. Maîtriser les apports de la psychologie clinique de la santé dans la gestion des situations d'accompagnement individuel ou en groupe.

Contenu :

Présentation des pratiques professionnelles dans les activités individuelles et collectives (groupe de soutien, psychodrames, ateliers thérapeutiques). Analyse structurée d'interactions sociales, analyse des pratiques, simulations et jeux de rôle, analyse de séances de psychothérapie filmées, études de cas. Cet enseignement porte à la fois sur les techniques avec l'adulte et avec l'adolescent et concerne les groupes de patients ainsi que les groupes de soignants.

UE 9 : Analyses de pratiques et projets de recherches en psychologie de la santé

Objectif et compétence acquise :

Permettre aux étudiants d'interagir et d'analyser les situations cliniques et assurer un lien étroit entre les situations professionnelles rencontrées et la recherche internationale en psychologie de la santé.

Contenu :

Les pratiques cliniques des étudiants au cours de leur stage sont au cœur de la réflexion, leur permettant d'analyser les dispositifs de soin, les situations d'entretien et les mouvements institutionnels auxquels ils ont pris part. Cette UE vise également à assurer un lien étroit entre l'enseignement professionnel et recherche du Master et l'actualité de la recherche internationale.

UE 10 : TER

Objectif et compétence acquise :

Former les étudiants à la recherche ou la recherche-action, de l'analyse des besoins, la mise en place et la réalisation de la recherche, à la communication des résultats sur le terrain ou dans la communauté scientifique.

Option « Psychopathologie, Approches Cliniques et Thérapeutiques »

Responsable : [Pascal Antoine](#)

SEMESTRE 3

UE mutualisées à l'intérieur de la spécialité

		Cours	TD	ECTS	Cat	Ouv
UE1	Ethique et déontologie	12	12	3	P-R	
UE2	Psychologie du couple et de la famille	18		3	R	N
UE3	Evaluation clinique et bilan psychologique	12	6	3	P	N
UE4	Régulation émotionnelle, Santé mentale et somatique	18		3	P-R	N

UE de la dominante « Psychopathologie, approches cliniques et thérapeutiques »

		Cours	TD	ECTS	Cat	Ouv
UE5	Psychopathologie développementale et attachement	12	6	3	P-R	O
UE6	Psychopathologie et atteintes somatiques	12	6	3	P-R	N
UE7	Psychopathologie des conduites addictives	12	6	3	P-R	N
UE8	Psychopathologie des troubles neurodégénératifs (articulation avec le Labex DistalZ)	12	6	3	P-R	O
UE9	Techniques d'Intervention en situation de crise suicidaire		18	3	P	N
UE10	Atelier d'analyse des pratiques cliniques (extérieurs indispensables)		18	3	P	N

L'option **Psychopathologie, Approches Cliniques et Thérapeutiques** (PACT) permet de comprendre les processus à l'œuvre dans l'émergence, le maintien ou les récurrences des formes classiques et contemporaines d'expression de la souffrance psychique. L'enseignement est adossé aux principales formes de psychothérapies. Dans le cadre de leur activité, les futurs psychologues cliniciens seront amenés à aborder l'individu dans une perspective « vie entière » et à s'ajuster en permanence à la personne, appréhendée dans sa singularité et sa complexité. Ils tiendront compte de multiples niveaux d'analyse interdépendants qu'il s'agisse des manifestations symptomatiques ou des conflits interpersonnels, familiaux et intrapsychiques.

UE 1 : Ethique et déontologie

Objectif et compétence acquise :

Les étudiants devront maîtriser la réglementation, l'éthique et la déontologie liée à la pratique de la psychologie et à la recherche en psychologie.

Programme et intervenants :

L'enseignement portera sur l'épistémologie, l'éthique, les législations et la déontologie spécifique à la pratique de la psychologie et à la recherche en psychologie.

Cette partie du cours sera commune à toutes les spécialités (12h). L'enseignement sous forme de TD (12h) sera spécifique aux différentes spécialités.

Forme d'évaluation : Dossier

3 ECTS.

UE 2 : Psychopathologie développementale et attachement

Objectif et compétence acquise :

Développer les modèles transactionnels en psychopathologie, la place qu'y occupent les relations interpersonnelles et les expériences précoces en particulier les liens d'attachement.

Contenu :

Les concepts fondateurs introduits par John Bowlby, ainsi que sur les contributions de Mary Ainsworth Mary Main ou Peter Fonagy seront étudiés pour ouvrir vers les approches développementales en psychopathologie (e.g Sroufe 1983, les modèles maturatifs dynamiques, (Dynamic Maturational Model – DMM développé par Crittenden). Ces modèles s'intéressent aux effets des interactions de l'héritage génétique, des processus maturatifs et des expériences spécifiques qui produisent des différences individuelles dans les stratégies adaptatives de l'individu. Les facteurs de vulnérabilité, de risque et de protection pouvant expliquer les différences entre des trajectoires de développement adaptées et inadaptées seront présentés. Dans un second il s'agira d'illustrer, à partir de situations cliniques issues de la psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, comment les mécanismes psychologiques, dans le domaine de l'attachement, se mettent en place et exercent une influence sur la personne tout au long de sa vie.

UE 3 : Psychopathologie et atteintes somatiques

Objectif et compétence acquise :

Sensibiliser les étudiants sur les fondements théoriques et les applications cliniques des approches psychosomatiques

Contenu :

L'enseignement a pour objectif d'initier les étudiants aux courants psychosomatiques et aux approches cliniques qui en découlent dans le domaine des atteintes somatiques. Les cours aborderont le fonctionnement psychique, l'économie psychosomatique et les processus de somatisation chez l'adulte et l'adolescent ainsi que la clinique, de l'analyse psychopathologique aux prises en charge spécifiques de patients présentant diverses formes d'expression somatique ou d'atteintes organiques. La dernière partie de l'enseignement portera sur l'apport de la clinique psychosomatique dans la compréhension du vécu des patients confrontés à la maladie et aux thérapeutiques, tenant compte notamment de l'évolution constante des techniques médicales proposées aux patients. Seront discutés les aménagements du cadre psychothérapique dans ce contexte.

UE 4 : Psychopathologie des conduites addictives

Objectif et compétence acquise :

L'objectif de cette UE est d'étudier de façon approfondie les différents aspects psychopathologiques des conduites de dépendance chez l'adulte et chez l'adolescent.

Contenu :

Les addictions aux substances psychoactives et les addictions comportementales seront présentées. Les mécanismes d'installation de la dépendance, le maintien de la conduite addictive ainsi que les répercussions physiques et psychiques qu'elle occasionne seront étudiées. Une place importante sera accordée aux modalités d'intervention et des traitements. L'enseignement s'appuiera sur une intrication forte entre le développement de techniques thérapeutiques et les travaux de recherche centrés sur les aspects dimensionnels de la personnalité, la régulation des émotions, les mécanismes adaptatifs et la comorbidité.

UE 5 : Psychopathologie développementale et attachement

Objectif et compétence acquise :

Développer les modèles transactionnels en psychopathologie, la place qu'y occupent les relations interpersonnelles et les expériences précoces en particulier les liens d'attachement.

Contenu :

Les concepts fondateurs introduits par John Bowlby, ainsi que sur les contributions de Mary Ainsworth Mary Main ou Peter Fonagy seront étudiés pour ouvrir vers les approches développementales en psychopathologie (e.g Sroufe 1983, les modèles maturatifs dynamiques, (Dynamic Maturational Model – DMM développé par Crittenden). Ces modèles s'intéressent aux effets des interactions de l'héritage génétique, des processus maturatifs et des expériences spécifiques qui produisent des différences individuelles dans les stratégies adaptatives de l'individu. Les facteurs de vulnérabilité, de risque et de protection pouvant expliquer les différences entre des trajectoires de développement adaptées et inadaptées seront présentés. Dans un second il s'agira d'illustrer, à partir de situations cliniques issues de la psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, comment les mécanismes psychologiques, dans le domaine de l'attachement, se mettent en place et exercent une influence sur la personne tout au long de sa vie.

UE 6 : Psychopathologie et atteintes somatiques

Objectif et compétence acquise :

Sensibiliser les étudiants sur les fondements théoriques et les applications cliniques des approches psychosomatiques

Contenu :

L'enseignement a pour objectif d'initier les étudiants aux courants psychosomatiques et aux approches cliniques qui en découlent dans le domaine des atteintes somatiques. Les cours aborderont le fonctionnement psychique, l'économie psychosomatique et les processus de somatisation chez l'adulte et l'adolescent ainsi que la clinique, de l'analyse psychopathologique aux prises en charge spécifiques de patients présentant diverses formes d'expression somatique ou d'atteintes organiques La dernière partie de l'enseignement portera sur l'apport de la clinique psychosomatique dans la compréhension du vécu des patients confrontés à la maladie et aux thérapeutiques, tenant compte notamment de l'évolution constante des techniques médicales proposées aux patients. Seront discutés les aménagements du cadre psychothérapique dans ce contexte.

UE 7 : Psychopathologie des conduites addictives

Objectif et compétence acquise :

L'objectif de cette UE est d'étudier de façon approfondie les différents aspects psychopathologiques des conduites de dépendance chez l'adulte et chez l'adolescent.

Contenu :

Les addictions aux substances psychoactives et les addictions comportementales seront présentées. Les mécanismes d'installation de la dépendance, le maintien de la conduite addictive ainsi que les répercussions physiques et psychiques qu'elle occasionne seront étudiées. Une place importante sera accordée aux modalités d'intervention et des traitements. L'enseignement s'appuiera sur une intrication forte entre le développement de techniques thérapeutiques et les travaux de recherche centrés sur les aspects dimensionnels de la personnalité, la régulation des émotions, les mécanismes adaptatifs et la comorbidité.

UE 8 : Psychopathologie des troubles neurodégénératifs

Objectif et compétence acquise :

Présenter une approche clinique intégrative des difficultés psychologiques dans un contexte de maladie neurodégénérative.

Contenu :

L'enseignement porte sur la psychologie clinique et la psychopathologie des personnes très âgées et des patients avec une maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée. L'accent est mis sur la spécificité de la souffrance des personnes qui vieillissent, notamment dans des situations de grande dépendance physique et psychique, de démence et d'institutionnalisation. Seront abordés les troubles anxieux et dépressifs, les manifestations sub-cliniques de détresse psychologique, les comportements excessifs et les déficits cognitifs et comportementaux dans la démence. Les différentes formes d'accompagnement des personnes âgées en souffrance et de la dyade aidant/aidé dans un contexte de démence seront abordées.

UE 9 : Techniques d'Intervention en situation de crise suicidaire

Objectif et compétence acquise :

Maitriser l'entretien dans un contexte de crise suicidaire et connaître les modes de prise en charge des personnes à risque ou en situation de crise.

Contenu :

Définir la crise suicidaire parmi l'ensemble des crises psychiques comme une trajectoire d'échappement réversible et la décrire dans un ensemble sémiologique variable, rendant complexe l'évaluation du risque suicidaire. L'enseignement intègrera la diversité des situations de crise suicidaire, notamment en tenant de l'âge (de l'adolescent/jeune adulte à la personne âgée) ou des contextes fragilisants, en particulier les problèmes de santé psychique ou somatique majeurs. Il s'agira de savoir reconnaître la crise, évaluer le risque, connaître les conduites à tenir et les modes d'intervention psychologique en fonction du contexte. L'accent sera mis sur les situations de crise suicidaire en phase aigüe, le travail du clinicien aux urgences hospitalières et le travail thérapeutique auprès de patients présentant des pathologies psychiatriques à haut risque suicidaire. Cette UE s'inscrit dans la continuité des enseignements de psychopathologie de master 1 qu'elle prolonge par un apprentissage avec des mises en situation.

UE 10 : Atelier d'analyse des pratiques cliniques

Objectif et compétence acquise :

Offrir aux étudiants un espace d'élaboration et d'analyse des situations cliniques.

Contenu :

Cet atelier ne propose pas un enseignement académique mais constitue un espace de réflexion sur les pratiques cliniques des étudiants au cours de leur stage leur permettant d'analyser les situations d'entretien, les phénomènes thérapeutiques et les mouvements institutionnels auxquels ils ont pris part. Cet atelier se poursuit au second semestre durant toute la durée des stages.

SEMESTRE 4

UE mutualisées à l'intérieur de la spécialité

		Cours	TD	ECTS	Cat	Ouv
UE1	Accompagnement des proches aidants (articulation avec le Labex DistalZ et le Siric OncoLille)	15		3	P-R	N
UE2	Conscience et altération de la conscience	18		3	R	N
UE3	Evaluation clinique et bilan psychologique	12	6	3	P	N

UE de la dominante « Psychopathologie, approches cliniques et thérapeutiques »

		Cours	TD	ECTS	Cat	Ouv
UE4	Psychothérapies brèves et existentielles	12	6	3	P-R	N
UE5	Psychothérapies familiales	12	6	3	P-R	N
UE6	Psychothérapies psychodynamiques	12	6	3	P-R	O
UE7	Psychothérapies et Psychologie de liaison	12	6	3	P-R	N
UE8	Entretien et dynamique des groupes		18	3	P	N
UE9	Atelier d'analyse des pratiques cliniques et des recherches en psychopathologie		33	3	P	N
UE10	TER			3	R	N

UE 1 : Accompagnement des proches aidants

Objectif et compétence acquise :

L'objectif est de former les étudiants à l'analyse du fonctionnement du proche et de la dyade en recherche et en clinique ainsi qu'aux démarches d'accompagnement des couples ou des dyades confrontés à la maladie.

Contenu :

Dans un premier temps, les étudiants seront sensibilisés au fait qu'à domicile une grande partie de l'aide aux patients est assurée par les proches, le conjoint en particulier et aux conséquences de cette situation à long terme. Les recherches menées sur la régulation émotionnelle et cognitive des proches aidants et sur le fonctionnement dyadique au cours de la maladie chronique sont présentées. Les paradigmes de 'perceptions croisées', d'analyse dyadique et d'analyse phénoménologique dyadique seront développés. Les étudiants seront formés à la recherche/action dans ce domaine, de l'évaluation des besoins et de la détresse des proches-aidants à la construction d'outils diagnostiques et la mise en place de programmes d'aide individualisés. L'accent sera mis sur deux ensembles de maladies : en oncologie et en neurologie.

UE 2 : Conscience et altération de la conscience

Objectif et compétence acquise :

Sensibiliser les étudiants aux dimensions et aux facteurs associés à l'altération de la conscience des troubles et leur influence dans la prise en charge des patients, l'accompagnement des proches et la relation thérapeutique.

Contenu :

Les conceptualisations actuelles (neuropsychologique, cognitive, phénoménologique et biopsychosociale) de la conscience des troubles seront abordées, illustrées et critiquées dans le cadre de la schizophrénie, des démences dégénératives et des troubles bipolaires avant d'élargir la réflexion à d'autres troubles en particulier dans le champ des addictions. Cette partie conduit à repérer l'impact de ces phénomènes sur l'alliance et le travail thérapeutique et à considérer les aménagements nécessaires en suivi individuel ou de groupe.

UE 3 : Evaluation clinique et bilan psychologique

Objectif et compétence acquise :

Maîtriser les différentes approches qualitatives et quantitatives utilisées en psychologie clinique pour analyser les processus psychiques.

Contenu :

Il s'agit d'acquérir les compétences pour choisir et mettre en œuvre les meilleurs outils d'évaluation, pour en estimer l'impact sur la personne, interpréter les résultats et communiquer de façon adaptée ces résultats à la personne et sur le plan institutionnel. Cet enseignement porte à la fois sur les techniques avec l'adulte et avec l'enfant et constitue un approfondissement de l'UE du premier semestre.

UE 4 : Psychothérapies brèves et existentielles

Objectif et compétence acquise :

Sensibiliser les étudiants sur des approches thérapeutiques orientées sur le renforcement et le développement des ressources psychiques des patients

Contenu :

L'enseignement a pour objectif de former les étudiants à des stratégies thérapeutiques brèves, centrées, non pas sur la rectification de symptômes ou d'aspects dysfonctionnels mais, de façon complémentaire, sur le développement des capacités de résilience des patients et sur le déploiement de leurs investissements. L'enseignement aborde les principes de pleine conscience, l'approche fonctionnelle analytique, la psychothérapie existentielle et les psychothérapies positives. L'enseignement sera largement expérientiel basé sur la mise en œuvre des techniques puis sur la construction de projets institutionnels reposant sur ce type d'espace thérapeutique en individuel ou collectif.

UE 5 : Psychothérapies familiales

Objectif et compétence acquise :

Présenter les différentes approches thérapeutiques pour la famille, leurs spécificités et leur domaine d'application.

Contenu :

Les modèles d'interventions systémiques (Minuchin, Satir, Boszormenyi, Selvini-palazzoli) et psychodynamiques (Bowen, Eiguer) seront présentés. Les indications spécifiques de ces interventions seront présentées pour différentes pathologies : schizophrénie, conduites addictives, troubles des comportements chez l'enfant. Des situations pratiques d'intervention seront présentées et étudiées au moyen d'analyse de séances filmées et de mise en situation.

UE 6 : Psychothérapies psychodynamiques

Objectif et compétence acquise :

Sensibiliser les étudiants sur les psychothérapies basées sur une approche psychodynamique ou psychanalytique.

Contenu :

L'enseignement porte sur les objectifs et les techniques des psychothérapies psychodynamiques. Seront présentées les psychothérapies longues concernant des pathologies complexes et les troubles graves de l'identité et de la relation. Une ouverture sera faite sur les psychothérapies psychodynamiques brèves variant des formes les plus directives et centrées sur l'événement jusqu'à celles qui sont les plus interprétatives et centrées sur la personnalité.

UE 7 : Psychothérapies et Psychologie de liaison

Objectif et compétence acquise :

Sensibiliser les étudiants sur les interventions psychothérapeutiques en psychologie de liaison

Contenu :

L'enseignement est en deux parties. Un premier axe porte sur la psychiatrie de liaison, la clinique des troubles psychiques dans les structures de soin somatique, sur la place des interventions de psychothérapie dans cet espace ainsi que sur le lien avec les équipes dans un contexte de soin somatique et dans un cadre ponctuel. Le deuxième axe porte sur la place du psychologue membre d'une équipe de soin somatique, sur la nature du travail psychothérapeutique dans un contexte interdisciplinaire et sur le rôle du psychologue auprès des patients d'une part et auprès des équipes d'autre part.

UE 8 : Entretien et dynamique des groupes

Objectif et compétence acquise :

Maîtriser les techniques de groupe en s'appuyant sur l'analyse de situations cliniques

Contenu :

L'enseignement porte sur les différentes formes de groupes cliniques selon le cadre, les objectifs et le référentiel théorique, notamment les groupes de soutien, les ateliers médiatisés et le psychodrame. Les cours alternent théorie et pratique avec des simulations de groupes, des jeux de rôle, l'analyse de séances de psychothérapie de groupe et d'ateliers filmées. Cet enseignement porte à la fois sur les techniques avec l'adulte et avec l'adolescent et concerne les groupes de patients ainsi que les groupes de soignants.

UE 9 : Ateliers d'analyse des pratiques cliniques et des recherches en psychopathologie

Objectif et compétence acquise :

Offrir aux étudiants un espace d'élaboration et d'analyse des situations cliniques et assurer un lien étroit entre l'enseignement professionnel et recherche internationale en psychopathologie

Contenu :

Cet atelier ne propose pas un enseignement académique mais constitue un espace de réflexion sur les pratiques cliniques des étudiants au cours de leur stage leur permettant d'analyser les situations d'entretien, les phénomènes thérapeutiques et les mouvements institutionnels auxquels ils ont pris part. Cet atelier se situe dans la continuité de l'UE du premier semestre. Cette UE est également basée sur une veille concernant l'actualité de la recherche en psychopathologie sur les plans empiriques, conceptuels et méthodologiques. Cette UE présente les différentes formes de recherche clinique ainsi que les procédures et instances existantes. Les étudiants développeront leurs outils de veille scientifique et seront initiés au traitement d'un appel à projet.

UE 10 : TER

Objectif et compétence acquise :

Former les étudiants à la recherche ou la recherche-action, de l'analyse des besoins, la mise en place et la réalisation de la recherche, à la communication des résultats sur le terrain ou dans la communauté scientifique.

**MASTER Sciences Humaines et Sociales,
Mention psychologie parcours :
Développement, Education, Handicap :
Individu et Société**

Responsable : Yannick Courbois

Option « Interventions Educatives et Sociales »

Responsable : [Loris Schiaratura et Alain Guerrien](#)

SEMESTRE 3

UE mutualisées à l'intérieur de la spécialité

		Cours	TD	ECTS
UE1	Ethique et déontologie	12	12	3
UE2	Pratique de l'examen psychologique	24	12	6
UE3	Conception et conduite de projets	14	8	3
UE4	Communication professionnelle et travail en équipe	14	8	3
UE5	Recherche	14	8	3

UE de la dominante « Interventions Educatives et Sociales »

		Cours	TD	ECTS
UE6	Prévenir et combattre la stigmatisation sociale	12	10	3
UE7	Ecole et apprentissages	12	10	3
UE8	Parentalité, démarches participatives et développement communautaire	12	10	3
UE9	Analyse des pratiques en intervention éducative et sociale	0	18	3

Tronc commun, S3

Numéro et intitulé UE	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral	Géré par
UE 1 Ethique	question(s) ouverte(s) et/ou dossier et/ou exposé et/ou exercice				CT	Ecrit et/ou oral	UFR
UE 2. Pratique de l'examen psychologique	question(s) ouverte(s) et/ou dossier et/ou exposé et/ou exercice	1	non	3h	CT	Ecrit et/ou oral	UFR
UE 3. Conception et conduite de projets	question(s) ouverte(s) et/ou dossier et/ou exposé et/ou exercice	1	non	3h	CT	Ecrit et/ou oral	UFR
UE 4 Communication professionnelle et travail en équipe	question(s) ouverte(s) et/ou dossier et/ou exposé et/ou exercice	1	non	3h	CT	Ecrit et/ou oral	UFR
UE 5 Recherche	question(s) ouverte(s) et/ou dossier et/ou exposé et/ou exercice	1	non	3h	CT	Ecrit et/ou oral	UFR

Parcours HTDA, S3

Semestre 3, session unique

Numéro et intitulé UE	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral	Géré par
U.E. 6 Déficience intellectuelle et polyhandicap	question(s) ouverte(s) et/ou dossier et/ou exposé et/ou exercice	1	non	3h	CT	Ecrit et/ou oral	UFR
U.E. 7 Autisme et troubles envahissants du dével.	question(s) ouverte(s) et/ou dossier et/ou exposé et/ou exercice	1	non	3h	CT	Ecrit et/ou oral	UFR
U.E. 8 Handicaps moteurs et sensoriels	question(s) ouverte(s) et/ou dossier et/ou exposé et/ou exercice	1	non	3h	CT	Ecrit et/ou oral	UFR
U.E. 9 Analyse des pratiques en psychologie du handicap	question(s) ouverte(s) et/ou dossier et/ou exposé et/ou exercice	1	non		CT	Ecrit et/ou oral	UFR

Parcours IES, S3

Numéro et intitulé UE	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral	Géré par
U.E. 6 Prévenir et combattre la stigmatisation sociale	question(s) ouverte(s) et/ou dossier et/ou exposé et/ou exercice	1	non	3h	CT	Ecrit et/ou oral	UFR
U.E. 7 Ecole et apprentissage	question(s) ouverte(s) et/ou dossier et/ou exposé et/ou exercice	-	-	-	CC	Ecrit et/ou oral	UFR
U.E. 8 Parentalité, démarche participative et développement communautaire	question(s) ouverte(s) et/ou dossier et/ou exposé et/ou exercice	1	non	3h	CT	Ecrit et/ou oral	UFR
U.E. 9 Analyse des pratiques en IES	question(s) ouverte(s) et/ou dossier et/ou exposé et/ou exercice	1	non		CT	Ecrit et/ou oral	UFR

Tronc commun, S4

Numéro et intitulé UE	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Doc autorisés	Durée	CC/CT	Ecrit et/ou oral	Géré par
U.E. 1 Psychologie de l'éducation : auto et hétérorégulation	question(s) ouverte(s) et/ou dossier et/ou exposé et/ou exercice	1	non	3h	CT	Ecrit et/ou oral	UFR
U.E. 2 Psychologie sociale : influence sociale, cognition et comportement	question(s) ouverte(s) et/ou dossier et/ou exposé et/ou exercice	1	non	3h	CT	Ecrit et/ou oral	UFR
U.E. 3 Psychologie du développement : troubles des apprentissages	question(s) ouverte(s) et/ou dossier et/ou exposé et/ou exercice	1	non	3h	CT	Ecrit et/ou oral	UFR
UE 8. Mémoire de recherche	Soutenance + mémoire				CT	E et O	

Parcours HTDA, S4

Semestre 4, session unique

Numéro et intitulé UE	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Doc autorisés	Durée	CC/CT	Ecrit et/ou oral	Géré par
U.E. 4 Handicaps et troubles des conduites : analyse, prévention et intervention	question(s) ouverte(s) et/ou dossier et/ou exposé et/ou exercice	1	non	3h	CT	Ecrit et/ou oral	UFR
U.E. 5 Troubles du développement et remédiation cognitive	question(s) ouverte(s) et/ou dossier et/ou exposé et/ou exercice	1	non	3h	CT	Ecrit et/ou oral	UFR
U.E. 6 Handicaps et transitions développementales	question(s) ouverte(s) et/ou dossier et/ou exposé et/ou exercice	1	non	3h	CT	Ecrit et/ou oral	UFR
U.E. 7 Analyse des pratiques en psychologie du handicap	question(s) ouverte(s) et/ou dossier et/ou exposé et/ou exercice	1	non		CT	Ecrit et oral	UFR

Parcours IES, S4

Numéro et intitulé UE	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Doc autorisés	Durée	CC/CT	Ecrit et/ou oral	Géré par
U.E. 4 Violence et conduites anti-sociales	question(s) ouverte(s) et/ou dossier et/ou exposé et/ou exercice	1	non	3h	CT	Ecrit et/ou oral	UFR
U.E. 5 Psycho-gérontologie : approche socio-cognitive clinique du vieillissement	question(s) ouverte(s) et/ou dossier et/ou exposé et/ou exercice	-	-	-	CC	Ecrit et/ou oral	UFR
U.E. 6 Valorisation des compétences et conduite de projet	question(s) ouverte(s) et/ou dossier et/ou exposé et/ou exercice	1	non	3h	CT	Ecrit et/ou oral	UFR
U.E. 7 Analyse des pratiques en IES	question(s) ouverte(s) et/ou dossier et/ou exposé et/ou exercice	1	non		CT	Ecrit et oral	UFR

UE 1 : Ethique et déontologie

Objectif et compétence acquise :

Les étudiants devront maîtriser la réglementation, l'éthique et la déontologie liée à la pratique de la psychologie et à la recherche en psychologie.

Programme et intervenants :

L'enseignement portera sur l'épistémologie, l'éthique, les législations et la déontologie spécifique à la pratique de la psychologie et à la recherche en psychologie.

Cette partie du cours sera commune à toutes les spécialités (12h). L'enseignement sous forme de TD (12h) sera spécifique aux différentes spécialités.

Forme d'évaluation :

Dossier

3 ECTS.

UE 2 : Pratique de l'examen psychologique

Responsable : Y. Courbois

Objectif et compétence acquise :

Savoir analyser une demande, faire une anamnèse, choisir la méthode d'évaluation appropriée, réaliser l'examen et interpréter correctement les informations, formuler des recommandations et communiquer les conclusions avec les précautions déontologiques et scientifiques indispensables.

Contenu :

L'entretien psychologique, les principaux instruments d'évaluation (tests et échelles), l'interprétation des informations, la rédaction du bilan psychologique.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 3 : Conception et conduite de projets

Responsable : A.S. Lassalle

Objectif et compétence acquise :

Capacité à repérer des sources de financement et à rédiger une réponse à un appel à projets. Capacité à concevoir une action de terrain en justifiant les objectifs et modalités d'intervention. Connaissance de modèles et techniques d'évaluation.

Contenu :

La méthodologie de projet : principales étapes de la conception d'un projet à l'évaluation de sa mise en œuvre. Recherche de fonds pour l'action : exemple d'appels à projets. Mise en situation : simulation d'une réponse à un appel à projet.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 4 : Communication professionnelle et travail en équipe

Responsable : G. Delelis

Objectif et compétence acquise :

Connaître les apports de la psychologie sociale relatifs à la gestion des activités collectives, des situations de prise de décision en groupe et du changement comportemental
Maîtriser les concepts utiles pour cette gestion multiple et sa mise en œuvre et savoir déterminer, élaborer et maintenir les objectifs d'un projet collectif.
Savoir gérer les relations interpersonnelles dans un groupe de travail et savoir effectuer une synthèse et restituer par écrit/oral le travail de ce groupe.

Contenu :

Présentation des pratiques professionnelles dans les activités de conduite et de gestion du travail en groupe : leadership, conduite de réunions, résolution de conflits interpersonnels, analyse et résolution de problèmes avec prise de décision/action (changement social, changement comportemental), répartition de tâches, maintien des motivations/satisfactions interpersonnelles et collectives, climat de groupe. Exercices pratiques, jeux de rôles, simulations, analyse de cas.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 5 : Recherche

Responsable : C. Bagès

Objectif et compétence acquise :

Se préparer à la thèse. Savoir problématiser des questions de terrain et les traduire en action de recherche.

Contenu :

L'exercice des métiers de la recherche. Décrire et expliquer : recherche et pratique psychologique. Perfectionnement en méthodologie et en statistiques.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 6 : Prévenir et combattre la stigmatisation sociale

Responsable : L. Schiaratura

Objectif et compétence acquise :

Maîtrise par le psychologue amené à interagir avec des personnes stigmatisées des déterminants de la stigmatisation et des différentes stratégies utilisables et/ou utilisées pour y faire face ou lui permettre d'y faire face

Contenu :

La stigmatisation a jusqu'ici été principalement étudiée du point de vue de ses origines et de son ancrage social. L'objectif est de montrer l'importance et l'intérêt de se placer également du point de vue des personnes appartenant à des groupes qui en sont victimes. Présentation des travaux actuels sur la stigmatisation, et ses enjeux à la fois individuels et sociaux. Rôle de l'école comme lieu de construction et d'expression de la stigmatisation sociale.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 7 : Ecole et apprentissage

Responsable : J. Clerc

Objectif et compétence acquise :

Capacité à analyser des situations de difficulté scolaire sur les plans cognitif et/ou relationnel, et à identifier, concevoir et proposer des pistes de résolution.

Contenu :

L'efficacité des apprentissages scolaires sera abordée sous l'angle de facteurs individuels (ex. motivations à apprendre) et interindividuels (ex. rôle des pairs), ainsi que par le biais des méthodes d'apprentissage promues par l'école (ex. apprentissages par problèmes). Ces trois dimensions donneront lieu à des apports théoriques et pratiques, certains étant effectués par des praticiens de la psychologie de l'éducation.

Forme d'évaluation :

Contrôle continu.

UE 8 : Parentalité, démarche participative et développement communautaire

Responsable : N. Coulon

Objectif et compétence acquise :

Maîtrise des théories et concepts de la psychologie communautaire. Connaissance des dispositifs, structures et acteurs du champ de la parentalité. Capacité à développer une démarche d'action participative.

Contenu :

Evolution de la famille et problématiques contemporaines. Les enjeux du soutien et de l'accompagnement à la parentalité selon une perspective socio-écologique. Dispositifs, structures et acteurs : analyse des pratiques, postures et effets sur le développement communautaire à partir d'exemples.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 9 : Analyse des pratiques en intervention éducative et sociale

Responsable : E. Altintas et C. Bagès

Objectif et compétence acquise :

Capacité à l'analyse critique de ses propres interventions de terrain ; Capacité d'argumenter ses choix professionnels, en articulant des aspects théoriques, techniques et éthiques.

Contenu :

Evaluation des situations de stages vécues par les étudiants avec analyse critique des interventions menées (missions, difficultés, solutions) ; retours sur le travail en équipe.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

SEMESTRE 4

UE mutualisées à l'intérieur de la spécialité

		Cours	TD	ECTS
UE1	Psychologie de l'éducation : auto et hétérorégulation	14	8	3
UE2	Psychologie sociale : influence sociale, cognition et comportement	14	8	3
UE3	Psychologie du développement : les troubles des apprentissages	14	8	3

UE de la dominante « Interventions Educatives et Sociales »

		Cours	TD	ECTS
UE4	Violences et conduites anti-sociales	12	10	3
UE5	Psycho-gérontologie : approche socio-cognitive clinique du vieillissement	12	10	3
UE6	Valorisation des compétences et conduite de projet	12	10	3
UE7	Analyse des pratiques en intervention éducative et sociale	0	18	3

UE8	TER		9
-----	-----	--	---

UE 1 : Psychologie de l'éducation : auto- et hétéro-régulation

Responsable : A. Guerrien

Objectif et compétence acquise :

A partir des cadres théoriques abordés, être capable de dégager des possibilités d'actions de prévention ou de remédiation en contexte éducatif.

Contenu :

L'acquisition de compétences nouvelles nécessite la mise en œuvre de régulations internes et/ou externes. La question se pose de savoir comment et par qui les apprentissages sont régulés, et quelles sont les conséquences de différents modes de régulation. Différentes approches théoriques traitant de cette question seront abordées, associées à des perspectives d'intervention de terrain.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 2 : Psychologie sociale : influence sociale, cognition et comportement

Responsable : L. Schiaratura

Objectif et compétence acquise :

Maîtrise des concepts théoriques concernant l'influence sociale et de leur utilisation dans divers champs d'application (évaluation des personnes, communication et prévention, comportements anti- et pro- sociaux,...); mise en place d'une recherche appliquée; acquisition de la compétence à prendre en compte ces connaissances dans les champs d'intervention du psychologue.

Contenu :

Modèles récents décrivant et expliquant les processus d'influence dans le jugement social, le comportement et la prise de décision.

Contrôle et automaticité : modèles duels d'influence sociale; interactions cognition-émotion; théorie de l'engagement; contextes d'application.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 3 : Psychologie du développement : les troubles des apprentissages

Responsable : B. Vilette

Objectif et compétence acquise :

Dépister, évaluer et analyser les principaux troubles des apprentissages.

Contenu :

Application des théories du développement cognitif et émotionnel à l'analyse des troubles d'apprentissage dans les domaines langagier et visuo-spatiaux.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 4 : Violences et conduites anti-sociales

Responsable : C. Bagès

Objectif et compétence acquise :

Les étudiants devront être capables de mieux comprendre les déterminants des comportements violents et d'avoir un regard critique sur les méthodes de prévention et de répression utilisées dans la société (e.g., établissements scolaires, système pénal). Ils devront être à même de mener des actions de prévention et de remédiation de fond sur le phénomène des violences en proposant des solutions innovantes, concrètes et pérennes pour renforcer la lutte contre les atteintes aux personnes.

Contenu :

La délinquance de rue et la violence des jeunes dans les établissements scolaires (e.g., insultes, racket, jeux dangereux, harcèlements entre élèves) sont devenues une question de société. Les actes de violence sont désormais répertoriés, un observatoire les analyses et des plans antiviolence ont été mis en œuvre. Les sciences sociales s'interrogent sur le phénomène lui-même, mais aussi sur le regard que la société porte sur cette violence. En France, ces violences quotidiennes et leurs conséquences commencent juste à être prises en compte. La délinquance est un phénomène complexe et résulte d'une interaction entre plusieurs facteurs d'ordre psychologiques, familiaux, sociaux ou environnementaux, sans oublier le rôle des médias ou du système judiciaire. Ce cours aura pour objectif de présenter les trois grandes théories psychosociales susceptibles d'expliquer l'adoption de comportements violents et anti-sociaux. L'accent sera également mis sur l'évolution des

structures familiales et des relations entre parents et enfants. Le rôle des médias et des images violentes sur les comportements agressifs seront également développés. Une réflexion sera proposée sur les actions de prévention et de répression.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 5 : Psycho-gérontologie : approche socio-cognitive clinique du vieillissement

Responsable : E. Altintas

Objectif et compétence acquise :

Maîtrise théorique du champ du vieillissement normal et pathologique.

Connaissance du réseau de soin gérontologique et gériatrique.

Sensibilisation à la prise en charge et l'accompagnement de la personne âgée au domicile ou en institution, et de son ou ses aidant(s).

Comprendre l'importance du travail en équipe et en réseau dans le champ du vieillissement.

Contenu :

L'enseignement théorique et pratique portera sur le champ du vieillissement normal et pathologique dans une approche socio-cognitive clinique. Les étudiants seront sensibilisés à la prise en charge et l'accompagnement psychologique de la personne âgée dans ses dimensions sociales et cognitives avec pour objectifs cliniques de soutenir le bien-être psychologique, favoriser l'adaptation à l'environnement, et faciliter les différentes transitions de vie (prévisibles ou non). Les interventions individuelles et de groupes auprès de la personne âgée et de son aidant seront également développées.

Forme d'évaluation :

Contrôle continu.

UE 6 : Valorisation des compétences et conduite de projet

Responsable : A.S. Lassalle

Objectif et compétence acquise :

Capacité à s'inscrire dans une dynamique active et auto-évaluative en vue de la réalisation d'un projet professionnel. Capacité à promouvoir un dispositif de formation. Capacité à élaborer un projet d'action coordonné.

Contenu :

Formalisation d'un projet professionnel : aide à la recherche de stages ; analyse d'offres d'emploi. Valorisation des compétences et de la formation. Approfondissement de la démarche de projet : réflexions autour d'exemples de projets, en particulier communautaires, dans les secteurs éducatif, social, sanitaire et social...

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 7 : Analyse des pratiques en intervention éducative et sociale

Responsable : E. Altintas et C. Bagès

Objectif et compétence acquise :

Capacité à l'analyse critique de ses propres interventions de terrain ; Capacité d'argumenter ses choix professionnels, en articulant des aspects théoriques, techniques et éthiques.

Contenu :

Evaluation des situations de stages vécues par les étudiants avec analyse critique des interventions menées (missions, difficultés, solutions) ; retours sur le travail en équipe.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 8 : T.E.R.

Responsable :

Objectif et compétence acquise :

Savoir définir une problématique de recherche et la traduire dans un cadre méthodologique fondé scientifiquement. Savoir mettre en œuvre une recherche fondamentale ou appliquée. Analyser les résultats et conclure de façon adaptée.

Contenu :

Encadrement de l'étudiant dans l'ensemble des étapes d'une recherche, quelle soit fondamentale ou appliquée.

Option « Handicaps, Troubles du Développement et des Apprentissages »

Responsable : [Bruno Vilette](#)

SEMESTRE 3

UE mutualisées à l'intérieur de la spécialité

		Cours	TD	ECTS
UE1	Ethique et déontologie	12	12	3
UE2	Pratique de l'examen psychologique	24	12	6
UE3	Conception et conduite de projets	14	8	3
UE4	Communication professionnelle et travail en équipe	14	8	3
UE5	Recherche	14	8	3

UE de la dominante « Handicaps, Troubles du Développement et des Apprentissages »

		Cours	TD	ECTS
UE6	Déficiência intellectuelle et polyhandicap	12	10	3
UE7	Autisme et troubles envahissants du développement	12	10	3
UE8	Handicaps moteurs et sensoriels	12	10	3
UE9	Analyse des pratiques en psychologie du handicap (I)	0	18	3

UE 1 : Ethique et déontologie

Objectif et compétence acquise :

Les étudiants devront maîtriser la réglementation, l'éthique et la déontologie liée à la pratique de la psychologie et à la recherche en psychologie.

Programme et intervenants :

L'enseignement portera sur l'épistémologie, l'éthique, les législations et la déontologie spécifique à la pratique de la psychologie et à la recherche en psychologie.

Cette partie du cours sera commune à toutes les spécialités (12h). L'enseignement sous forme de TD (12h) sera spécifique aux différentes spécialités.

Forme d'évaluation :

Dossier
3 ECTS.

UE 2 : Pratique de l'examen psychologique

Responsable : Y. Courbois

Objectif et compétence acquise :

Savoir analyser une demande, faire une anamnèse, choisir la méthode d'évaluation appropriée, réaliser l'examen et interpréter correctement les informations, formuler des recommandations et communiquer les conclusions avec les précautions déontologiques et scientifiques indispensables.

Contenu :

L'entretien psychologique, les principaux instruments d'évaluation (tests et échelles), l'interprétation des informations, la rédaction du bilan psychologique.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 3 : Conception et conduite de projets

Responsable : A.S. Lassalle

Objectif et compétence acquise :

Capacité à repérer des sources de financement et à rédiger une réponse à un appel à projets. Capacité à concevoir une action de terrain en justifiant les objectifs et modalités d'intervention. Connaissance de modèles et techniques d'évaluation.

Contenu :

La méthodologie de projet : principales étapes de la conception d'un projet à l'évaluation de sa mise en œuvre. Recherche de fonds pour l'action : exemple d'appels à projets. Mise en situation : simulation d'une réponse à un appel à projet.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 4 : Communication professionnelle et travail en équipe

Responsable : G. Delelis

Objectif et compétence acquise :

Connaître les apports de la psychologie sociale relatifs à la gestion des activités collectives, des situations de prise de décision en groupe et du changement comportemental
Maîtriser les concepts utiles pour cette gestion multiple et sa mise en œuvre et savoir déterminer, élaborer et maintenir les objectifs d'un projet collectif.
Savoir gérer les relations interpersonnelles dans un groupe de travail et savoir effectuer une synthèse et restituer par écrit/oral le travail de ce groupe.

Contenu :

Présentation des pratiques professionnelles dans les activités de conduite et de gestion du travail en groupe : leadership, conduite de réunions, résolution de conflits interpersonnels, analyse et résolution de problèmes avec prise de décision/action (changement social, changement comportemental), répartition de tâches, maintien des motivations/satisfactions interpersonnelles et collectives, climat de groupe. Exercices pratiques, jeux de rôles, simulations, analyse de cas.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 5 : Recherche

Responsable : C. Bagès

Objectif et compétence acquise :

Se préparer à la thèse. Savoir problématiser des questions de terrain et les traduire en action de recherche.

Contenu :

L'exercice des métiers de la recherche. Décrire et expliquer : recherche et pratique psychologique. Perfectionnement en méthodologie et en statistiques.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 6 : Déficience intellectuelle et polyhandicap

Responsable : H. Mengue

Objectif et compétence acquise :

Avoir une approche développementale de la déficience intellectuelle. Savoir évaluer les personnes déficientes intellectuelles ou polyhandicapées. Participer à l'élaboration des projets individualisés.

Contenu :

Effets directs et indirects des syndromes génétiques. Trajectoires développementales. Développement émotionnel et social. Evaluation de l'adaptation comportementale. Les plans individualisés de soutien. Comorbidité. Le polyhandicap.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 7 : Autisme et troubles envahissants du développement

Responsable : A. Desbiens

Objectif et compétence acquise :

Savoir évaluer les personnes avec autisme. Connaître les principales approches éducatives. Participer à l'élaboration des projets individualisés. Accompagner les familles.

Contenu :

Diagnostic, outils d'évaluations, particularités cognitives et comportementales. Approche psycho-éducative. Accompagnement des familles.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 8 : Handicaps moteurs et sensoriels

Responsable : H. Mengue

Objectif et compétence acquise :

Evaluation, rééducation, accompagnement de la personne et de sa famille.

Contenu :

Les répercussions des déficiences motrices ou sensorielles sur le développement cognitif, émotionnel et social de la personne.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 9 : Analyse des pratiques en psychologie du handicap

Responsable : H. Mengue

Objectif et compétence acquise :

Savoir analyser sa pratique dans le cadre d'une démarche structurée.

Contenu :

Analyse clinique de situations. Diagnostics, évaluation des forces et limites, nature et intensité des aides nécessaires.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

SEMESTRE 4

UE mutualisées à l'intérieur de la spécialité

		Cours	TD	ECTS
UE1	Psychologie de l'éducation : auto et hétérorégulation	14	8	3
UE2	Psychologie sociale : influence sociale, cognition et comportement	14	8	3
UE3	Psychologie du développement : les troubles des apprentissages	14	8	3

UE de la dominante « Handicaps, Troubles du Développement et des Apprentissages »

		Cours	TD	ECTS
UE4	Handicaps et troubles des conduites : analyse, prévention et intervention	12	10	3
UE5	Troubles du développement et remédiation cognitive	12	10	3
UE6	Handicaps et transitions développementales	12	10	3
UE7	Analyse des pratiques en psychologie du handicap (II)	0	18	3
UE8	TER			9

UE 1 : Psychologie de l'éducation : auto- et hétéro-régulation

Responsable : A. Guerrien

Objectif et compétence acquise :

A partir des cadres théoriques abordés, être capable de dégager des possibilités d'actions de prévention ou de remédiation en contexte éducatif.

Contenu :

L'acquisition de compétences nouvelles nécessite la mise en œuvre de régulations internes et/ou externes. La question se pose de savoir comment et par qui les apprentissages sont régulés, et quelles sont les conséquences de différents modes de régulation. Différentes approches théoriques traitant de cette question seront abordées, associées à des perspectives d'intervention de terrain.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 2 : Psychologie sociale : influence sociale, cognition et comportement

Responsable : L. Schiaratura

Objectif et compétence acquise :

Maîtrise des concepts théoriques concernant l'influence sociale et de leur utilisation dans divers champs d'application (évaluation des personnes, communication et prévention, comportements anti- et pro- sociaux,...); mise en place d'une recherche appliquée; acquisition de la compétence à prendre en compte ces connaissances dans les champs d'intervention du psychologue.

Contenu :

Modèles récents décrivant et expliquant les processus d'influence dans le jugement social, le comportement et la prise de décision.

Contrôle et automaticité : modèles duels d'influence sociale; interactions cognition-émotion; théorie de l'engagement; contextes d'application.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 3 : Psychologie du développement : les troubles des apprentissages

Responsable : B. Vilette

Objectif et compétence acquise :

Dépister, évaluer et analyser les principaux troubles des apprentissages.

Contenu :

Application des théories du développement cognitif et émotionnel à l'analyse des troubles d'apprentissage dans les domaines langagier et visuo-spatiaux.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 4 : Handicaps et troubles des conduites : analyse, prévention et intervention

Responsable : B. Facon

Objectif et compétence acquise :

- Établir un diagnostic causal fondé sur des méthodes scientifiquement validées (ex.: analyse fonctionnelle par entretien et par observation).
- Conseiller et guider les professionnels et les parents en matière de gestion des troubles de la conduite.

Contenu :

L'enseignement alliera des apports théoriques et pratiques. Il portera sur l'épidémiologie et les modèles explicatifs des troubles du comportement chez l'enfant en situation de handicap (conduites stéréotypées, automutilation, comportements perturbateurs, agression). L'essentiel de l'UE portera, cependant, sur les méthodes d'analyse fonctionnelle et les stratégies d'intervention et de prévention.

Forme d'évaluation :

Contrôle continu.

UE 5 : Troubles du développement et remédiation cognitive

Responsable : B. Vilette

Objectif et compétence acquise :

Savoir mettre en œuvre une démarche d'éducation cognitive (choix des outils, méthodologie). Analyser les besoins de prise en charge cognitive ; aménager les programmes d'éducation et les outils de rééducation cognitive.

Contenu :

Principes généraux de l'éducation cognitive. Exemples de programmes d'éducation cognitive ; les outils de rééducation cognitive ; les cadres théoriques sous-jacents et réflexions sur leurs usages (places, intérêts, limites)

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 6 : Handicap et transitions développementales

Responsable : Y. Courbois

Objectif et compétence acquise :

Savoir anticiper et accompagner les transitions dans une perspective éco-systémique et développementale.

Contenu :

Approche théorique des transitions. Quelques transitions développementales : accueil d'un enfant handicapé, l'adolescence et le vieillissement des personnes avec un handicap. Méthodologie de l'accompagnement des transitions.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 7 : Analyse des pratiques en psychologie du handicap

Responsable : H. Mengue

Objectif et compétence acquise :

Savoir analyser sa pratique dans le cadre d'une démarche structurée.

Contenu :

Analyse clinique de situations sur la base des expériences de stage. Comorbidités. Psychopathologie.

Forme d'évaluation :

Contrôle terminal.

UE 8 : T.E.R.

Responsable :

Objectif et compétence acquise :

Savoir définir une problématique de recherche et la traduire dans un cadre méthodologique fondé scientifiquement. Savoir mettre en œuvre une recherche fondamentale ou appliquée. Analyser les résultats et conclure de façon adaptée.

Contenu :

Encadrement de l'étudiant dans l'ensemble des étapes d'une recherche, quelle soit fondamentale ou appliquée.

**MASTER Sciences Humaines et Sociales,
Mention psychologie parcours :
Psychologie des Processus Neurocognitifs
et Sciences Affectives**

Responsable : Yann Coello & Séverine Casalis

Objectifs professionnels

Le master Psychologie des Processus Neurocognitifs et Sciences Affectives vise à faire acquérir des compétences théoriques et pratiques permettant la mise en œuvre du diagnostic cognitif et émotionnel et de proposer des projets d'accompagnement dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'entreprise. Il vise également à faire acquérir les bases de l'évaluation des dysfonctionnements neurocognitifs afin de proposer des stratégies palliatives novatrices s'appuyant sur des technologies innovantes. Cette formation donne accès au titre de psychologue et propose de faire acquérir les bases méthodologiques et théoriques de la pratique de la recherche fondamentale et appliquée dans le domaine de la neurocognition et des sciences affectives.

Compétences visées

Connaître les bases théoriques et méthodologiques de l'étude des processus cognitifs et émotionnels.

Maîtriser les techniques d'évaluation des fonctions cognitives et émotionnelles en situation contextualisée chez des individus sains et dans le domaine de la pathologie cérébrale ou développementale.

Concevoir et valider des outils d'évaluation intégrant les nouvelles technologies et développer des protocoles de diagnostic novateurs dans le domaine de la neurocognition normale et pathologique.

Proposer des projets d'accompagnement individualisés dans le contexte des déficits neurocognitifs et du handicap invisible.

Acquérir les fondements de l'étude scientifique des processus cognitifs, neurocognitifs et émotionnels normaux et pathologiques et des relations cognition-cerveau .

Examens

Semestre 3

Numéro et intitulé UE	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral	Géré par
UE1 éthique et déontologie	Dossier				CT	E	
UE2 Philosophie cognitive	dossier				CT	E	
UE3 neurosciences fonctionnelles	Contrôle sur table				cT	E	
UE4 processus émotionnels et sciences affectives	Dossier				CT	E	
UE5 processus cognitifs et neurocognitifs	Exposé + Contrôle sur table,				CC	O et E	

UE6 apprentissage et émergence des comportements	Contrôle sur table,				CT	E	
UE7 méthodes d'études	Exercices + Exposé				CC	E et O	
UE8 stage professionnel	Exposé				CT	O	

Semestre 4

Numéro et intitulé UE	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral	Géré par
UE1 Déficits et pathologies des processus cognitifs, neurocognitifs et émotionnels	Examen sur table				CT	E	
UE2 outils d'évaluation des fonctions cognitives et émotionnelles	Examen sur table				CT	E	
UE3 conduite des évaluations individualisées	Dossier à rendre				CT	E	

UE4 processus cognitifs et technologies innovantes	Dossier + questions				CC	E	
UE5 Analyse des données et méthodes statistiques avancées en psychologie cognitive et sciences affectives	Contrôle sur table + Dossier				CC	E	
UE6 insertion en milieu professionnel	Dossier à rendre				CT	E	
UE7 stage professionnel ou formation recherché	Rapport de stage				CT	E et O	
UE8 mémoire de recherche	Mémoire à rendre				CT	E et O	

SEMESTRE 3

UE 1 : Ethique et déontologie

Responsable :

S Casalis

Intervenants :

Objectif et compétence acquise :

Les étudiants devront maîtriser la réglementation, l'éthique et la déontologie liée à la pratique de la psychologie et de la recherche en psychologie dans le secteur de la cognition et de la neurocognition.

Contenu :

L'enseignement portera sur l'épistémologie, l'éthique, les législations et la déontologie spécifique à la pratique de la psychologie et de la recherche en psychologie. L'accent sera mis sur la présentation des principes d'Helsinki, de la loi Huriez, du comité de protection de la personne et des différents comités d'éthique. Il sera également fait mention de la loi Informatique et liberté (CNIL) et du code de déontologie préconisé par la Société Française de Psychologie, le comité national de Psychologie Scientifique, et les autres sociétés savantes ou comités participant à la réglementation de la pratique de la recherche en psychologie et sciences de la cognition.

ECTS : 3

UE 2 : Philosophie cognitive et théories de l'esprit

Responsable :

A Billon

Intervenants :

Objectif et compétence acquise :

Cette UE vise à familiariser les étudiants avec les problèmes philosophiques posés par la recherche en science cognitive.

Elle doit leur permettre de maîtriser les principaux concepts du domaine et d'élaborer une réflexion philosophique à partir de données empiriques.

Contenu :

- Une première partie rappellera brièvement les fondements historiques et conceptuels du domaine (les origines des sciences cognitives, le fonctionnalisme classique).
- Une seconde partie abordera des questions contemporaines précises au sein des grandes thématiques suivantes :
 1. Conscience et intentionnalité,
 2. Rationalité et déduction,
 3. Perception et action,
 4. Affectivité et cognition.
- Les domaines de la philosophie mobilisés iront de la philosophie de l'esprit à la philosophie des sciences en passant par la logique et la philosophie de l'action.

ECTS : 3

UE 3 : Neurosciences fonctionnelles

Responsable :

H Sequeira

Intervenants :

Objectif et compétence acquise :

- Les étudiants devront maîtriser les connaissances avancées concernant le code neural qui sous-tend les fonctions intégratives supérieures (attention, conscience, mémoire, émotion, prise de décision...).
- Ces connaissances devraient lui permettre de développer des applications sur le terrain clinique et de la neuropathologie d'une part et de transférer ce savoir au domaine novateur des cognosciences (interface homme-machine, ergonomie cognitive, etc.) d'autre part

Contenu :

- Une première partie sera axée sur les opérations de traitement de l'information nerveuse concernant la planification et l'anticipation des comportements (cognition), leur orientation (émotions) et leur exécution (action). Les techniques comportementales, électromagnétiques et d'imagerie cérébrale fourniront l'essentiel des données permettant d'étayer les connaissances les plus actuelles sur les thèmes cités.

- Dans un second temps, les connaissances biologiques seront confrontées aux techniques computationnelles de modélisation et de simulation des fonctions comportementales avec des illustrations particulières dans les domaines de l'informatique affective, de la neuroéconomie et de l'ergonomie cognitive.

ECTS : 3

UE 4 : Processus émotionnels et sciences affectives

Responsable :

J-L Nandrino

Intervenants :

Objectif et compétence acquise :

L'objectif de l'enseignement est de former les étudiants sur l'influence des facteurs émotionnels sur les processus de jugement et les comportements

Contenu :

L'enseignement porte essentiellement sur les processus de régulation des émotions (impliquant à la fois le contrôle des réactions corporelles et des sentiments par les relations interpersonnelles et d'autre part la capacité interne de contrôler ou d'ajuster les émotions afin d'éviter un haut niveau de stress), ainsi que sur l'influence des émotions sur les traitements cognitifs. L'étude des processus de régulation émotionnelle sera également envisagée dans le contexte des relations sociales et familiales. La compréhension des mécanismes de régulation des émotions et de l'accès à une conscience émotionnelle permettra d'envisager des modèles cognitivo-émotionnels des performances

ECTS : 3

UE 5 : Processus cognitifs et neurocognitifs

Responsable :

S Casalis

Intervenants :

Objectif et compétence acquise :

Les étudiants devront maîtriser les concepts et les théories cognitives et neurocognitives dans les domaines de la perception, de l'action, du langage, et sur les phénomènes de conscience et d'agentivité.

Contenu :

Cette UE a pour objectif de proposer un approfondissement des connaissances théoriques fondamentales sur la cognition, en mettant en perspective des modèles théoriques actuels, issus de la psychologie cognitive et/ ou des neurosciences cognitives. L'objectif de l'enseignement est de permettre aux étudiants de s'approprier les modèles cognitifs récents et de développer chez eux une analyse critique de ces modèles dans les champs de la perception et conscience, la psycholinguistique, la cognition motrice, les gestes communicatifs et l'agentivité. Dans le champ de la psycholinguistique, les modèles d'accès au lexique sont présentés. Dans les champs de la cognition motrice, des gestes communicatifs et de l'agentivité, l'accent sera plus particulièrement mis sur les relations perception-action-cognition, ainsi que sur le rôle des émotions dans les traitements cognitifs. Ces domaines sont abordés par le biais de modèles neurocognitifs en privilégiant l'apport des données de la pathologie et de l'imagerie cérébrale fonctionnelle.

ECTS : 6

UE 6 : Apprentissage et émergence des comportements

Responsable :

L Madelain

Intervenants :

Objectif et compétence acquise :

Les étudiants devront maîtriser les concepts et les théories évolutives du développement et de l'apprentissage appliqués au contrôle moteur.

Contenu :

L'enseignement porte sur les processus en jeu lors de l'apprentissage de comportements nouveaux. En particulier, les théories concevant les changements comportementaux comme résultant d'une évolution seront abordées. Les grands concepts et les méthodes seront présentés dans le cadre de l'analyse expérimentale du comportement en lien avec les outils issus de la théorie des systèmes dynamiques non linéaires. Les processus neurologiques impliqués dans ces changements comportementaux seront également présentés.

ECTS : 3

UE 7 : Méthodes d'étude de la cognition, des émotions et de l'action

Responsable :

Objectif et compétence acquise :

Les étudiants devront maîtriser les outils, les modèles et les technologies impliqués dans la mise en œuvre de la recherche en sciences de la cognition.

Contenu :

Familiarisation avec les matériels d'enregistrement des comportements et d'imagerie cérébrale (oculomètre, système d'acquisition 3D du mouvement, contrôle temporel, signaux physiologiques et réponses émotionnelles, décodage des comportements non-verbaux, contrôle d'un neuronavigateur, étude en IRMf, TMS, EEG). Formation logiciel : contrôle d'expérience, acquisition et analyse des données, algorithmique (E-prime, Matlab, R, Python, visual basic, sigma plot, labview). Modélisation des processus (psychophysique, modèle de décision, traitement du signal, intégrations multidimensionnelles, approche bayésienne).

ECTS : 6

UE 8 : Formation à la recherche ou stage professionnel

Responsable :

Y Coello

Intervenants :

Objectif et compétence acquise :

Les étudiants doivent maîtriser la mise en œuvre de la recherche en laboratoire, la méthodologie de projet recherche/action et/ou la mise en place d'un projet professionnel dans le domaine de la prise en charge de patients présentant des troubles cognitifs ou affectifs.

Contenu :

La formation portera sur l'opérationnalisation d'une question relative à un projet de recherche, ou recherche/action et à la mise en place d'un projet professionnel dans le domaine de la prise en charge de patient dans le domaine de la santé ou de la sphère médico-sociale. Les relations entre les étudiants et les professionnels de terrain feront l'objet d'un suivi particulier et régulier afin de définir et de planifier les attentes des uns et des autres, mais aussi de promouvoir le suivi et le transfert de la formation universitaire vers le terrain, et réciproquement. Il s'agit également d'acquérir des connaissances sur le travail en équipe pluridisciplinaire et d'acquérir des compétences dans le domaine de la gestion d'équipe.

ECTS : 3

SEMESTRE 4

UE 1 : Déficiences et pathologies des processus cognitifs, neurocognitifs et émotionnels

Responsable :

A Bartolo

Intervenants :

Objectif et compétence acquise :

Les étudiants devront maîtriser les grands syndromes des dysfonctionnements cognitifs et neurocognitifs.

Contenu :

L'objectif de cette UE est de proposer un approfondissement du travail articulant connaissances théoriques fondamentales et application à des populations présentant des déficits fonctionnels développementaux, cérébraux ou mentaux. Il s'agit d'apporter une connaissance approfondie des déficits et d'articuler les modèles théoriques et la compréhension des déficits. Dans la continuité de l'UE5-S1, les champs couverts sont la perception la conscience et l'agentivité, le langage, la cognition motrice et sociale, les gestes communicatifs. Cette UE présentera également les concepts centraux de la psychopathologie cognitive visant une compréhension des mécanismes émotionnels impliqués dans le développement et le maintien des troubles mentaux et des troubles du comportement. Elle abordera les modèles cognitifs des troubles de contrôle des émotions, des troubles des conduites alimentaires ainsi que des comportements addictifs.

ECTS : 6

UE 2 : Outils d'évaluation des fonctions cognitives et émotionnelles

Responsable :

Y Coello

Intervenants :

Objectif et compétence acquise :

Les étudiants devront maîtriser les outils de diagnostic des fonctions cognitives et émotionnelles.

Contenu :

Présentation des outils d'évaluation des fonctions cognitives et émotionnelles, sélection et portée diagnostic des outils, interprétation et synthèse des résultats. Une partie de la formation portera sur la diffusion et l'accès aux tests ainsi que sur la notion de handicap invisible

ECTS : 3

UE 3 : Conduite des évaluations individualisées

Responsable :

A Bartolo

Intervenants :

Objectif et compétence acquise :

Les étudiants devront maîtriser les relations individualisées dans la recherche, la prise en charge clinique et dans les situations d'entretien individualisé.

Contenu :

Présentation des pratiques professionnelles des situations individualisées et des entretiens. Organisation de l'entretien en présence d'un déficit cognitif ou émotionnel. Prise en charge des entretiens individualisés dans le cadre d'un accompagnement professionnel, social ou familial.

ECTS : 3

UE 4 : Processus cognitifs et technologies innovantes

Responsable :

L Sparrow

Intervenants :

Objectif et compétence acquise :

Les étudiants seront sensibilisés à l'impact des technologies innovantes sur le fonctionnement cognitif, neurocognitif, et émotionnel.

Contenu :

Cet enseignement vise à sensibiliser les étudiants à l'impact des nouvelles technologies sur les traitements cognitifs et émotionnels, et aux modes d'adaptations des mécanismes cognitifs et émotionnels aux activités contextualisées : déterminants cognitifs et émotionnels de l'activité, sélection et traitement de l'information, représentations et expertise, prise de décision, planification des actions et gestion des contraintes, stress et efficacité. Sera en particulier présenté l'apport des environnements utilisant la réalité augmentée ou la réalité virtuelle pour l'évaluation et de la prise en charge des troubles cognitifs et émotionnelles ainsi que pour l'optimisation des performances cognitives et comportementales.

ECTS : 3

UE 5 : Analyse des données et méthodes statistiques avancées en psychologie cognitive et sciences affectives

Responsable :

F Lefevre

Intervenants :

Objectif et compétence acquise :

Les étudiants devront maîtriser les concepts et outils statistiques et informatiques d'analyse de données.

Contenu :

Gestion et stockage des données informatiques. Exercices pratiques d'analyse de données informatiques (Matlab, Script, Kaleidagraph, R). Fondements et mise en œuvre de l'analyse statistique avancée. Formation à l'analyse des données IRM, IRMf, EEG. Présentation des données et diffusion scientifique.

ECTS : 3

UE 6 : Insertion en milieu professionnel

Responsable :

Y Delevoye

Intervenants :

Objectif et compétence acquise :

Sensibilisation aux différents secteurs d'intervention des psychologues spécialisés en psychologie des processus neurocognitifs et sciences affectives.

Contenu :

Cette UE présentera les différentes formes d'insertion des psychologues spécialisés en psychologie des processus neurocognitifs et sciences affectives dans le secteur de l'entreprise et dans le secteur de la santé. La formation consistera principalement à faire intervenir des professionnels des secteurs d'activité privée et dans le domaine de la santé.

ECTS : 3

UE 7 : Formation à la recherche ou stage professionnel

Responsable :

Y Coello

Intervenants :

Objectif et compétence acquise :

Les étudiants doivent maîtriser la mise en œuvre de la recherche en laboratoire, la méthodologie de projet recherche/action et/ou la mise en place d'un projet professionnel dans le domaine de la prise en charge de patients présentant des troubles cognitifs ou affectifs.

Contenu :

La formation portera sur l'opérationnalisation d'une question relative à un projet de recherche, ou recherche/action et à la mise en place d'un projet professionnel dans le

domaine de la prise en charge de patient dans le domaine de la santé ou de la sphère médico-sociale. Les relations entre les étudiants et les professionnels de terrain feront l'objet d'un suivi particulier et régulier afin de définir et de planifier les attentes des uns et des autres, mais aussi de promouvoir le suivi et le transfert de la formation universitaire vers le terrain, et réciproquement. Il s'agit également d'acquérir des connaissances sur le travail en équipe pluridisciplinaire et d'acquérir des compétences dans le domaine de la gestion d'équipe.

ECTS : 3

UE 8 : Mémoire de recherche

Responsable :

S Casalis

Intervenants :

Objectif et compétence acquise :

- Mettre en œuvre un projet de recherche, réaliser un compte rendu scientifique et savoir présenter oralement les résultats d'une recherche.
- Connaître les normes de la méthodologie scientifique.

Contenu :

Formation à la mise en œuvre de la recherche et à la diffusion des informations en particulier à partir d'un compte-rendu scientifique sous la forme d'un exposé oral et écrit respectant les contraintes des communications et des articles scientifiques.

ECTS : 6

MASTER Psychologie et Justice

Responsable : Nathalie Przygodzki-Lionet

Examens

Semestre 3

Numéro et intitulé UE	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral	Géré par
U.E. 1	Dossier ou question(s)				CT	Oral ou écrit	UFR
U.E. 2 Droit pénal général	Question(s) ouverte(s)		Non	2h	CT	Ecrit	Lille 2
U.E. 3 Criminologie	Question(s) ouverte(s)		Non	2h	CT	Ecrit	Lille 2
U.E. 4 Psychologie criminologique et policière	2 Dossiers		Non	2h	CC	Ecrit	UFR
U.E. 5 Psychologie juridique et judiciaire	Etude de cas (dossier + présentation orale)		Non	2h	CC	Ecrit et Oral	UFR
U.E. 6 Introduction à l'expertise psycho-légale	Question(s) ouverte(s)		Non	2h	CT	Ecrit	UFR
U.E. 7 Séminaire professionnel et de recherche	Dossiers				CC	Ecrit	UFR

Semestre 4

Numéro et intitulé UE	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral	Géré par
U.E. 1 Protection judiciaire de l'enfance	Question(s) ouverte(s)		Non	2h	CT	Ecrit	Lille 2
U.E. 2 Psychologie pénale et pénitentiaire	Questions ouvertes et de réflexion		Non	2h	CT	Ecrit	UFR
U.E. 3 Education et prévention	Cas pratique				CC	Oral	UFR
U.E. 4 Prise en charge psychologique des personnels	Question(s) ouverte(s)		Non	2h	CT	Ecrit ou Oral	UFR
U.E. 5 TER	Mémoire + soutenance				CT	Ecrit et Oral	UFR
U.E. 6 stages	Rapport de stage + soutenance				CT	Ecrit et Oral	UFR

SEMESTRE 3

UE 1 : Ethique et déontologie

Responsable :

S Casalis

Intervenants :

Objectif et compétence acquise :

Les étudiants devront maîtriser la réglementation, l'éthique et la déontologie liée à la pratique de la psychologie et de la recherche en psychologie dans le secteur de la cognition et de la neurocognition.

Contenu :

L'enseignement portera sur l'épistémologie, l'éthique, les législations et la déontologie spécifique à la pratique de la psychologie et de la recherche en psychologie. L'accent sera mis sur la présentation des principes d'Helsinki, de la loi Huriez, du comité de protection de la personne et des différents comités d'éthique. Il sera également fait mention de la loi Informatique et liberté (CNIL) et du code de déontologie préconisé par la Société Française de Psychologie, le comité national de Psychologie Scientifique, et les autres sociétés savantes ou comités participant à la réglementation de la pratique de la recherche en psychologie et sciences de la cognition.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

UE 2 : Droit pénal général

Responsable :

F. Archer

Intervenant :

F. Archer

Objectif et compétence acquise :

Maîtriser les fondamentaux du droit pénal.

Contenu :

- Introduction à l'étude du droit,
- Théorie générale de l'infraction,
- Responsabilité pénale,
- Eléments de procédure pénale

ECTS : 6

Forme d'évaluation

Examen terminal.

UE 3 : Criminologie

Responsable :

N. Derasse

Intervenants :

N. Derasse

Objectif et compétence acquise :

Etre en mesure de bien cerner les processus de passage à l'acte des auteurs d'infraction pénale, de comprendre les critères qui font de l'infacteur un individu considéré comme dangereux, enfin d'avoir les éléments permettant de bien appréhender le phénomène de la récidive.

Contenu :

- Cet enseignement a vocation, dans une première partie, à rappeler les grands courants de la criminologie contemporaine, depuis les travaux de l'Ecole positiviste italienne au XIX^e siècle jusqu'au courant de la Défense sociale nouvelle du XX^e siècle.

- Dans un second temps, seront abordées les théories criminologiques les plus récentes, c'est-à-dire celles des 30 dernières années.

Enfin, sera proposée une approche comparatiste de la criminologie moderne, en particulier par les théories criminologiques développées en Belgique et au Canada.

ECTS : 3

Forme d'évaluation

Examen terminal.

UE 4 : Psychologie criminologique et policière

Responsables :

M. Brunel et une psychologue clinicienne de la Police Nationale

Intervenants :

M. Brunel, J. Clerc, C. Dupuis, L. Schiaratura ainsi que des psychologues de la Police Nationale

Objectif et compétence acquise :

- Savoir recueillir les témoignages et les évaluer (mesure de la suggestibilité et de la crédibilité) ;
- Connaître les procédés de détection des propos mensongers et les stratégies améliorant la description de l'infracteur afin de construire des parades d'identification et des portraits robot fiables ;
- Connaître les principaux troubles psychologiques rencontrés chez les auteurs et les victimes d'infractions, savoir les repérer dans un objectif d'orientation et d'aide à la prise en charge par des services spécialisés

Contenu :

- La prise en charge psychologique des auteurs et des victimes d'infractions
- Les apports de la psychologie à l'enquête :
 - . Analyse de la scène de crime
 - . Auditions des témoins/victimes et évaluation des dépositions
 - . Identification des auteurs et biais lors de l'arrestation
 - . Détection du mensonge

ECTS : 6

Forme d'évaluation

Contrôle continu et terminal.

UE 5 : Psychologie juridique et judiciaire

Responsables :

N. Przygodzki-Lionet et une psychologue de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)

Intervenants :

V. Léoni, N. Przygodzki-Lionet, des psychologues de la Police et de la Justice ainsi que des psychiatres et professeurs de clinique de l'Institut Pinel - Université de Montréal (Canada)

Objectif et compétence acquise :

- Connaître les multiples déterminants des passages à l'acte en vue d'une meilleure analyse et compréhension des comportements infractionnels;
- Comprendre que les décisions judiciaires résultent de l'interaction de multiples facteurs d'influence, à la fois personnels et situationnels mais aussi légaux et extra-légaux

Contenu :

- Les apports de la psychologie à la procédure judiciaire:
 - . Jugement social et jugement pénal
 - . Perception de la procédure et de la sanction pénales
- Les théories explicatives du passage à l'acte :
 - . Déterminants biologiques, génétiques, développementaux, familiaux, éducatifs, sociaux, culturels, politiques, économiques
 - . Lien entre troubles mentaux, violence et agressivité

ECTS : 6

Forme d'évaluation

Contrôle continu.

UE 6 : Introduction à l'expertise psycho-légale

Responsables :

N. Przygodzki-Lionet et un magistrat

Intervenants :

G. Lafargue, G. Patard, N. Przygodzki-Lionet, un psychologue expert et un magistrat

Objectif et compétence acquise :

Cet enseignement vise à sensibiliser les étudiants qui souhaiteraient devenir psychologue expert aux enjeux, domaines et difficultés de la pratique de l'expertise psycho-légale

Contenu :

- Cadre professionnel : l'expert face à la justice
- . Expertise au pénal et au civil
- . Les mandats de l'expert
- . Ethique de l'expert
- Les domaines de l'expertise
- . L'expertise des auteurs (dangerosité criminologique et psychiatrique...) et des victimes (séquelles psycho-traumatiques...)
- . Expertise et handicap
- . Expertise et neurosciences

ECTS : 3

Forme d'évaluation

Examen terminal.

UE 7 : Séminaire professionnel et de recherche

Responsables :

A. Mignon et une psychologue clinicienne de la Justice

Intervenants :

M. Brunel, A. Mignon, N. Przygodzki-Lionet et une psychologue de la Justice

Objectif et compétence acquise :

Il s'agit ici de sensibiliser les étudiants à la spécificité et aux difficultés de la recherche en « psychologie appliquée à la justice », d'assurer un suivi de leurs TER et une supervision de leurs stages sur toute l'année.

Contenu :

- La psychologie légale et ses méthodes de recherche
- Séminaire de recherche
- Supervision des stages

ECTS : 3

Forme d'évaluation

Contrôle continu.

SEMESTRE 4

UE 1 : Protection judiciaire de l'enfance

Responsable :

F. Archer

Intervenants :

F. Archer

Objectif et compétence acquise :

Connaître les moyens judiciaires au service de la protection de l'enfance et savoir les mettre en œuvre.

Le contenu de ce cours permet d'avoir des connaissances en droit civil, droit pénal spécial et droit médical.

Contenu :

- Introduction
- Domaines de vigilance (santé, sécurité, moralité et éducation de l'enfant mineur)
- Moyens juridiques de protection (droits des mineurs victimes et autorité parentale)
- La délinquance des mineurs (droit positif et perspectives d'évolution)

ECTS : 3

Forme d'évaluation

Examen terminal.

UE 2 : Psychologie pénale et pénitentiaire

Responsables :

N. Przygodzki-Lionet et une psychologue clinicienne de l'Administration Pénitentiaire (AP)

Intervenants :

A. Guerrien, A-S. Lassalle, A. Mignon, N. Przygodzki-Lionet ainsi que des psychologues de l'AP et d'associations de prise en charge des personnes sous main de justice

Objectif et compétence acquise :

- Connaître les diverses pathologies rencontrées en milieu carcéral et savoir adapter les prises en charge thérapeutiques ;
- Connaître les problématiques spécifiques rencontrées en milieu libre ainsi qu'en prison et savoir adapter ses interventions

Contenu :

- Problèmes psychopathologiques chez les détenus et leur prise en charge
- Problématiques psychologiques spécifiques en milieu ouvert et en milieu fermé : délinquance sexuelle, toxicomanies, handicap et vieillesse en milieu pénitentiaire, l'enfermement des mineurs, féminité et maternité en prison

ECTS : 6

Forme d'évaluation

Examen terminal.

UE 3 : Education et Prévention

Responsables :

C. Bagès et A. Rousseau

Intervenants :

C. Bagès, A-S. Lassalle, A. Rousseau et une psychologue clinicienne de la Gendarmerie nationale

Objectif et compétence acquise :

Savoir définir des thèmes prioritaires et les objectifs d'éducation et de prévention; savoir mettre en œuvre les programmes éducatifs et préventifs grâce à une méthodologie adaptée ; savoir évaluer ces actions afin de vérifier leur pertinence et leur efficacité.

Contenu :

- Education à la santé
- Education à la citoyenneté
- Prévention de la récidive
- Prévention de la revictimation

ECTS : 3

Forme d'évaluation

Contrôle continu.

UE 4 : Prise en charge psychologique des personnels

Responsables :

J. Forrierre et une psychologue clinicienne de la Police Nationale

Intervenants :

J. Forrierre et A. Rousseau et une psychologue clinicienne de la Police Nationale

Objectif et compétence acquise :

- Connaître et savoir repérer les divers troubles médico-psychologiques dont peuvent être atteints les professionnels du champ pénal ;
- Connaître et savoir mettre en œuvre des prises en charge cliniques et thérapeutiques adaptées

Contenu :

Présentation :

- des divers troubles médico-psychologiques observés chez les personnels de la Police, de la Gendarmerie et de la Justice (personnels judiciaires et pénitentiaires),
- des prises en charge mises en place par les psychologues dans ces différents contextes professionnels.

ECTS : 3

Forme d'évaluation :

Examen terminal.

UE 5 : Travail d'études et de recherche

Responsable :

M. Brunel

Intervenants :

Toutes les personnes encadrant les TER

Objectif et compétence acquise :

Capacité à mener une recherche en psychologie légale, de l'élaboration de la problématique à la diffusion scientifique (orale et écrite).

Contenu :

Formation à la mise en œuvre d'une recherche scientifique en psychologie légale ainsi qu'à la diffusion, orale et écrite, de ses résultats.

ECTS : 6

Forme d'évaluation

Rédaction et soutenance du TER.

UE 6 : Stage

Responsable :

N Przygodzki-Lionet

Intervenants :

Objectif et compétence acquise :

Savoir :

- (1) s'intégrer dans un service de police et/ou de justice ;
- (2) analyser correctement les situations ;
- (3) mettre en place des interventions adéquates et (4) les évaluer.

Contenu :

Les étudiants seront amenés à faire plusieurs stages (aux niveaux régional, national et international) :

- Stage(s) d'observation : premier contact avec un milieu professionnel où s'entrecroisent les pratiques de la police/justice et de la psychologie ;
 - Stage d'implication : participation effective aux activités d'un service professionnel où s'entrecroisent les pratiques de la police/ justice et de la psychologie.
- Ces stages feront l'objet d'une supervision.

ECTS : 9

Forme d'évaluation

Rapport et soutenance de stages.

code de déontologie des psychologues du 22 mars 1996

Organisations signataires du code

AEPU

Association des Enseignants de Psychologie des Universités

ANOP

Association Nationale des Organisation de Psychologues

SFP

Société Française de Psychologie

SNP : Syndicat National des Psychologues

AFPS : Association française des Psychologues Scolaires

SNES : Groupe des Conseillers d'Orientation Psychologues

SPEN : Syndicat des Psychologues de l'Education Nationale

ACOP-F : Association des Conseillers d'Orientation Psychologues - France

AEPP : Association des Anciens diplômés de l'Ecole des Psychologues Praticiens

ANPEC : Association Nationale des Psychologues de l'Enseignement Catholique

AFPPC : Association Française des Psychologues Psychanalystes Cliniciens

ANAPSY-pe : Association Nationale des Psychologues de la petite enfance

ANREP : Association Nationale pour la Recherche et l'Etude en Psychologie

APPT : Association des Psychologues Praticiens du Tarn

AREPT : Association Régionale des Psychologues du Travail

ARP : Association Régionale des Psychologues des Pays de l'Adour

CFDT : Collège groupe fédéral des psychologues. Fédération santé sociaux

COLLEGE des psychologues d'Eure et Loire

COLLEGE des psychologues de Franche Comté

COLLEGE des psychologues du Loire et Cher

COLLEGE des psychologues territoriaux des Bouches du Rhône

EUROPSY - T France : Association européenne de Psychologie Appliquée aux Transports - F

PSY.CLI.HOS : Association des Psychologues Cliniciens Hospitaliers de l'AP-HP

SPPN : Syndicat des Psychologues de la Police Nationale

SNPsy-EN : Syndicat National des Psychologues de l'Education Nationale - FEN

UFMICT-CGT : Fédération de la santé publique et privée et de l'action sociale

Psycho Socio and Co (association d'étudiants)

SNPPsy : Syndicat national des Praticiens et Psychothérapeutes

La refonte du code de déontologie des psychologues : un impératif social

En matière de déontologie des psychologues, le seul texte de référence commune est le texte adopté en 1961 par la S.F.P. Considérant les changements intervenus en 35 ans dans la société et dans l'exercice professionnel des psychologues, il apparaît qu'un écart s'est creusé entre les dispositions générales de ce texte et la réalité concrète des situations professionnelles. A l'éclairage des propositions faites par l'A.N.O.P. en 1987, une simple révision visant à combler cet écart n'est pas suffisante pour qu'une autre carence existe: faute de préciser les finalités de l'action des psychologues et de définir la spécificité de son champ professionnel, le texte de 1961 ne permettait pas de fonder les obligations qui découlent de cet exercice, leur pertinence et leur force d'usage. Or la loi sur la protection de l'usage du titre est une étape décisive qui marque la reconnaissance, par la société, d'une réelle inscription sociale de la profession et du champ de la psychologie. A partir de l'expérience et des connaissances acquises, il devient donc nécessaire de procéder à une refonte de ce code.

Cette refonte est d'autant plus urgente que l'exercice professionnel de la psychologie s'est largement diversifié. Plus l'inscription sociale de la discipline se confirme, plus grandes sont les responsabilités, rendant plus difficile le maintien d'une réflexion éthique, qui fonde pourtant l'essence même de la compétence. Par ailleurs, la loi de 1985 a concrétisé l'existence d'une communauté professionnelle aux contours flous du fait des spécialisations et de leur cloisonnement. Si chacun, au sein d'une profession, demeure responsable de ses actions, celles-ci peuvent avoir des conséquences sur l'ensemble de cette profession quant à la crédibilité et la reconnaissance des compétences professionnelles. Cette solidarité de fait crée de nouvelles responsabilités réciproques: collectives envers chacun, individuelles envers la collectivité. En outre, cette loi, prise "au titre des mesures de protection sociale" vise à sauvegarder les usagers et la société des abus et mésusages de la psychologie. Les professionnels sont donc, de fait, chargés de définir les règles qui caractérisent ces abus et mésusages, et de les prévenir. Il ressort de tous ces points que la nécessité d'un Code n'est plus seulement issue de l'aspiration morale des psychologues eux-mêmes, mais qu'elle est appelée par les exigences nouvelles émanant du législateur, donc de la cité.

Un enjeu pour l'avenir des psychologues

Si la communauté professionnelle n'assumait pas ses responsabilités, la protection du titre ne saurait se justifier durablement. Or ces responsabilités ne concernent pas seulement le respect des valeurs partagées quant à la mise en œuvre des pratiques, mais, plus centralement, les buts que servent ces moyens. C'est, à ce point, la question de la fonction sociale des psychologues qui est posée, la question aussi de leur utilité au regard de l'intérêt collectif.

Si l'enracinement social de la psychologie a placé la profession devant de nouveaux problèmes, les changements sociaux mettent à l'épreuve les repères collectifs traditionnels et font apparaître des demandes de plus en plus complexes et contradictoires. Ainsi la psychologie et ses applications peuvent-elles être l'objet d'exigences paradoxales fortes, entre la demande de résolution magique des problèmes personnels et la volonté de maîtrise technologique des êtres humains. Dans ce contexte, les psychologues ont non seulement à mettre en évidence les règles qui guident leur action professionnelle et à clarifier les valeurs qui s'en dégagent, mais aussi à définir leurs limites face aux demandes sociales qu'elles viennent des personnes ou des institutions- et à affirmer leurs engagements éthiques.

L'existence d'un Code reconnu et porté par tous est donc, de tous ces points de vue, un enjeu quant à l'affirmation de la fonction sociale des psychologues et quant à leur avenir individuel et collectif. Nombreux d'ailleurs sont les psychologues qui aspirent à refonder ce qui, par delà les singularités, inspire et légitime leur spécificité. Des professionnels de la psychologie se sont mis au travail, avec l'objectif d'associer le plus grand nombre de psychologues à cette tâche, afin que le nouveau Code puisse être validé et adopté par la profession.

La présente proposition émane de cette réflexion commune sur les nécessités et l'urgence d'une refonte du Code de Déontologie des Psychologues. Ces derniers, ainsi que leurs organisations, ont donc été appelés à apporter leur contribution, en connaissance de cause, et en conscience de leurs responsabilités.

Préambule

Le respect de la personne dans sa dimension psychique est un droit inaliénable. Sa reconnaissance fonde l'action des psychologues.

Le présent code de déontologie est destiné à servir de règle professionnelle aux hommes et aux femmes qui ont le titre de psychologue, quels que soient leur mode d'exercice et leur cadre professionnel, y compris leurs activités d'enseignement et de recherche. Sa finalité est avant tout de protéger le public et les psychologues contre les mésusages de la psychologie et contre l'usage de méthodes et techniques se réclamant abusivement de la psychologie. Les organisations professionnelles signataires du présent Code s'emploient à le faire connaître et respecter. Elles apportent, dans cette perspective, soutien et assistance à leurs membres. L'adhésion des psychologues à ces organisations implique leur engagement à respecter les dispositions du Code.

Titre I : Principes Généraux

La complexité des situations psychologiques s'oppose à la simple application systématique de règles pratiques. Le respect des règles du présent Code de Déontologie repose sur une réflexion éthique et une capacité de discernement dans l'observance des grands principes suivants :

1 - Respect des droits de la personne

Le psychologue réfère son exercice aux principes édictés par les législations nationale, européenne et internationale sur le respect des droits fondamentaux des personnes, et spécialement de leur dignité, de leur liberté et de leur protection. Il n'intervient qu'avec le consentement libre et éclairé des personnes concernées. Réciproquement, toute personne doit pouvoir s'adresser directement et librement à un psychologue. Le psychologue préserve la vie privée des personnes en garantissant le respect du secret professionnel, y compris entre collègues. Il respecte le principe fondamental que nul n'est tenu de révéler quoi que ce soit sur lui-même.

2 – Compétence

Le psychologue tient ses compétences de connaissances théoriques régulièrement mises à jour, d'une formation continue et d'une formation à discerner son implication personnelle dans la compréhension d'autrui. Chaque psychologue est garant des ses qualifications particulières et définit ses limites propres, compte tenu de sa formation et de son expérience. Il refuse toute intervention lorsqu'il sait ne pas avoir les compétences requises.

3 – Responsabilité

Outre les responsabilités définies par la loi commune, le psychologue a une responsabilité professionnelle. Il s'attache à ce que ses interventions se conforment aux règles du présent Code.

Dans le cadre de ses compétences professionnelles, le psychologue décide du choix et de l'application des méthodes et techniques psychologiques qu'il conçoit et met en oeuvre. Il répond donc personnellement de ses choix et des conséquences directes de ses actions et avis professionnels.

4 – Probité

Le psychologue a un devoir de probité dans toutes ses relations professionnelles. Ce devoir fonde l'observance des règles déontologiques et son effort continu pour affiner ses interventions, préciser ses méthodes et définir ses buts.

5 - Qualité scientifique

Les modes d'intervention choisis par le psychologue doivent pouvoir faire l'objet d'une explicitation raisonnée de leurs fondements théoriques et de leur construction. Toute évaluation ou tout résultat doit pouvoir faire l'objet d'un débat contradictoire des professionnels entre eux.

6 - Respect du but assigné

Les dispositifs méthodologiques mis en place par le psychologue répondent aux motifs de ses interventions, et à eux seulement. Tout en construisant son intervention dans le respect du but assigné, le psychologue doit donc prendre en considération les utilisations possibles qui peuvent éventuellement en être faites par des tiers.

7 - Indépendance professionnelle

Le psychologue ne peut aliéner l'indépendance nécessaire à l'exercice de sa profession sous quelque forme que ce soit.

Clause de conscience

Dans toutes les circonstances où le psychologue estime ne pas pouvoir respecter ces principes, il est en droit de faire jouer la clause de conscience.

Titre II –L'exercice professionnelle

Chapitre 1

Le titre de psychologue et la définition de sa profession

Article 1

L'usage du titre de psychologue est défini par la loi n°85-772 du 25 juillet 1985 publiée au J.O. du 26 juillet 1985. Sont psychologues les personnes qui remplissent les conditions de qualification requises dans cette loi. Toute forme d'usurpation du titre est passible de poursuites.

Article 2

L'exercice professionnel de la psychologie requiert le titre et le statut de psychologue.

Article 3

La mission fondamentale du psychologue est de faire reconnaître et respecter la personne dans sa dimension psychique. Son activité porte sur la composante psychique des individus, considérés isolément ou collectivement.

Article 4

Le psychologue peut exercer différentes fonctions à titre libéral, salarié ou d'agent public. Il peut remplir différentes missions, qu'il distingue et fait distinguer, comme le conseil, l'enseignement de la psychologie, l'évaluation, l'expertise, la formation, la psychothérapie, la recherche, etc. Ces missions peuvent s'exercer dans divers secteurs professionnels.

Chapitre 2

Les conditions de l'exercice de sa profession

Article 5

Le psychologue exerce dans les domaines liés à sa qualification, laquelle s'apprécie notamment par sa formation universitaire fondamentale et appliquée de haut niveau en psychologie, par des formations spécifiques, par son expérience pratique et ses travaux de recherche. Il détermine l'indication et procède à la réalisation d'actes qui relèvent de sa compétence.

Article 6

Le psychologue fait respecter la spécificité de son exercice et son autonomie technique. Il respecte celle des autres professionnels.

Article 7

Le psychologue accepte les missions qu'il estime compatibles avec ses compétences, sa technique, ses fonctions, et qui ne contreviennent ni aux dispositions du présent Code, ni aux dispositions légales en vigueur.

Article 8

Le fait pour un psychologue d'être lié dans son exercice professionnel par un contrat ou un statut à toute entreprise privée ou tout organisme public, ne modifie pas ses devoirs

professionnels, et en particulier ses obligations concernant le secret professionnel et l'indépendance du choix de ses méthodes et de ses décisions. Il fait état du Code de Déontologie dans l'établissement de ses contrats et s'y réfère dans ses liens professionnels.

Article 9

Avant toute intervention, le psychologue s'assure du consentement de ceux qui le consultent ou participent à une évaluation, une recherche ou une expertise. Il les informe des modalités, des objectifs et des limites de son intervention. Les avis du psychologue peuvent concerner des dossiers ou des situations qui lui sont rapportées, mais son évaluation ne peut porter que sur des personnes ou des situations qu'il a pu examiner lui-même. Dans toutes les situations d'évaluation, quel que soit le demandeur, le psychologue rappelle aux personnes concernées leur droit à demander une contre-évaluation. Dans les situations de recherche, il les informe de leur droit à s'en retirer à tout moment. Dans les situations d'expertise judiciaire, le psychologue traite de façon équitable avec chacune des parties et sait que sa mission a pour but d'éclairer la justice sur la question qui lui est posée et non d'apporter des preuves.

Article 10

Le psychologue peut recevoir, à leur demande, des mineurs ou des majeurs protégés par la loi.

Son intervention auprès d'eux tient compte de leur statut, de leur situation et des dispositions légales en vigueur. Lorsque la consultation pour des mineurs ou des majeurs protégés par la loi est demandée par un tiers, le psychologue requiert leur consentement éclairé, ainsi que celui des détenteurs de l'autorité parentale ou de la tutelle.

Article 11

Le psychologue n'utilise pas sa position à des fins personnelles, de prosélytisme ou d'aliénation d'autrui. Il ne répond pas à la demande d'un tiers qui recherche un avantage illicite ou immoral, ou qui fait acte d'autorité abusive dans le recours de ses services. Le psychologue n'engage pas d'évaluation ou de traitement impliquant des personnes auxquelles il serait déjà personnellement lié.

Article 12

Le psychologue est seul responsable de ses conclusions. Il fait état des méthodes et outils sur lesquels il les fonde, et il les présente de façon adaptée à ses différents interlocuteurs, de manière à préserver le secret professionnel. Les intéressés ont le droit d'obtenir un compte rendu compréhensible des évaluations les concernant, quels qu'en soient les destinataires.

Lorsque ces conclusions sont présentées à des tiers, elles ne répondent qu'à la question posée et ne comportent les éléments d'ordre psychologique qui les fondent que si nécessaire.

Article 13

Le psychologue ne peut se prévaloir de sa fonction pour cautionner un acte illégal, et son titre ne le dispense pas des obligations de la loi commune. Conformément aux dispositions de la loi pénale en matière de non assistance à personne en danger, il lui est donc fait obligation de signaler aux autorités judiciaires chargées de l'application de la Loi toute situation qu'il sait mettre en danger l'intégrité des personnes. Dans le cas particulier où ce sont des informations à caractère confidentiel qui lui indiquent des situations susceptibles de porter atteinte à l'intégrité psychique ou physique de la personne qui le consulte ou à celle d'un tiers, le psychologue évalue en conscience la conduite à tenir, en tenant compte des prescriptions légales en matière de secret professionnel et d'assistance à personne en danger. Le psychologue peut éclairer sa décision en prenant conseil auprès de collègues expérimentés.

Article 14

Les documents émanant d'un psychologue (attestation, bilan, certificat, courrier, rapport, etc.) portent son nom, l'identification de sa fonction ainsi que ses coordonnées professionnelles, sa signature et la mention précise du destinataire. Le psychologue n'accepte pas que d'autres que lui-même modifient, signent ou annulent les documents relevant de son activité professionnelle.

Il n'accepte pas que ses comptes-rendus soient transmis sans son accord explicite, et il fait respecter la confidentialité de son courrier.

Article 15

Le psychologue dispose sur le lieu de son exercice professionnel d'une installation convenable, de locaux adéquats pour permettre le respect du secret professionnel, et de moyens techniques suffisants en rapport avec la nature de ses actes professionnels et des personnes qui le consultent.

Article 16

Dans le cas où le psychologue est empêché de poursuivre son intervention, il prend les mesures appropriées pour que la continuité de son action professionnelle soit assurée par un collègue, avec l'accord des personnes concernées, et sous réserve que cette nouvelle intervention soit fondée et déontologiquement possible.

Chapitre 3

Les modalités techniques de l'exercice professionnel

Article 17

La pratique du psychologue ne se réduit pas aux méthodes et aux techniques qu'il met en œuvre.

Elle est indissociable d'une appréciation critique et d'une mise en perspective théorique de ces techniques.

Article 18

Les techniques utilisées par le psychologue pour l'évaluation, à des fins directes de diagnostic, d'orientation ou de sélection, doivent avoir été scientifiquement validées.

Article 19

Le psychologue est averti du caractère relatif de ses évaluations et interprétations. Il ne tire pas de conclusions réductrices ou définitives sur les aptitudes ou la personnalité des individus, notamment lorsque ses conclusions peuvent avoir une influence directe sur leur existence.

Article 20

Le psychologue connaît les dispositions légales et réglementaires issues de la loi du 6 janvier

1978 relative à l'informa tique, aux fichiers et aux libertés. En conséquence, il recueille, traite, classe, archive et conserve les informations et données afférentes à son activité selon les dispositions en vigueur. Lorsque ces données sont utilisées à des fins d'enseignement, de recherche, de publication, ou de communication, elles sont impérativement traitées dans le respect absolu de l'anonymat, par la suppression de tout élément permettant l'identification directe ou indirecte des personnes concernées, ceci toujours en conformité avec les dispositions légales concernant les informations nominatives.

Chapitre 4

Les devoirs du psychologue envers ses collègues

Article 21

Le psychologue soutient ses collègues dans l'exercice de leur profession et dans l'application et la défense du présent Code. Il répond favorablement à leur demande de conseil et les aide dans les situations difficiles, notamment en contribuant à la résolution des problèmes déontologiques.

Article 22

Le psychologue respecte les conceptions et les pratiques de ses collègues pour autant qu'elles ne contreviennent pas aux principes généraux du présent Code, ceci n'exclut pas la critique fondée.

Article 23

Le psychologue ne concurrence pas abusivement ses collègues et fait appel à eux s'il estime qu'ils sont plus à même que lui de répondre à une demande.

Article 24

Lorsque le psychologue remplit une mission d'audit ou d'expertise vis-à-vis de collègues ou d'institutions, il le fait dans le respect des exigences de sa déontologie.

Chapitre 5

Le psychologue et la diffusion de la psychologie

Article 25

Le psychologue a une responsabilité dans la diffusion de la psychologie, auprès du public et des médias. Il fait de la psychologie et de ses applications une présentation en accord avec les règles déontologiques de la profession. Il use de son droit de rectification pour contribuer au sérieux des informations communiquées au public.

Article 26

Le psychologue n'entre pas dans le détail des méthodes et des techniques psychologiques qu'il présente au public, et il l'informe des dangers potentiels d'une utilisation incontrôlée de ces techniques.

Titre III - La formation du psychologue

Chapitre 1

Les principes de la formation

Article 27

L'enseignement de la psychologie à destination des futurs psychologues respecte les règles déontologiques du présent Code. En conséquence, les institutions de formation :

- diffusent le Code de Déontologie des Psychologues aux étudiants dès le début des études ;

- s'assurent de l'existence de conditions permettant que se développe la réflexion sur les questions d'éthique liées aux différentes pratiques, enseignement et formation, pratique professionnelle, recherche.

Article 28

L'enseignement présente les différents champs d'étude de la psychologie, ainsi que la pluralité des cadres théoriques, des méthodes et des pratiques, dans un souci de mise en perspective et de confrontation critique. Il bannit nécessairement l'endoctrinement et le sectarisme.

Article 29

L'enseignement de la psychologie fait une place aux disciplines qui contribuent à la connaissance de l'homme et au respect de ses droits, afin de préparer les étudiants à aborder les questions liées à leur futur exercice dans le respect des connaissances disponibles et des valeurs éthiques.

Chapitre 2

Conception de la formation

Article 30

Le psychologue enseignant la psychologie ne participe pas à des formations n'offrant pas de garanties sur le sérieux des finalités et des moyens. Les enseignements de psychologie destinés à la formation continue des psychologues ne peuvent concerner que des personnes ayant le titre de psychologue. Les enseignements de psychologie destinés à la formation de professionnels non psychologues observent les mêmes règles déontologiques que celles énoncées aux articles 27, 28, et 32 du présent Code.

Article 31

Le psychologue enseignant la psychologie veille à ce que ses pratiques, de même que les exigences universitaires (mémoires de recherche, stages professionnels, recrutement de sujets, etc.), soient compatibles avec la déontologie professionnelle. Il traite les informations concernant les étudiants, acquises à l'occasion des activités d'enseignement, de formation ou de stage, dans le respect des articles du Code concernant les personnes.

Article 32

Il est enseigné aux étudiants que les procédures psychologiques concernant l'évaluation des individus et des groupes requièrent la plus grande rigueur scientifique et éthique dans leur maniement (prudence, vérification) et leur utilisation (secret professionnel et devoir de réserve), et que les présentations de cas se font dans le respect de la liberté de consentir ou de refuser, de la dignité et du bien-être des personnes présentées.

Article 33

Les psychologues qui encadrent les stages, à l'université et sur le terrain, veillent à ce que les stagiaires appliquent les dispositions du Code, notamment celles qui portent sur la confidentialité, le secret professionnel, le consentement éclairé. Ils s'opposent à ce que les stagiaires soient employés comme des professionnels non rémunérés. Ils ont pour mission de former professionnellement les étudiants et non d'intervenir sur leur personnalité.

Article 34

Conformément aux dispositions légales, le psychologue enseignant la psychologie n'accepte aucune rémunération de la part d'une personne qui a droit à ses services au titre de sa fonction universitaire. Il n'exige pas des étudiants qu'ils suivent des formations extra-universitaires payantes ou non, pour l'obtention de leur diplôme. Il ne tient pas les étudiants pour des patients ou des clients. Il n'exige pas leur participation gratuite ou non, à ses autres activités, lorsqu'elles ne font pas explicitement partie du programme de formation dans lequel sont engagés les étudiants.

Article 35

La validation des connaissances acquises au cours de la formation initiale se fait selon des modalités officielles. Elle porte sur les disciplines enseignées à l'université, sur les capacités critiques et d'auto-évaluation des candidats, et elle requiert la référence aux exigences éthiques et aux règles déontologiques des psychologues.

Code signé par l'AEPU, l'ANOP, la SFP le 22 mars 1996